

CHRISTIE'S

ART PRÉCOLOMBIEN
Paris, 29 juin 2020









ART PRÉCOLOMBIEN

VENTE

Lundi 29 juin 2020 - 17h

9, avenue Matignon
75008 Paris

EXPOSITION PUBLIQUE

| | |
|------------------|---------|
| Vendredi 26 juin | 10h-18h |
| Samedi 27 juin | 10h-18h |
| Dimanche 28 juin | 14h-18h |
| Lundi 29 juin | 10h-17h |

COMMISSAIRE-PRISEUR

Lionel Gosset

CODE ET NUMÉRO DE VENTE

Pour tous renseignements ou ordres d'achats, veuillez rappeler la référence
18648 - HATSUTSIL

CONDITIONS OF SALE

La vente est soumise aux conditions générales imprimées en fin de catalogue. Il est vivement conseillé aux acquéreurs potentiels de prendre connaissance des informations importantes, avis et lexique figurant également en fin de catalogue.

The sale is subject to the Conditions of Sale printed at the end of the catalogue. Prospective buyers are kindly advised to read as well the important information, notices and explanation of cataloguing practice also printed at the end of the catalogue.

Participez à cette vente avec

 CHRISTIE'S LIVE™

Cliqué, Adjugé ! Partout dans le monde.
Enregistrez-vous sur www.christies.com
jusqu'au 29 juin à 8h30



Consultez le catalogue et les résultats de cette vente en temps réel sur votre iPhone, iPod Touch ou iPad

COUVERTURE Lot 32
DEUXIÈME DE COUVERTURE Lot 26
PAGE 2 Lot 53
QUATRIÈME DE COUVERTURE Lot 29

Consultez nos catalogues et laissez des ordres d'achat sur christies.com

CHRISTIE'S FRANCE SNC

Agrément no. 2001/003

CONSEIL DE GÉRANCE

Cécile Verdier, Gérant
Julien Pradels, Gérant
François Curiel, Gérant

CHRISTIE'S

CHRISTIE'S FRANCE



CÉCILE VERDIER
Présidente
cverdier@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 85 59



JULIEN PRADELS
Directeur Général
jpradels@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 85 64



VIRGINIE AUBERT
Vice Présidente,
Business Development
vaubert@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 85 93



ANIKA GUNTRUM
Vice Présidente, Directrice Internationale,
Art Impressionniste et Moderne
aguntrum@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 83 89



PIERRE MARTIN-VIVIER
Vice Président, Directeur International,
Arts du XX^e siècle
pemvivier@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 86 27



SIMON DE MONICAULT
Vice Président, Directeur International,
Arts décoratifs
sdemonicault@christies.com
+33 (0)1 40 76 84 24

SERVICES POUR CETTE VENTE, PARIS

ORDRES D'ACHAT ET ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES ABSENTEE AND TELEPHONE BIDS

Tél: +33 (0)1 40 76 84 13
Fax: +33 (0)1 40 76 85 51
christies.com

SERVICES À LA CLIENTÈLE CLIENTS SERVICES

clientservicesparis@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 85 85
Fax: +33 (0)1 40 76 85 86

RELATIONS CLIENTS CLIENT ADVISORY

Fleur de Nicolay
fdenicolay@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 85 52

RÉSULTATS DES VENTES SALES RESULTS

Paris : +33 (0)1 40 76 84 13
Londres : +44 (0)20 7627 2707
New York : +1 212 452 4100
christies.com

ABONNEMENT AUX CATALOGUES CATALOGUE SUBSCRIPTION

Tél: +33 (0)1 40 76 85 85
Fax: +33 (0)1 40 76 85 86
christies.com

SERVICES APRÈS-VENTE POST-SALE SERVICES

Sandra Balzani
Coordinatrice après-vente
Paiement, Transport et Retrait des lots
Payment, shipping and collections
Tél: +33 (0)1 40 76 84 10
postsaleParis@christies.com

INFORMATIONS POUR LA VENTE

Spécialistes et coordinatrice



FATMA TURKKAN-WILLE
Consultante internationale
fturkkann-wille@christies.com
Tél: +41 79 911 2454



RÉMY MAGUSTEIRO
Catalogueur
rmagusteiro@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 86 12



AGATHE TESSIER
Coordinatrice de département
atessier@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 72 67

Département international

WILLIAM ROBINSON
International Head of Group
Tél: +44 (0)207 389 2370

G. MAX BERNHEIMER
International Head of Antiquities Department
Tél: +1 212 636 2247

SUSAN KLOMAN
International Head of African & Oceanic Art Department
Tél: +1 212 484 4898a

DEEPANJANA KLEIN
International Head of Indian and Southeast Asian
Art Department
Tél: +1 212 636 2189

LEILA DE VOS VAN STEENWIJK
Regional Managing Director
Tél: +44 (0)20 7389 25 19

L'AFFIRMATION DU POUVOIR AU TRAVERS DES OBJETS DE LUXE

Pour les peuples anciens du continent américain - comme souvent pour beaucoup d'autres peuples dans d'autres parties du monde - l'or était associé à la richesse, au statut social et au pouvoir politique, tout en étant doté d'une signification spirituelle et symbolique. Les Incas présents au Pérou au XV^e siècle de notre ère considéraient l'or comme la pluie de la lune, une de leurs divinités majeures, et le mot pour évoquer l'or dans la langue nahuatl, la langue des Aztèques du Mexique ancien, est *teocuitlatl* (déjection des dieux). Les Incas considéraient les montagnes d'où l'or était extrait comme des huacas (lieux sacrés) et ils ont fait de riches offrandes aux mines pour solliciter une bonne production du métal précieux. Dans les pays de l'Isthme du Costa Rica et du Panama les populations considéraient la production aurifère comme une activité sacrée, et elles purifiaient leurs corps en jeûnant durant plusieurs jours en amont pour garantir une bonne production. Dans le vaste empire inca, qui au moment de la conquête espagnole au cours de la première moitié du XVI^e siècle s'étendait du centre du Chili jusqu'à l'Équateur, l'or était la propriété exclusive des dirigeants incas et aucune autre personne ne pouvait en posséder ne serait-ce que la plus petite quantité. De la même façon, les puissants dirigeants aztèques, dont l'empire s'étendait alors de la côte du Pacifique au golfe du Mexique, gardaient le contrôle exclusif sur les mines et les ateliers de production.

Bien que l'or soit doté d'un symbolisme religieux et séculier pour les anciennes cultures américaines, le métal précieux n'acquiert sa réelle valeur culturelle que lorsqu'il a été transformé en objets doté d'une iconographie bien spécifique. Selon le récit d'un indien du Panama fortement étonné par la transformation des objets d'or en lingots par les Espagnols et qui a été transcrit dans les documents ethno-historiques du XVI^e siècle, une quantité d'or brut n'avait pas plus de valeur qu'un vulgaire morceau d'argile.

Lorsque les premiers Européens sont arrivés en Amérique à la fin du XV^e siècle, l'or était employé dans une zone s'étendant du sud du Mexique actuel jusqu'au centre du Chili, au nord de l'Argentine et à la Bolivie. Les récits coloniaux contiennent de nombreuses informations sur la technique aboutie

du travail du métal développée par les peuples autochtones depuis plusieurs millénaires. Les descriptions indiquent que la méthode la plus répandue pour récolter une production d'or natif (fig. 1) était celle utilisant des récipients de lavage et qui est aussi connue sous l'appellation d'orpailage, sachant que de nombreuses rivières, dont en particulier celles du nord du Pérou, de l'ouest et du centre de la Colombie tout comme celles du Costa Rica et du Panama charriaient de grandes quantités de minerai (la technique de base consiste à laver les graviers de la rivière dans un récipient, ce qui fait retomber au fond les particules, les pépites et les grains d'or). L'exploitation minière souterraine n'a été pratiquée avec certitude qu'au Pérou et en Colombie au cours des derniers siècles précédant la conquête, bien que les preuves archéologiques soient rares.

Les habitants de l'Amérique ancienne pratiquaient déjà la plupart des techniques du travail de l'or telles que celles connues aujourd'hui. La technique la plus ancienne consistait à marteler des boules d'or pour en faire des feuilles au moyen de marteaux en pierre après les avoir placées sur des enclumes elles aussi en pierre. L'emploi d'une telle technique exigeait de véritables compétences manuelles et une réelle compréhension de l'évolution du métal tout au long du processus de martelage, la répétition du geste pouvant entraîner une fragilité du métal qui finissait par se casser. Pour restaurer sa malléabilité, la feuille d'or devait être recuite, en étant réchauffée juste à la bonne température (fig. 2) et sans la fondre pour la rendre souple et travaillable à nouveau. Après la compréhension du processus de fonte à bonne température des pépites d'or,

c'est le processus du moulage qui fut ensuite découvert, avec la technique dite de fonte à la cire perdue qui fut la plus utilisée.

L'or de l'Amérique ancienne a pour l'essentiel été travaillé par des artisans hautement qualifiés dans la production d'ornements somptueux de toutes sortes décorés d'iconographies religieuses complexes et destinés à embellir les visages, les têtes et les corps des individus de statut social élevé. Les œuvres en or qui témoignaient d'une grande beauté et d'une grande qualité artisanale ont été enterrées après leur mort avec les individus puissants pour attester de leur statut, jusque dans l'au-delà.

Les preuves archéologiques les plus anciennes du travail de l'or en Amérique ont été découvertes dans les hautes terres péruviennes et datent du milieu du deuxième millénaire avant J.-C. On suppose que la connaissance technologique de ce type de travail s'est ensuite diffusée vers le nord - probablement via des travailleurs itinérants - vers l'Équateur et la Colombie, le Panama et le Costa Rica pour finalement atteindre le Mexique au cours des IX^e ou X^e siècles après J.-C.

Les objets en or péruviens étaient principalement réalisés à partir de feuilles martelées. En plus des élégantes parures de visage et de corps, comme les éléments décorés destinés à couvrir les bras, les mains ou les bouts des doigts, les artisans métalliers du Pérou ont également produit un grand nombre de récipients, de bols et de gobelets ornés de figures humaines ou animales réalisés selon la technique du repoussé avec des incrustations de pierres semi-précieuses. On trouve également en Colombie - probable conséquence des fortes identités culturelles de la région - des objets en or d'une grande diversité stylistique et dont beaucoup présentent des êtres composites mythiques des plus complexes et des plus détaillés. Les objets du Panama et du Costa Rica pour leur part sont principalement moulés et comportent de nombreuses similitudes de formes, de style et de répertoire iconographiques, les plaques circulaires ou carrées et qui sont probablement des pectoraux souvent richement décorés à la technique de l'embossage avec des créatures mythologiques complexes étant l'une des caractéristiques de l'orfèvrerie du Panama.



Fig. 2 Codex Mendoza, fol. 70r,
© Bodleian Libraries, University of Oxford

Heidi King
Historienne de l'art, art précolombien



Fig. 1 Gonzalo Fernández de Oviedo y Valdés (1478-1557), *La Historia general de las Indias*, 1535, Science History Images / Alamy Stock Photo

LUXURY OBJECTS FOR THE POWERFUL

For the peoples of ancient America – not unlike many peoples in other parts of the world – gold was associated with wealth, status and worldly power, but it was also endowed with spiritual and symbolic meaning. The Inka of 15th century Peru thought of gold as the rain of the moon, one of their major deities, and the word for gold in nahuatl, the language of the Aztecs of Mexico, is teocuitlatl (excrement of the gods). The Inka considered the mountains where gold was found to be huacas (sacred places) and made rich offerings to the mines asking for the release of the precious metal. In the Isthmian countries of Costa Rica and Panama people regarded gold collecting a sacred activity, purifying their bodies by fasting for several days beforehand to ensure success. In the vast Inka Empire, which at the time of the Spanish conquest in the first half of the 16th century stretched from Central Chile to Ecuador, gold was the property of the Inka rulers and no commoner could even own the smallest amount. Similarly, the mighty rulers of the Aztecs, whose empire stretched at that time from the Pacific coast to the Gulf of Mexico, had sole control over the mines and workshops.

Despite the religious and secular symbolism associated with gold in ancient American cultures, the precious metal acquired cultural value only when it was worked into objects of meaningful imagery. In the words of a Panamanian Indian, recorded in the 16th century ethno-historical sources, stunned by the Spaniards' melting down of gold objects into ingots, a lump of raw gold had no more value than a lump of clay.

When the first Europeans came to the Americas in the late 15th century, gold was worked in an area stretching from present-day Mexico south to central Chile, northern Argentina and Bolivia. Colonial accounts include ample information about the sophisticated metal working tradition developed by indigenous peoples over several thousand years. Descriptions of native mining state that the most common method of obtaining gold was by panning (fig. 1), also known as placer mining, since many rivers, especially those in northern Peru, western and central Colombia and in Costa Rica/Panama carried large amounts of the ore. The basic panning process consists of washing river gravel in a pan, causing the flakes, nuggets and grains to settle at the bottom. Underground mining was evidently practiced only in Peru and Colombia during the last few centuries before the conquest although archaeological evidence is scarce.

The ancient Americans developed most of the gold working techniques known today. The earliest method was to beat gold nuggets into sheets with stone hammers over stone anvils. Hammering requires manual skill and understanding of the behavior of the metal throughout the hammering process. Repeated hammering causes the metal to become brittle and eventually break. To restore malleability, the sheet must be annealed, that is heated to just the right temperature to make it soft (fig. 2) and workable again without melting it. Once the discovery was made that gold nuggets melt with the application of sufficient heat, the casting process was the next invention. The most common was the lost-wax method.

Most of the gold in ancient America was worked by highly skilled specialists into sumptuous adornments of various kinds bearing complex religious iconography to embellish the face, head and body of high status individuals. Upon their deaths the gold works displaying great beauty and superb craftsmanship were buried with the powerful individuals to acknowledge their status even in the afterlife.

The earliest archaeological evidence of gold working in the Americas was obtained in the Peruvian highlands dating to the mid-second millennium B.C.; it is assumed that knowledge of the technology spread north – probably by itinerant workers – to Ecuador and Colombia, Panama/Costa Rica eventually reaching Mexico in the ninth or tenth century A.D.

Peruvian gold objects were mostly made of hammered sheet. In addition to exquisite facial and body ornaments including decorated arm, hand and fingertip covers, Peruvian metal artists also created large numbers of vessels, bowls and beakers embellished with repoussé human or animal figures and inlays of semi-precious stones. In Colombia – probably the result of strong regional ethnic identities – great stylistic diversity can be observed on the gold objects, many displaying the most intricate and detailed composite mythical beings. Objects from Panama and Costa Rica are predominantly cast and share many formal, stylistic and iconographic similarities; circular and square plaques probably pectorals, often richly embossed with complex mythological creatures are diagnostic of goldwork from Panama.

Heidi King
Art Historian, Pre-Columbian Art

f1

PENDENTIF-PECTORAL

COCLÉ, PARITA,
PÉNINSULE D'AZUERO

ENV. 800-1500 AP. J.-C.

Hauteur : 14 cm. (5½ in.)

€10,000-15,000 \$11,000-16,000

PROVENANCE

Hélène (Leloup) et Henri Kamer (1927-1992),
Kamer & Cie, Paris
Collection James et Marilyn Alsdorf, Chicago
Sotheby's, New York, 23 novembre 1998, lot 69
Collection privée américaine, acquis lors de
cette vente

EXPOSITION

Chicago, The Arts Club of Chicago,
High Culture in the Americas before 1500,
15 novembre - 31 décembre 1982

BIBLIOGRAPHIE

McNear, E., *High Culture in the Americas before 1500*, 1982, Chicago, p. 38, fig. 85

Pectoral percé de quatre trous de suspension, de forme carrée, travaillé au repoussé avec la représentation d'une divinité à l'allure de saurien se tenant debout avec des jambes retombantes, des bras levés et des mains se terminant par des têtes d'alligators, au visage avec un sourire montrant nettement ses dents et une coiffure avec un saurien à deux têtes fortement courbé que l'on retrouve aussi émergeant de son visage.

Il a été suggéré que la représentation omniprésente d'une créature d'alligator à crête dans l'art de Coclé pouvait en fait être mise en relation étroite avec les iguanes, qui ont été associés au phénomène de domination dans la littérature ethnographique en raison de leur capacité à marcher sur leurs pattes postérieures et de leurs têtes particulièrement visibles, voir Jones, 2012 : p. 125.

COCLÉ GOLD PECTORAL

Of square form, repousse with a standing saurian deity with legs bent, arms raised and hands terminating in alligator heads, the face with toothy grin and headdress with sharply curving double-headed saurian, similar creatures emanating from the body; pierced with four pair of suspension holes, for attachment to a garment.

It has been suggested that the pervasive crested alligator imagery in Coclé art may actually be more pertinent to iguanas, which have been associated with rulership in the ethnographic literature because of their ability to walk on their hind legs and their prominently crested heads, see Jones, 2012: p. 125.





f2

GOBELET EN OR SICÁN

ENV. 900-1100 AP. J.-C.

Hauteur : 12.2 cm. (4 3/8 in.)

€4,000-6,000

\$4,400-6,500

PROVENANCE

Par réputation Frank Elmer (1895-1985),
New York, dans les années 1970
Collection privée européenne, depuis
les années 1980

Vase de forme évasée décoré d'une bande
centrale en relief travaillée au repoussé
et comportant une frise représentant des
créatures aviformes avec des ailes.

SICÁN GOLD BEAKER

*Of flaring form, with a central raised
band repousse with a frieze of stylized avians,
each with wings outspread.*

f3

GOBELET EN OR SICÁN

ENV. 1000-1250 AP. J.-C.

Hauteur : 17.8 cm. (7 in.)

€20,000-25,000

\$22,000-27,000

PROVENANCE

Collection Mme et M. Jérôme Pustilnik,
New York, dans les années 1960-1970
Sotheby's, New York, 2 mai 1990, lot 26
Ancient Art of the New World, New York,
acquis lors de cette vente
Collection privée américaine, acquis auprès
de cette dernière le 9 décembre 1998

Gobelet de type double-base comportant
un pied-hochet ajouré, décoré d'une frise de
motifs enroulés, au col évasé et à bordure
resserrée, décoré de quatre lézards à longue
queue réalisés au repoussé, chacun incrusté
depuis l'origine de morceaux de turquoise

en forme de plaques avec des séparations
entre eux faites de rangées de motifs
incrustés d'éléments ronds en turquoise,
et avec une frise supérieure de motifs
enroulés au-dessus.

Pour un modèle de gobelet avec un pied-
hochet, voir Fondation de l'Hermitage, *El Oro del Peru*, Lausanne, 1998, fig. 124.

SICÁN GOLD AND TURQUOISE BEAKER

*Of double-foot type composed of a pierced
rattle foot embossed with a frieze of curl
motifs, with a flaring beaker fitted tightly on
top, with four repousse, long-tailed lizards,
each inlaid with original turquoise plaques,
separated by further rows of indentations
inlaid with turquoise roundels, with a raised
frieze of curl motifs above.*

*For the inlay technique of a rattle beaker,
see Fondation de l'Hermitage, *El Oro del Peru*,
Lausanne, 1988, no. 124.*



f4
GOBELET EN OR
SICÁN
ENV. 900-1100 AP. J.-C.
Hauteur : 24.2 cm. (9½ in.)
€35,000-45,000 \$38,000-49,000

PROVENANCE

Düsseldorf Art Fair, à la fin des années 1970
Collection privée européenne, acquis auprès de
cette dernière dans les années 1980

Iconographie habituelle du seigneur de Sicán qui est probablement une représentation de la divinité mythologique créatrice Naymlap, à la bouche en creux montrant une rangée de crocs entrecroisés, aux grands yeux encerclés en forme de virgule et aux oreilles affirmées, surmontée d'une coiffure élaborée coiffée d'un chapeau rond retenu à l'arrière par un bandeau décoré de chevrons avec un médaillon comme fermoir décoré de petits disques disposés sur la coiffure plate.

La civilisation Sicán s'est développée le long de la côte nord du Pérou entre 750 et 1375 ap. J.-C. Elle a succédé à la culture Mochica et a précédé la culture Inca. Lors de la période chronologique médiane (env. 900-1100 ap. J.-C.), le dynamisme économique a permis un développement politique et religieux au travers de l'extension du réseau commercial.

Ce gobelet en or se rapproche des gobelets andins typiques en céramique que sont les *quero* en bois (*qero, kero*). Au cours de la période coloniale espagnole, ce type de récipient était utilisé lors des repas de fêtes pour boire de la bière de maïs (*chicha* en espagnol). Les orfèvres Sicán privilégiaient l'emploi de feuilles de métal constituées dans un alliage de cuivre et d'or, le cuivre étant inclus pour renforcer la dureté de la feuille métallique, et les artisans travaillaient la feuille de métal en la chauffant et en la martelant pour lui donner la forme d'un gobelet. Les Sicán réalisaient ensuite à la surface des gobelets et au moyen de moules figuratifs une décoration en bas ou en haut relief qui était mise en valeur au travers de jeux d'ombres et de lumière, l'art Sicán étant figuratif de style et religieux de conception avec une iconographie dominée par une divinité connue sous la dénomination de « Seigneur de Sicán ».

Une quantité très importante d'objets en métal précieux qui montrent pour la plupart le haut niveau de production atteint par les artisans a été produite au sein de la zone géographique concernée par cette même période chronologique. La quantité et l'importance de l'usage du métal au cours de la Période médiane Sicán ne connaît aucun équivalent dans les civilisations préhispaniques du Nouveau Monde.

Les grands gobelets en or figuraient parmi les productions les plus emblématiques au sein des productions métallurgiques Sicán. Les productions artistiques Sicán aux représentations si spécifiques étaient généralement utilisées dans des cérémonies célébrant la vie ou commémorant une mort. Ce type de vaisselles en or était réservé aux plus hautes couches de la société Sicán.

Pour des modèles similaires, voir, Jones 1985 : n° 69 et 71, avec la représentation de gobelets de la collection Jan Mitchell Collection qui se trouvent au Metropolitan Museum of Art de New York.

**SICÁN GOLD HEAD BEAKER,
MIDDLE SICÁN**

Embossed with the classic Sicán Lord's countenance, probably a depiction of the mythical founder-deity Naymlap, with a recessed mouth showing bared, crossed fangs, large, rimmed comma-shaped eyes and pronounced ears, wearing an elaborate headdress incorporating a rounded cap secured at the back with a chevron-decorated band with a central medallion clasp and trimmed with small discs overlaid on the plaited coiffure.

The Sicán culture inhabited the lengthy north coast of Peru between about A.D. 750 and 1375. They succeeded the Moche and preceded the Inca Empire. By the Middle Sicán phase (A.D. 900-1100) the dynamic economy led to political and religious expansion with increased trade networks.

This gold beaker resembles a typical Andean ceramic goblet or wooden quero (qero, kero). Through the Spanish Colonial period, these vessel forms were used in feasts for drinking corn beer, called chicha in Spanish. Sicán goldsmiths favored the use of sheet metal consisting of a gold-copper alloy; the copper provided for increased strength in sheet metal production. The artisans would work the sheet metal through annealing and hammering to shape the goblet form. Through the use of figural molds, the Sicán created low to high-relief designs on the vessel surface, which are visually enhanced through the play of light and shadow. Sicán art is representational in style and religious in nature with the iconography dominated by a deity known as the "Sicán Lord".

The Middle Sicán era produced enormous quantities of precious metal artifacts, many showing extraordinarily high craftsmanship. The scale and the range of metal use by the people of the Middle Sicán was unprecedented in the pre-Hispanic New World. Large gold beakers were some of the most iconic in the repertoire of Sicán metalworkers.

These gold vessels were reserved for the highest elite in Sicán society. Used mainly in rituals to celebrate life, or commemorate a death, Sicán art had a special purpose.





5

PENDENTIF EN OR**CHIRIQUÍ**

ENV. 1000-1500 AP.J.-C.

Hauteur : 3,2 cm. (1¼ in.)

\$3,000-5,000

\$3,300-5,400

PROVENANCE

André Emmerich (1924-2007), New York
Collection Hans Hofmann (1880-1966),
New York, acquis auprès de ce dernier
Hans Hofmann était un peintre américain né
en Allemagne, autant réputé pour sa peinture que
pour son enseignement artistique. Sa carrière se
déroule sur deux générations et deux continents,
et il est considéré pour avoir autant précédé
qu'influencé l'Abstraction Expressionniste.
*Hans Hofmann was a German-born American
painter, renowned as both artist and teacher. His
career spanned two generations and two continents,
and is considered to have both preceded and
influenced Abstract Expressionism.*
Sotheby's, New York, 28 mai 1997, lot 279
America Antigua, Tilburg, Pays-Bas,
acquis lors de cette vente
Collection privée belge, acquis par l'actuel
propriétaire auprès de cette dernière

Pendentif rattaché à un anneau moderne
et représentant un personnage masculin
surnaturel aux jambes nettement arquées
qui tient une partie de serpent sinueux
à la queue enroulée qui rejoint une bouche
évoquant un grognement.

CHIRIQUÍ GOLD FIGURAL PENDANT

*The supernatural male figure with deeply
bent legs, holding the remains of a sinuous
serpent with the tail curled up and held in
the snarling mouth, attached to a modern
gilt ring.*



UN ŒIL AVERTI : PROPRIÉTÉ
D'UN GRAND COLLECTIONNEUR

f6
COLLIER EN OR
SINÚ

ENV. 900-1200 AP. J.-C.

Longueur : 46 cm. (18½ in.)

€6,000-9,000

\$6,500-9,700

PROVENANCE

The Merrin Gallery, Inc., New York
Collection privée américaine, acquis auprès de
ce dernier le 11 juillet 1991

Collier composé de vingt-quatre oiseaux réalisés à la technique de la fonte, aux formes allongées très stylisées et avec des yeux sphériques, incrustés au revers de morceaux de coquilles de spondyles.

SINÚ GOLD NECKLACE

Composed of twenty-four cast, highly stylized, elongated avians each with spherical eyes, threaded along the reverse with spondylus shell spacers.

f7

**SPATULE
À CHAUX EN OR**
CALIMA

ENV. 200-400 AV. J.-C.

Hauteur : 27.9 cm. (11 in.)

€7,000-9,000

\$7,600-9,700

PROVENANCE

André Emmerich (1924-2007), New York,
vers 1970, photo ref. 8297-26 et 27

Collection Laurence Claiborne Witten II
(1926-1995), Connecticut

Cora Williams Witten, transmise par héritage
Sotheby's, New York, 23 novembre 1998, lot 50
Collection privée américaine, acquise lors
de cette vente

Spatule finement moulée et surmontée
d'une représentation anthropomorphe assise
élaborée avec une tête de saurien encadrée
de volutes échelonnées qui descendent
vers le bas du dos, et avec une petite tête
de grenouille émergeant à l'extrémité.

Les spatules à chaux en or sont des
exemples significatifs du niveau atteint
dans l'art de la fonte à la cire perdue.
Les peuples des civilisations andines ont
consommé et consomment encore des
produits issus de la coca. Les spatules à
chaux – *palillo* – faisaient partie des objets
utilisés pour la consommation rituelle
de la coca qui comprenaient un ensemble
de contenants, les *poporos*, qui étaient
destinés à contenir la poudre de chaux
produite à partir de coquillages marins.
Les alcaloïdes provenant des feuilles
de coca étaient consommés au travers de
la poudre préalablement concassée.

Pour un exemple similaire, voir A. Emmerich,
Gods and Men in Pre-Columbian Art:
A Special Exhibition, 1967 : n° 80.

CALIMA GOLD LIME DIPPER

*The finely cast solid dipper surmounted by
an elaborate anthropomorphic seated figure
with a saurian head framed by graduated
scrolls extending down the back, with a tiny
frog's head projecting from the end.*

*Ceremonial gold lime dippers eloquently
display the art of lost-wax casting. Andean
peoples consumed and continue to consume
coca. Lime dippers, palillos, were part of
the coca ritual paraphernalia including
containers, poporos, in which lime powder
from seashells was stored. The alkaloids from
the coca leaves would be released by the
powder extract once chewed.*

*For a similar example, see A. Emmerich,
Gods and Men in Pre-Columbian Art:
A Special Exhibition, 1967: no. 80.*



Détail





Détail

8

PENDENTIF EN OR STYLE INTERNATIONAL

ENV. 500-1000 AP. J.-C.

Poids brut : 270.3 gr.
Longueur : 11.5 cm. (4½ in.)

€50,000-70,000 \$55,000-76,000

PROVENANCE

Collection privée américaine
America Antigua, Tilburg, Pays-Bas,
acquis auprès de ce dernier le 11 juin 1992
Collection privée belge, acquise auprès
de cette dernière

Pendentif à l'allure massive représentant un animal mythique composite au corps étroit et sinueux avec des anneaux de suspension placés sur les talons de l'un des côtés, au corps nettement arqué et se terminant de part et d'autre de deux têtes grimaçantes parées de tresses et avec de grandes bouches montrant des dents incisées, des yeux en grains de café à moitié fermés et parées d'ornements auriculaires proéminents.

Pour un objet similaire, voir Seligman et Berrin, 1982 : n°111. Les productions en or de Style International se distinguent des autres œuvres en or postérieures du Panama par une volonté de simplicité, des surfaces lisses et douces avec un minimum de détails ajoutés. De telles créatures jumelles sont à mettre en relation avec le concept de régénération et de dualité.

INTERNATIONAL STYLE GOLD DOUBLE-HEADED EFFIGY PENDANT

The densely cast mythical composite animal with narrow, curved body, legs tightly bent, each upright snarling head trimmed by braidwork, with large snouts baring incised teeth, half-closed coffee-bean eyes and adorned with prominent ear ornaments, the outstretched talons supporting suspension loops.

The International Style is distinguished from later Panamanian gold works by an emphasis on simplicity, smooth silken surfaces with minimal, additive details. Such double-bodied creatures are related to concepts of regeneration and duality. For a similar double-bodied pendant, see Seligman, T.K. and Berrin, K., The Bay Area Collects: Art from Africa, Oceania, and the Americas, San Francisco, 1982, no. 111.





PROVENANT D'UNE IMPORTANTE
COLLECTION PRIVÉE EUROPÉENNE

9

PERSONNAGE CHORRERA, BAHÍA

ENV. 1000-400 AV. J.-C.

Hauteur : 28.1 cm. (11 in.)

€18,000-22,000

\$20,000-24,000

PROVENANCE

Collection Alain Brisset, Angoulême,
acquis en 1982
Galerie Mermoz, Paris,
acquis auprès de cette dernière
Importante collection privée européenne,
acquis auprès de cette dernière en 2004

Statuette caractérisée par de larges épaules ondulantes et une expression contemplative, au visage avec une bouche et des yeux étroits, et vêtue uniquement d'une coiffe en forme de casque ornée d'un motif curviligne.

Pour des exemples similaires,
voir The Metropolitan Museum of Art,
inv. n°1991.436.1 et E. et L. Deletaille,
1992 : p. 347, pl. 345.

La production des céramiques Chorrera est issue des civilisations antérieures de Valdivia et Machalilla (2300-1500 av. J.-C.). Elles se distinguent par des volumes symétriques généreux, une alternance harmonieuse et théâtrale de surfaces arrondies comportant des parties brunes lustrées, des corps simplifiés réduits aux volumes les plus élémentaires et une attention particulière apportée au rendu du visage qui est souvent surmonté dans le cas des plus belles productions d'une imposante coiffure d'extrême élégance. Avec des corps imposants et des expressions faciales intemporelles, les personnages de la civilisation Chorrera expriment le même sentiment de quiétude imperturbable que l'on retrouve sur les anciennes figurines anatoliennes de Kiliya.

CHORRERA FIGURE, BAHÍA

Distinguished by the billowing broad shoulders and contemplative expression, the face with narrow slit eyes and mouth, solely clothed in a domed cap ornamented with a swirling motif.

Chorrera ceramics derive from the earlier traditions of Valdivia and Machalilla, ca. 1000-400 B.C. They are distinguished by emphatic symmetry, a harmonious yet dramatic play of rounded planes and lustrous burnished surfaces. With imposing bodies and imperturbable facial expressions Chorrera effigies emanate the same quiet power of early Anatolian Kiliya figurines.



Idole d'Anatolie de style Kiliya,
Chalcolithique, env. 3000-2200 av. J.-C.
Christie's New York, 28 avril 2017, lot#12





10

PLAQUE VOTIVE VALDIVIA

ENV. 2300-2000 AV. J.-C.

Pierre volcanique
Hauteur : 23,5 cm (9 1/4 in.)

€6 000-8 000

PROVENANCE
Collection privée, Amsterdam
America Antigua, Tilburg, Pays-Bas,
acquise auprès de cette dernière le 12 février 1992
Collection privée belge, acquise auprès de cette dernière

EXPOSITION

EXPOSITION
Suisse Milygines Galerie Numaga 2003

Plaque de forme trapézoïdale avec des motifs circulaires creux en forme de points et des bandes géométriques

VAL DIVIA STONE PLACQUE

Of trapezoidal form with a pattern of punctate motifs set within geometric bands.

11

PLAQUE VOTIVE VALDIVIA

ENV. 2300-2000 AV. J.-C.

Pierre volcanique gris-vert pâle
Hauteur : 33,2 cm. (13 in.)

€7000-8000

PROVENANCE
Collection privée, Amsterdam
America Antigua, Tilburg, Pays-Bas
acquise auprès de cette dernière.
Collection privée belge, acquise

EXPOSITION

EXPOSITION
Amsterdam, RAI Amsterdam, *Pictura Antiquairs Nationaal (PAN)*,
30 septembre - 7 octobre 2001

BIBLIOGRAPHIE

Pictura Antiquairs Nationaal (PAN), Amsterdam, 2001, p. 53
Cruize Beurscatalogus & Magazine, no 2, Rotterdam, 2003, p. 23

Plaque décorée de deux motifs serpentiformes stylisés

VALDIVIA STONE PLAQUE

Carved with two opposed stylized serpents; in pale green stone.



12

12

STÈLE ANTHROPOMORPHE VALDIVIA

ENV. 2300-2000 AV. J.-C.

Pierre volcanique gris-vert pâle
Hauteur : 30 cm. (11⅓ in.)

\$5,000-7,000

\$5,500-7,600

PROVENANCE

Collection privée, Amsterdam
America Antigua, Tilburg, Pays-Bas,
acquise auprès de cette dernière le 12 février 1992
Collection privée belge, acquise auprès de cette dernière

EXPOSITION

Suisse, Milvignes, Galerie Numaga, 2003

Stèle représentant un personnage aux jambes et
au visage incisés et dont le corps comporte de nombreuses
traces d'usure et d'oxydation dues à l'enfouissement.

VALDIVIA STONE FIGURE

*With recessed facial plane and legs; in pale grey green stone,
the body distressed overall.*



13

STÈLE ANTHROPOMORPHE VALDIVIA

ENV. 2300-2000 AV. J.-C.

Pierre volcanique gris-vert pâle
Hauteur : 31 cm. (12⅔ in.)

€12,000-18,000

\$13,000-19,000

PROVENANCE

Collection privée, Amsterdam
America Antigua, Tilburg, Pays-Bas,
acquise auprès de cette dernière le 12 février 1992
Collection privée belge, acquise auprès de cette dernière

Stèle représentant un personnage stylisé aux pieds tournés
sur les côtés et aux bras le long du corps, paré d'un collier stylisé
et aux traits de visage typiques de cette production.

VALDIVIA STONE FIGURE

*A stylized figure with feet outturned, long arms to the sides,
adorned with a thick necklace and prototypical facial features.*



PROVENANT D'UNE COLLECTION
OUTRE-ATLANTIQUE

f14

FRAGMENT DE TEXTILE

PARACAS NECROPOLIS

ENV. 100 AV.-200 AP.J.-C.

Hauteur : 59 cm. (23½ in.)

€25,000-30,000

\$28,000-32,000

PROVENANCE

Collection privée suisse, depuis les années 1960

Collection privée, New York, acquis auprès de cette dernière,
dans les années 1970

Partie d'une bordure de grand manteau aux couleurs chatoyantes intenses mises en place sur un fond rouge omniprésent et tissée dans une laine de camélidé au point de broderie, décorée de trois chamans ailés de grande taille qui tiennent dans une main ou jettent chacun un bâton ou un élément rayé, tenant aussi un serpent, et doté chacun d'un visage ressemblant à un masque dont l'un représente un serpent sinueux qui entoure les yeux, et vêtus de courts pagnes à franges et de tuniques.

Pour un exemple similaire, voir The Metropolitan Museum of Art, inv. n° 33.149.87 ; pour des figures similaires, voir Gonzalez, 2008 : pl. 79.

La civilisation Paracas s'est développée entre 800 av. et 100 ap. J.-C dans la région Ica du Pérou actuel. Les tuniques et les manteaux finement travaillés de la classe dirigeante étaient décorés de motifs finement brodés représentant des personnages composites à caractères humain et animal parés de vêtements et de coiffes parfaitement ajustés. Les représentations étaient par ailleurs réalisées avec une importante palette de couleurs variées.

Ces vêtements étaient si distinctifs du statut social et de la richesse de leur propriétaire qu'ils accompagnaient ceux-ci dans leurs tombes.

PARACAS TEXTILE FRAGMENT

The border fragment from a large mantle woven in stem stitch embroidery in camelid wool with three large-scale winged shamans, each holding a striped shaft or throwing stick in one hand, and a snake-headed crook in the other, each with mask-like face one with a sinuous serpent surrounding the eyes wearing, short fringed kilts, tunics, the whole in deep and vibrant colors against the saturated red ground.

The Paracas people flourished between 800 B.C.-100 A.D. in the Ica region of modern Peru. The finely-wrought tunics and mantles of the ruling class were covered by minutely and meticulously embroidered composite animal-human creatures wearing clearly articulated clothing and headdresses. The designs incorporated a remarkable range of colors.

Such garments were so profoundly significant, as indicators of status and wealth, that they accompanied their owners to their graves.





15

VASE

PARACAS

ENV. 500-300 AV. J.-C.

Hauteur : 40 cm. (15¾ in.)

€5,000-7,000

\$5,500-7,600

PROVENANCE

Jean Roudillon, Galerie Le Corneur-Roudillon,
Paris

Collection Jean Paoli, Paris, acquis auprès
de ce dernier dans les années 1960

Transmis par descendance familiale
à l'actuel propriétaire

Vase piriforme avec des parties peintes en rouge foncé et gris, et avec un décor incisé sur chaque côté représentant deux personnages humains très stylisés qui portent des masques à têtes de félin, chacun aux pieds et aux mains retournés, à la dentition apparente, aux oreilles décollées et séparées par des serpents à double-têtes dont la peau dentelée retombe sur le sol rugueux.

Pour un exemple similaire, voir J. Rickenbach,
Nasca, 1999 : pl. 31.

The pear-shaped vessel incised on both sides with two large Feline Deities possibly a Pampas cat, each with feet and hands outturned, bared teeth, ears perked and separated by double-headed serpents with serrated skin against the roughened ground and with areas painted in dark red and grey.

*For a similar example, see J. Rickenbach,
Nasca, 1999: pl. 31.*

f16

BANDE DE TEXTILE

HUARMEY

HORIZON MOYEN, ENV. 600-900 AP. J.-C.

Longueur : 38.5 cm. (15½ in.)

€9,000-12,000

\$9,800-13,000

PROVENANCE

Jean-Eugène Lions (1929-2005),
Saint-Tropez et Genève
Collection privée, New York,
acquise auprès de ce dernier en 1972

EXPOSITION

Orono, Hudson Museum, University of Maine,
Empires Emerging: Collecting the Peruvian Past,
20 septembre 1997 - 26 avril 1998

BIBLIOGRAPHIE

Whittington, S.L., *Empires Emerging: Collecting the Peruvian Past*, Orono, 1997, p. 35, fig. 15

Bande de vêtement provenant probablement d'une manche et issue d'un textile en laine de camélidé avec une bordure inférieure aux motifs ondulés, décorée de deux personnages mythologiques stylisés de profil au museau carré et au sourire carnassier, tenant chacun une tête-trophée et vêtus de tuniques aux couleurs alternées.

Les textiles typiques de la civilisation Huarmey montrent l'influence du style Wari avec ses figures tracées en noir dans le but d'obtenir un plus grand effet graphique.

Pour d'autres exemples de textile Huarmey, voir Anton, 1987 : n° 107.

HUARMEY PANEL FRAGMENT

The vibrant band probably from a cuff, woven in slit-tapestry in camelid wool with two stylized mythical figures in profile, each with squared snout and toothy grin, holding a trophy-head, and wearing tunics of alternating colors, the lower edge in a wavy pattern.

The distinctive Huarmey textiles, show the influence of the Wari style with figures outlined in black for a greater graphic effect.



17

HACHE-PENDENTIF

GUANACASTE, NICOYA

ENV. 100-500 AP. J.-C.

Hauteur : 20.4 cm. (8 in.)

€7,000-10,000

\$7,600-11,000

PROVENANCE

Collection Jean-Louis Sonnery de Fromental

(1920-1995), Paris, depuis les années 1970

Transmis par descendance familiale

à l'actuel propriétaire

Pendentif en pierre verte marbrée à surface polie, à l'allure massive représentant une figure qui se caractérise par ses yeux circulaires au regard émergeant des formes planes du visage, avec une paire de plumes placées telle une crête sur le haut de la tête, un bec massif de forme angulaire retombant sur la poitrine et aux ailes repliées sur le torse bombé.

Ce type de pendentif aviforme peut tout aussi bien évoquer un personnage humain masqué qu'un aigle harpie natif d'Amérique Centrale ou du Sud.

Pour un exemple similaire, voir Potts, Pillsbury et Richter (éd.), *Golden Kingdoms: Luxury Arts in the Ancient Americas*, 2017 : p. 198, pl. 109.

COSTA RICAN JADE FIGURAL CELT PENDANT

Of robust form, distinguished by the circular eyes looking out from the recessed facial plane, a pair of crested feathers emanating from the top of the head, the massive angled beak resting on the chest, the wings resting folded on the raised chest; in pale green mottled stone with polished surface.

These bird-cects may represent either masked humans or the reclusive harpy eagle native to Central and South America.

*For a highly similar example, see Potts, Pillsbury and Richter (eds.), *Golden Kingdoms: Luxury Arts in the Ancient Americas*, 2017: p. 198, pl. 109.*



STATUE EN PIERRE

PUCARÁ

INTERMÉDIAIRE ANCIEN,
ENV. 200 AV.-200 AP.J.-C.

Hauteur : 27.8 cm. (11 in.)

€8,000-12,000 \$8,700-13,000

PROVENANCE

Collection Robert Kommer, New Jersey
 Bettina Schwimmer, Chicago, acquise auprès de cette dernière dans les années 1980
 Collection John Platt, Daniel M. Friedenberg (1923-2011), New York, acquise auprès de cette dernière dans les années 1980
 Arte Primitivo, New York, 19 mai 2004, lot 257
 Collection Howard Welsh, New York, acquise lors de cette vente
 Christie's, New York, 23 mai 2007, lot 29
 Collection privée belge, acquise lors de cette vente

Statue en grès brun-rouge d'allure massive, aux mains exprimant un geste religieux avec des doigts délimités avec soin, aux chevilles visibles, aux omoplates et à la colonne vertébrale indiquées, au large visage souligné par des yeux en creux et une bouche en retrait soulignée par une bordure, vêtue d'un short et d'une coiffe bombée surmontée d'un turban.

L'allure imposante de cette statue-pilier annonce les monolithes anthropomorphes de la civilisation Tiahuanaco. Les Pucaras, qui ont prospéré de 500 av. à 450 ap. J.-C. environ, ont su faire preuve d'un haut niveau de technicité en ce qui concerne leurs productions artistiques sur céramique, textile, sculptures en pierre et objets en métal. Les chercheurs suggèrent que la civilisation pucara précède celle de Tiahuanaco qui s'est développée par la suite dans la même région.

La puissance d'expression des statues-piliers annonce celle que l'on retrouve dans les modèles anthropomorphes Kalasasaya, en Bolivie actuelle.

RARE PUKARA STONE FIGURE

With a robust build, hands placed in a ritual gesture with fingers carefully delineated, ankle bones indicated, shoulder blades and spinal column demarcated, the broad facial plane distinguished by rimmed and recessed eyes and mouth, wearing trunks and headband over the domed headdress; in brown-red sandstone.

The Pukara, who flourished from around 500 B.C. to 450 A.D., employed highly sophisticated techniques for creating ceramics, textiles, stone sculptures, and metal objects. Scholars have proposed that the Pukara are the predecessors of the Tiwanaku, a powerful culture that later developed in the same area.

The power of this near-columnar figure foreshadows their anthropomorphic monoliths of Kalasasaya in modern Bolivia.



▪f19

STATUE**MAYA, KAMINALJUYÚ**

PRÉCLASSIQUE RÉCENT - PROTOCLASSIQUE ANCIEN, ENV. 700-200 AV. J.-C.

Hauteur : 59.4 cm. (23¾ in.)

€50,000-70,000

\$54,500-76,200

PROVENANCE

Earl L. Stendahl (1888-1966),
 Stendahl Galleries, Los Angeles
 Collection Schwartz, Détroit, acquise auprès de cette dernière le 19 mars 1965
 Ancient Art of the New World, Miami,
 acquise auprès de cette dernière
 The Fiore Arts Collection, Amérique du Nord,
 acquise auprès de cette dernière en 2012

EXPOSITION

Boston, Museum of Fine Arts, prêt,
 février 2012 - 2019

BIBLIOGRAPHIE

Stone, D.Z., *Pre-Columbian Man Finds Central America, The Archaeological Bridge*, Cambridge, 1972, p. 69
 Parsons, L.A., *The Origins of Maya Art: Monumental Stone Sculpture of Kaminaljuyu, Guatemala and the Southern Pacific Coast*, Washington, 1986, p. 28, n° 37

Représentation en basalte gris d'un personnage humain placé sur un piédestal en forme de borne, caractérisé par son torse étroit, l'évocation visible de ses pectoraux, ses épaules carrées et un fessier bien représenté, aux mains montrées repliées très en creux et ayant peut-être contenu des offrandes, et au visage joufflu impassible surmonté d'une coiffe à gradins.

Pour un modèle de style Kaminaljuyú identique avec une coiffure à plusieurs niveaux, voir J. Jones, *Precolumbian Art in New York: Selections from Private Collections*, 1969 : fig. 94.

A RARE MAYAN STONE FIGURAL MARKER

The erect and solid figure standing on a tapering peg base, distinguished by a narrow torso, delineated pectorals, squared shoulders and well-defined buttocks, the cupped hands deeply drilled possibly once holding offerings, the impassive, full-cheeked face topped with a tiered headdress; in grey basalt.

For a similar Kaminaljuyú figure with a tiered headdress see J. Jones, Precolumbian Art in New York: Selections from Private Collections, 1969: fig. 94.





f20

IMPORTANTE STATUE DE DIGNITAIRE

MAYA, JAINA

CLASSIQUE RÉCENT, ENV. 550-950 AP.J.-C.

Hauteur : 30.6 cm. (12 in.)

€90,000-120,000

\$98,000-130,500

PROVENANCE

Collection Jay C. Leff (1925-2000),
 Pennsylvanie, Uniontown, à la fin des années 1950
 Jay C. Leff fut le plus jeune président et
 dirigeant exécutif de la banque fondée par sa
 famille en 1947. Il fut aussi un collectionneur
 passionné d'œuvres provenant de nombreuses
 civilisations qui sont aujourd'hui présentes dans
 plusieurs musées américains d'importance,
 comme celles que l'on retrouve dans l'aile Michael
 C. Rockefeller du Metropolitan Museum of Art.
*Jay C. Leff was the youngest president and chief
 executive officer of the bank his family founded
 in 1947. He also was an avid collector of the arts of
 many cultures, and works from his collection
 are found in major American museums including
 the Metropolitan Museum's Michael C. Rockefeller
 wing devoted to the arts of Africa, Oceania
 and the Americas.*

Collection privée américaine, acquise auprès
 de cette dernière en 1983
 Ancient Art of the New World, New York,
 acquise auprès de cette dernière en 2004
 The Fiore Arts Collection, Amérique du Nord,
 acquise auprès de cette dernière en 2004

EXPOSITION

Pennsylvanie, Pittsburgh, Carnegie Institute,
Exotic Art from Ancient and Primitive Civilizations.
Collection of Jay C. Leff, 15 octobre 1959 -
 3 janvier 1960
 New York, Brooklyn Museum, *Ancient Art of
 Latin America from the Collection of Jay C. Leff*,
 22 novembre 1966 - 5 mars 1967
 Pennsylvanie, Allentown, Allentown Art Museum,
*Pre-Columbian Art from Mesoamerica from
 the Collection of Jay C. Leff*, 13 février - 2 avril 1972
 Virginie-Occidentale, Huntington, Huntington
 Galleries, *Ancient Art from Middle America,
 Selections from the Jay C. Leff Collection*,
 17 février - 9 juin 1974
 Boston, Museum of Fine Arts, prêt,
 2 novembre 2010 - 2019

BIBLIOGRAPHIE

Fairservis, W.A., *Exotic Art from Ancient
 and Primitive Civilizations, Collection of Jay C. Leff*,
 Pittsburgh, 1959, n° 481
 Easby, E.K., *Ancient Art of Latin America,
 From the Collection of Jay C. Leff*, New York, 1966,
 p. 107, n° 479
 Kan, M., *Pre-Columbian Art from Mesoamerica from
 the Collection of Jay C. Leff*, Allentown, 1972, n° 56
 Linduff, *Ancient Art from Middle America,
 Selections from the Jay C. Leff Collection*,
 Huntington, 1974, p. 106, n° 134



Statue de dignitaire maya, arrière-plan gauche.
 New York, Brooklyn Museum, *Ancient Art of
 Latin America. From the collection of Jay C. Leff*,
 22 novembre 1966 - 5 mars 1967





Statuette avec des traces de pigments bleu, crème et noir sur l'ensemble et représentant un dignitaire d'allure robuste exprimant un geste du bras droit avec une main légèrement refermée qui enserrait autrefois un objet, au bras gauche replié et plaqué vers la poitrine, au visage ovale avec un nez proéminent et des yeux fermés, un ventre retombant et cerclé d'un pagne noué à l'arrière, vêtu d'un manteau par-dessus son épaule gauche, orné d'ornements d'oreilles émergeants, coiffé d'un haut turban volumineux et avec des cheveux striés qui retombent sur l'arrière de son cou.

Les représentations les plus réalistes des habitants de la zone Maya ont été réalisées sur les statuettes en terre cuite de Jaina, une petite île au large de la côte de Campeche. Jaina est un site occupé de 300 av. à 1000 ap. J.-C environ, où les Mayas ont déposé les ossements des membres de leurs familles pour y être enterrés avec des vases et des personnages en céramique destinés à accompagner le défunt dans l'Autre Monde.

Réalisés souvent dans un style réaliste proche du portrait, les figurines mayas de la fin de la Période Classique sont une source de renseignements ethnographiques en ce qui concerne les vêtements, les caractéristiques physiques et la vie quotidienne. Une analyse des détails permet de déceler les signes de statut social.

Cette représentation spécifique à l'allure affirmée et animée, tenant probablement ici une offrande ou un instrument, arbore un turban distinctif qui peut suggérer un personnage appartenant à la caste sacerdotale qui participe à un rituel religieux. La classe sociale des prêtres et des devins mayas regroupait des fonctionnaires affectés aux cultes et qui opéraient selon une hiérarchie bien établie car ils servaient d'intermédiaires entre la population et les divinités.

La représentation d'un prêtre à l'allure affirmée revêtait clairement une allusion fonctionnelle et culturelle tant dans l'existence terrestre que dans l'Au-delà.

Pour une statue royale similaire, voir McNear, *High Cultures in the Americas before 1500*, 1982 : p. 17, n° 33.



Détail

IMPRESSIVE MAYAN STANDING FIGURE OF A NOBLEMAN, JAINA

The robust dignitary gesturing with the right arm and hand slightly clenched once holding an implement, the left arm bent and raised near the chest, his oval face with prominent nose and close-set eyes, his relaxed belly encircled by a sashed loincloth knotted on the reverse, a mantle draped over his left shoulder, adorned with projecting ear ornaments, tall volumetric turban and striated hair surrounding the back of his neck; traces of blue, cream, and black pigment remaining overall.

The naturalistic depictions of the Maya are most eloquently captured in the terracottas from Jaina, a small island off the coast of Campeche. Jaina was a Maya center occupied from ca. 300 B.C.-1000 A.D., where the Maya brought the bones of family members to be interred accompanied by ceramic vessels and figurines as escorts to accompany the deceased on their journey to the Underworld.

Created often in a realistic, portrait-like style, the Late Classic Maya figurines are an ethnographic source bringing to life the dress, physical traits and daily life. Their studied details reveal hallmarks of social status.

The compelling, gesticulating figure, once holding an offering or implement, sports a distinctive turban suggesting the possibility that he is a member of the priestly caste in the midst of a divination ritual. The Maya class of priests and diviners were cultic functionaries operating within a well-defined hierarchy as they served as intermediaries between the population and deities.

Clearly the tall authoritative priest's portrayal had a function and cultural significance both in life and in death.

For a similar regal figure, see McNear, High Cultures in the Americas before 1500, 1982: p. 17, no. 33.



21

DIGNITAIRE
MAYA, JAINA

CLASSIQUE RÉCENT, 550-950 AP. J.-C.

Hauteur : 19.8 cm. (7¾ in.)

€5,000-7,000

\$5,500-7,600

PROVENANCE

Collection Jean-Louis Sonnery de Fromental (1920-1995), Paris, depuis les années 1970
Transmis par descendance familiale à l'actuel propriétaire

Personnage en terre cuite avec traces de pigments bleu et rouge bordeaux, représenté debout les bras croisés dans une attitude contemplative, au nez allongé et portant un léger bouc, vêtu d'un pagne noué et paré de bijoux et d'une coiffure ornée d'une tête de pécari.

MAYAN DIGNITARY, JAINA

Standing with arms crossed in a contemplative gesture. The face with extended nose ridge and remains of goatee, wearing a sashed loincloth, large jewelry and headdress adorned with a peccary's head with remains of blue and claret pigment.

22

PERSONNAGE ASSIS

MAYA, JAINA

CLASSIQUE RÉCENT, 550-950 AP. J.-C.

Hauteur : 17.7 cm. (7 in.)

€18,000-22,000

\$20,000-24,000

PROVENANCE

Collection Art Institute of Chicago, Chicago, aliénation de l'objet Sotheby's, New York, 18 novembre 1987, lot 202 Collection privée belge, acquis lors de cette vente

Personnage assis représentant un dignitaire à fière allure, aux jambes et aux bras croisés, vêtu d'un pagne noué à pan rabattus et paré d'un collier de coquillages, surmonté d'une coiffe composée de bandes de coton et de plumes enroulées, et au visage souligné par d'élégantes scarifications décoratives.

Les détails tels que les scarifications faciales, les vêtements et les parures portés, sont autant de signes distinctifs d'appartenance à une classe sociale de haut niveau dans la société.

Pour une statue de dignitaire similaire, voir L. Schele, *Hidden Faces Of the Maya*, 1997 : p. 74, pl. 17.

MAYAN SEATED FIGURE, JAINA

The dignitary with a proud countenance, arms crossed and eyes downward cast, wrapped in a loin cloth, adorned with a spiny oyster shell necklace and layered cotton headdress with swirling feathers, the face distinguished by fine decorative scarification.

Details such as facial scarification, garments and adorments were all indicators of high ranking status in the Maya world.

For a similar elite figure, see L. Schele, Hidden Faces Of the Maya, 1997: p. 74, pl. 17.







La grande civilisation de la cité de Teotihuacán s'est développée durant plusieurs siècles après l'apogée olmèque et se situait dans la Vallée du Mexique, au nord-est de la ville moderne de Mexico. Apparue vers 600 av. J.-C avec une apogée au VI^e siècle ap. J.-C, la cité fut l'une des plus grandes métropoles du monde avec une population de plus de 150.000 habitants. Teotihuacán a été conçue selon un plan en damier pensé pour être aligné sur les montagnes sacrées environnantes et les grottes de la région. La ville était un carrefour commercial dirigé par des gouvernements séculiers et sacrés hiérarchisés. C'était une cité multiculturelle peuplée d'individus venant d'autres cités-états. L'influence considérable de cette ancienne métropole dans les arts comme dans l'économie fut la plus importante sous la domination des Aztèques qui considéraient l'immense ville comme la « Place des Dieux ». Selon le mythe fondateur de ces derniers, c'est à Teotihuacán que le monde a été créé.

Les représentations figurées en pierre de Teotihuacán ont longtemps fasciné les archéologues et les historiens de l'art car ces objets ne semblent pas représenter des individus en particulier. De telles créations semblent plutôt symboliser une représentation idéale aux expressions énigmatiques – ayant peut-être auparavant été ornées et individualisées d'incrustations de coquillage ou de pyrite placées dans les cavités orbiculaires ainsi que des ornements d'oreilles suspendus à des trous percés dans les lobes. Ces représentations sont à la fois imposantes tout en exprimant un sentiment d'autorité emblématique.

The great civilization of Teotihuacan arose many hundreds of years after the height of the Olmec and rests in the Valley of Mexico northeast of the modern Mexico City. It was founded around 600 B.C. and at its apogee in the 6th century A.D. it was one of the largest metropolises in the world with a population of over 150,000. Teotihuacan is laid out in a grid plan thought to be based on the alignment of the surrounding sacred mountains and caves in the region. The city was a trading crossroad centrally run by a hierarchy of secular and sacred leaders. This was a multi-cultural city populated with peoples from other city-states. The far-reaching influence of the ancient metropolis both in the arts and economy would be surpassed during the reign of the Aztecs, the latter considered the sprawling city as the "Place of the Gods". According only to their myth of origin it was here that the world was created.

Teotihuacan stone figures have long fascinated archaeologists and art historians because these objects do not appear to portray individuals. Rather, they seem to symbolize a general ideal whose expressions are enigmatic – possibly having been adorned and personalized by shell or pyrite inlays in the eye sockets, and ear ornaments hanging from holes drilled into the earlobes. The figures are both imposing, and convey an emblematic sense of authority.

Pyramide du Soleil. Berrin, K., Pasztori, E., *Teotihuacan: Art from the City of the Gods*, Londres, 1993, p. 16, fig. 1.

23

**IMPORTANTE STATUE
TEOTIHUACÁN**

PRÉCLASSIQUE - PROTOCLASSIQUE,
ENV. 300 AV.-300 AP.J.-C.

Schiste mêlé de serpentine, vert foncé, veiné et poli
Hauteur : 42.9 cm. (16½ in.)

€250,000-450,000 \$280,000-490,000

PROVENANCE

Jean Cambier, Waterloo, Belgique

Alphonse Jax, New York, acquise auprès
de ce dernier vers 1975

Sotheby's, New York, 16 mai 1995, lot 75

Collection Gérard Geiger (1958-2003),
Lausanne, acquise auprès d'Alphonse Jax
Importante collection privée européenne,
acquise auprès de cette dernière en 2004

EXPOSITION

Genève, Musée Rath, *Mexique, Terre des Dieux* :
Trésors de l'art précolombien, 8 octobre 1998 -
24 janvier 1999

BIBLIOGRAPHIE

Aveleyra, L. et Román Piña, R., *L'Art Précolombien : Olmèque, Maya, Aztèque*, Lausanne, 1996, p. 210

Burnand, G. et Stierlin, H., *Mexique, Terre des Dieux : Trésors de l'art précolombien*, Genève, 1998,
p. 129, n° 133

Geiger, G., Burnand, G. et al., *Au cœur de l'Amérique précolombienne. Collection Gérard Geiger*, Milan, 2003, pp. 90-91, n° 33



Important personnage masculin en serpentine schistique vert foncé et veinée à l'allure imposante au travers duquel on peut voir les influences stylistiques tardives des Olmèques et de l'art du Guerrero mêlées pour former le style classique Teotihuacán, aux jambes légèrement arquées et aux orteils nettement délimités, aux longs bras musclés le long du corps, aux pectoraux légèrement gonflés et aux clavicules dessinées avec délicatesse, à la colonne vertébrale visible et au dos taillé en V, au visage statique avec une bouche ouverte d'où l'on voit la dentition supérieure - ce qui représente une caractéristique stylistique de l'art lapidaire olmèque -, des yeux en retrait avec des perçements sur les côtés peut-être autrefois incrustés, des arcades sourcilières arquées et des oreilles percées pour y placer des ornements, et au-dessus de la tête aplatie avec une partie rugueuse qui peut suggérer les restes d'une coiffure ou d'un haut de chevelure.

L'ensemble des grandes statues stylisées du début de la période Teotihuacán présente des caractéristiques des traditions artistiques antérieures de la sculpture olmèque et Guerrero en ce qui concerne les attitudes, l'aspect physique et la position statique. Les œuvres Teotihuacán de cette taille comme celle présentée ici laissent à penser qu'elles ont été mutilées pour des raisons religieuses (voir Berrin et Pasztor, 1993 : pl. 13).

Pour un exemple de taille et de posture similaire, voir Bassani et McLeod, 1989 : n° 678 et M. Robb, *Teotihuacan: City of Water, City of Fire*, 2017 : p. 235, pl. 31. Pour un exemple similaire de coiffure, voir G. Burnand et H. Stierlin, Mexique, *Terre des Dieux : Trésors de l'art précolombien*, 1998 : p. 128, n° 130.

IMPRESSIVE EARLY TEOTIHUACÁN STONE FIGURE

The imposing figure showing the convergence of late Olmec and Guerrero styles merging into the classic Teotihuacan form, the male figure with slightly bent legs and deeply grooved toes, elongated, muscular arms by the sides, gently swelling pectorals, the back with a spinal groove and V-shaped groove and subtly delineated clavicles, the mask-like face with parted lips revealing upper gum, a stylistic trait of Olmec lapidary art, recessed eyes drilled at the corners perhaps once inlaid, arched brows and ear flanges pierced for ornaments, the flattened top of the head with a roughened septum indicating the remains of a headdress or a crest; in veined dark green schistic serpentine.

The corpus of such large, stylized Early Teotihuacan figures exhibit elements of the posture, material and static force of the earlier traditions of Olmec and Guerrero sculpture. Similar sized objects from Teotihuacan suggest that they were ritually damaged as the present example, Berrin and Pasztor, 1993: pl. 13.

*For examples of similar size and posture, see Bassani, E. and McLeod, M.D., Jacob Epstein Collector, Milan, 1989, no. 678, and M. Robb, *Teotihuacan: City Of Water, City of Fire*, 2017: p. 235, pl. 31. For the similar treatment of the headdress, see G. Burnand and H. Stierlin, Mexique, Terre des Dieux : Trésors de l'art précolombien, 1998: p. 128, no. 130.*





Fig. 1 Marqueurs du terrain de jeu n°7, Cantona, Mexique. Leyenaar, T., Musée Olympique, *Ulama – Jeu de balle des Olmèques aux Aztèques*, Lausanne, p. 27, pl. 15.

LE JEU DES DIEUX

Le jeu de balle, *ollamaliztli* en langue Náhuatl, était l'une des pratiques les plus populaires dans l'ancienne Mésoamérique, remontant probablement à la période olmèque aux environs de 1200 av. J.-C., dans la région du Golfe du Mexique moderne. Ce jeu était toujours pratiqué par les Aztèques, comme cela a été indiqué dans les chroniques des conquérants espagnols. Plus de 1500 terrains de jeu de balle ont été identifiés.

C'était à la fois un sport pratiqué pour son aspect récréatif mais aussi en tant qu'activité rituelle à caractère sacré associée à la guerre, au sacrifice et aux cycles du temps. La pratique de cette activité était pour les Mayas une reconstitution du jeu de balle mythique joué entre les Héros Jumeaux, dieux de la fertilité et de la vie, avec les dieux des Enfers qui incarnaient la mort. Dans la mythologie maya, les Héros Jumeaux ont pratiqué ce jeu pour sauver leur père, le Dieu du Maïs, et ils ont été victorieux sur les Seigneurs du Monde Souterrain.

La version maya de cette pratique était jouée dans des cours en maçonnerie (fig. 1) situés à proximité de l'enceinte la plus sacrée de la ville. Le nombre de joueurs variait, et les points étaient d'ordinaire marqués en projetant en l'air une balle de latex faite dans un caoutchouc dense et dont certaines pouvaient faire jusqu'à 30 centimètres de diamètre.

La balle ne pouvait être touchée que par les hanches, les cuisses, les bras voire les parties articulaires des joueurs : un rembourrage était nécessaire pour amortir l'impact de la balle en caoutchouc compact qui ricochait à grande vitesse au travers du terrain.

Les représentations de ce jeu sur les décors peints des vases en céramique, les reliefs en pierre (fig. 2) et terres cuites imaginées montrent des joueurs qui portent une grande variété d'accessoires vestimentaires. Un ensemble de modèles portatifs réalisés en pierre de ce type d'accessoires représente une catégorie importante dans les registres des sculptures mayas et de Veracruz.

Trois séries distinctes d'objets sont généralement représentées : les jugs, les hachas et les palmas. Les jugs, en forme de U et dénommés ainsi pour leur similitude de forme avec les mêmes matériels agricoles sont considérés comme les sculptures les plus anciennes illustrant le jeu de balle. Les hachas pour leur part, sont des objets qui pouvaient être insérés sur le jug (fig. 3). Les accessoires en pierre du jeu de balle qui nous sont parvenus pourraient avoir servi de trophées commémoratifs ou d'objets cérémoniels lors de processions liées à ce même jeu. Le véritable équipement de protection était probablement composé en matériaux périsposables comme le bois, le cuir, le papier et le tissu.

Le contexte général d'utilisation se rapportait au cycle universel de la vie, de la mort et de la renaissance des peuples mésoaméricains.

GAME OF THE GODS

The ballgame, *ollamaliztli* in Nahuatl, was one of the most popular rituals in ancient Mesoamerica, probably originating in the Olmec period, ca. 1200 B.C., in the Gulf region of modern Mexico. The game was still played by the Aztecs as chronicled by the conquering Spaniards. Over 1500 ball courts have been identified.

It was both a recreational sport and a sacrosanct ritual activity associated with warfare, sacrifice and the cycles of time. For the Maya it was a reenactment of the mythic ballgame played by the Hero Twins, gods of fertility and life, and the gods of the Underworld, death. In Maya mythology, the Hero Twins played the game to save their father, the Maize god, and the Hero Twins were victorious over the Lords of the Underworld.

The Maya version of the game was played in masonry courts (fig. 1) and was situated near the most sacred precincts of a city. The number of players varied, commonly points were scored by keeping a dense latex rubber ball (some perhaps as large as 30 cm.) in the air.

The ball could only be hit by the players' hips, thighs, upper arms and possibly knuckles. Padding was necessary to cushion the impact of the solid rubber ball which ricocheted through the court at high speed.

Images of the game on ceramic vase painting, stone reliefs (fig. 2) and figural terracottas show players wearing a variety of apparel. A range of portable replicas in stone of these accoutrements comprise an



Fig. 2 Contre-marche, 600-700 ap. J.-C., Maya, région d'Usumacinta. Collection privée. Leyenaar, T., Musée Olympique, *Ulama – Jeu de balle des Olmèques aux Aztèques*, Lausanne, p. 75, fig. 14.

important category of Mayan and Veracruz sculpture. Three distinct categories of gear are commonly represented: yokes, hachas and palmas. Yokes, U-shaped objects, named for their similarity to agricultural yokes, are considered the earliest sculpture in the ballgame kit. Hachas are objects which could be fitted into the yoke (fig. 3). Surviving stone ballgame equipment might have served commemorative trophies or as ceremonial items carried in processions related to the ballgames. The original protective gear probably was composed of perishable material such as wood, leather, paper and cloth.

The contest was a mnemonic of the universal cycle of life, death and rebirth to the Mesoamerican peoples.



Fig. 3 Joueur de balle, Maya, Jaina, 550-800 ap. J.-C., Stendhal Galleries. Favrot Peterson, J., *Precolumbian Flora and Fauna-Continuity of Plant and Animal Themes in Mesoamerican Art*, San Diego, 1990, p. 64, fig. 37.

f24

HACHA

MAYA

CLASSIQUE RÉCENT, 550-950 AP. J.-C.

Pierre avec traces de pigment rouge

Hauter : 28 cm. (7 in.)

€40,000-50,000 \$44,000-54,000

PROVENANCE

Earl L. Stendahl (1888-1966), Stendahl Galleries,
Los Angeles
Collection George C. Alderman, Baltimore,
acquise auprès de cette dernière vers 1965-1966
Ancient Art of the New World, Miami, acquise
auprès de cette dernière le 30 janvier 2011
The Fiore Arts Collection, Amérique du Nord,
acquise auprès de cette dernière

EXPOSITIONS

Brookville, Hillwood Art Gallery, Long Island
University, *Ceremonial Sculpture of
Ancient Veracruz*, 13 février - 27 mars 1988
Boston, Museum of Fine Arts, prêt,
août 2011 - 2019

BIBLIOGRAPHIE

Goldstein, M.M., *Ceremonial Sculpture of
Ancient Veracruz*, Brookville, 1988, n° 160

Hacha sculptée dans une pierre d'étroite section avec des traces de pigment rouge soulignant les zones piquetées, représentant une tête humaine stylisée de profil avec une longue moustache effilée, des lèvres entrouvertes, une partie de visage, sous les yeux, travaillée par piquetage et surmontée d'un turban noué et décoré de chaque côté d'un motif de feuillage.

MAYAN STONE HACHA

Of thin smooth section carved in the form of a stylized human head in profile, sporting a long tapering moustache, lips slightly parted, raised stippled area under the eyes, wearing a closely-fitted turban decorated with a foliate design, reminiscent of a quincunx motif, on each side; with red pigment highlighting the raised surfaces.



f25

HACHA

MAYA

CLASSIQUE RÉCENT, 550-950 AP. J.-C.

Pierre avec traces de pigment rouge

Hauter : 28 cm. (11 in.)

€40,000-50,000 \$44,000-54,000

PROVENANCE

Earl L. Stendahl (1888-1966),

Stendahl Galleries, Los Angeles

Collection George C. Alderman, Baltimore,
acquise auprès de cette dernière, 1964

Ancient Art of the New World, Miami, acquise
auprès de cette dernière, le 30 janvier 2011
The Fiore Arts Collection, Amérique du Nord,
acquise auprès de cette dernière

EXPOSITION

Boston, Museum of Fine Arts, prêt,

août 2011 - 2019

Hacha comportant des zones en creux
emplis de pigment rouge foncé et des zones
mises en valeur soulignées par la couleur
bleue typique des Mayas et représentant
un imposant profil de tête humaine stylisée,
avec des yeux circulaires profondément
encastrés, de lourds sourcils striés, des
lèvres relevées, des oreilles d'allure enroulée,
et un grand front surélevé et percé.

Pour un exemple similaire, voir E. Shook et
E. Marquis, *Secrets in Stone: Yokes, Hachas
and Palmas from Southern Mesoamerica*,
1996 : p. 112, n° 30.

MAYAN STONE HACHA

*The impressive profile of a stylized human
head with deeply recessed circular eyes, heavy
ridged eyebrows, lips drawn back, scrollwork
ears, and tall domed, pierced, forehead;
the recessed areas filled with dark red
pigment and with Maya blue for highlights.*

*For a highly similar example, see E. Shook
and E. Marquis, *Secrets in Stone: Yokes,
Hachas and Palmas from Southern
Mesoamerica, Philadelphia, 1996*,
p. 112, no. 30.*



f26

PAIRE DE VASES

MAYA

CLASSIQUE ANCIEN, ENV. 250-450 AP. J.-C.

Hauteurs : 26.4 et 27.5 cm. (10 1/2 et 10 7/8 in.) (2)

€90,000-120,000 \$98,000-130,500

PROVENANCE

Alfred E. Stendahl (1915-2010),
 Stendahl Galleries, Los Angeles
 Sotheby's, New York, 19 mai 1987, lot 211
 Collection privée, New York, acquise lors
 de cette vente

Ancient Art of the New World, Miami,
 acquise auprès de cette dernière
 Collection privée, Nouvelle-Angleterre,
 acquise auprès de cette dernière en 2002
 The Fiore Arts Collection, Amérique du Nord,
 acquise auprès de cette dernière en juin 2010

EXPOSITIONS

Boston, Museum of Fine Arts, prêt en 2008
 Toronto, Royal Ontario Museum, AAAP Gallery,
 prêt, 29 septembre 2012 - 28 septembre 2014

Paire de vases en terre cuite reposant sur une base à motifs entrelacés ajourés et décorée de chevrons, aux panse arrondies comportant une série peinte de glyphes basiques normalisés qui indiquent en abrégé une formule dédicatoire habituelle sur les céramiques d'importance, dont le glyphe (cf. détail) *yuhk'ib kakaw yuta* (« son récipient à boire pour le cacao fruité »), et surmontés de couvercles avec des cormorans à longs coups en guise de poignées dont les ailes aux plumes orange vif enlacent les mêmes couvercles.

Les vases-effigies du début de la Période Classique sont renommés pour leurs représentations réalistes en trois dimensions qui sont des moyens idéaux pour évoquer les divers aspects de la mythologie.

Les cormorans sont souvent représentés sur les céramiques mayas, tant en peinture qu'en reliefs modelés, en tant qu'oiseaux marins pouvant voyager avec aisance au travers des trois royaumes de l'univers et en tant que médiateurs venant du ciel, du monde terrestre et avec une capacité à pouvoir plonger jusqu'à quatre vingts pieds sous l'eau pour atteindre les Enfers.

Pour un exemple similaire, voir *Mexicon*, vol. VIII, n° 4, 30 juillet 1986, première de couverture ; pour des exemples polychromes, voir D. Reents-Budet, *Painting the Maya Universe: Royal Ceramics of the Classic Period*, 1994 : figs. 6.13 et 5.25.

"Given the shamanistic basis of Maya religion with its transformational beings, the cormorant makes an ideal symbolic transformational representative from the animal kingdom."

Reents-Budet, 1994 : p. 249

PAIR OF MAYAN LIDDED EFFIGY VESSELS

*Each standing on flaring latticework pedestal foot incised with a chevron pattern, the rounded sides painted with an abridged Primary Standard Sequence essentially a dedicatory formula given to important ceramics, including the glyph (cf. detail) *yuhk'ib kakaw yuta*, "his drinking vessel for fruity cacao", surmounted by long-necked cormorants as handles, with bright orange feathered wings fanning across the scutate lids and feathered head crests extending backward.*

Such Early Classic effigy vessels are noted for their lively three-dimensionality and are ideal vehicles for depicting mythological concepts.

Cormorants are often represented in Mayan ceramics both painted and modeled as these aquatic birds traveled with ease among the three realms of the universe mediating from sky, the terrestrial world and with their ability to submerge eighty feet below the water, attaining the Underworld.

For another similar example, see Mexicon, vol. VIII, no. 4, July 30, 1986, front cover; for polychrome examples, see Reents-Budet, Painting the Maya Universe: Royal Ceramics of the Classic Period, 1994: figs. 6.13 and 5.25.



Détail





Détail

PROVENANT D'UNE COLLECTION
OUTRE-ATLANTIQUE

f27

VASE CHOCHOLÁ

MAYA

CLASSIQUE RÉCENT, ENV. 550-950 AP. J.-C.

Hauteur : 12.5 cm. (4 7/8 in.)

€15,000-18,000

\$17,000-19,000

PROVENANCE

Collection privée américaine, dans les années 1970
Collection Carolyn et Walter Foxworth, Dallas,
avant 1990

EXPOSITIONS

Dallas, Dallas Museum of Art, *Chocolate Pots and Tomb Guardians from Ancient Mexico: Selections from Private Collections*, 2 juin - 30 novembre 1990
Dallas Museum of Art, prêt, 1990 - 2012

BIBLIOGRAPHIE

Freidel, D., Schele, L. et Parker, J., *Maya Cosmos: Three Thousand Years on the Shaman's Path*, New York, 1993, p. 194, fig. 4:9c

Vase à la panse légèrement évasée en céramique noire avec d'importantes traces de stuc vert pâle sur le corps du personnage et de stuc rose sur la bordure et à l'intérieur du récipient, dont la panse extérieure est élégamment incisée d'une scène représentant le Dieu du Maïs qui émerge d'un arbre dénommé *tsuk* (un ceiba sacré) qui est perçu par les Mayas en tant qu'*axis mundi*, unifiant les royaumes de la terre, des cieux, du jour et de la nuit, avec une représentation de *K'awiil* sortant de son front d'où jaillit un nuage décoratif de fumée abondante qui encadre l'ensemble du cartouche imagé également agrémenté de nénuphars qui suggèrent une scène de renaissance, et à l'arrière duquel est incisé une bande en diagonale où se trouvent cinq glyphes d'un texte dédicatoire que l'on peut partiellement traduire par « ...ici, fut dédiée la surface, fut sculptée pour... (le nom étant désormais illisible) ».

La représentation graphique incisée d'un jeune personnage comportant une représentation de figure ou de hache fumante sortant de son front peut être considérée comme l'évocation d'un ancêtre ou de la forme mythique du Dieu du Maïs remontant du Monde souterrain après son combat contre le Seigneur du Monde inférieur.

Voir le site mayavase.com, K9280, pour le déroulé photographique.

Nous remercions Donald Hales pour son interprétation de l'iconographie.

MAYAN BLACKWARE CHOCHOLÁ VESSEL

With slightly flaring walls deeply and fluidly carved with a panel enclosing the Tonsured Maize God emerging from the tsuk, sacred ceiba tree, interpreted by the Maya as the axis mundi, unifying the realms of earth, death, day and night, his forehead emanating a K'awiil celт from which pours out a sweeping decorative spray of steamy smoke as the framing device for the cartouche, further decorated with water-lilies suggesting a scene of rebirth, the reverse incised with a diagonal band of five glyphs with a dedicatory text partially translated as "[...] here, was dedicated, the surface, was carved for [...] (the name now illegible); with extensive remains of pale green stucco on the body and pink stucco on the rim, same stucco on the interior.

The graphically carved youthful figure with the smoking forehead celт or axe can be viewed as an ancestor figure or as the mythical depiction of the Maize God emerging from the Underworld after his battle with the Lords of the Netherworld.

See the website mayavase.com, K9280, for a roll-out photograph.

We thank Donald Hales for his assistance with the interpretation of the iconography.



28

HACHA

MAYA

CLASSIQUE RÉCENT, 550-950 AP. J.-C.

Pierre gris-vert

Hauter : 19.8 cm. (7¾ in.)

€10,000-15,000

\$11,000-16,000

PROVENANCE

Collection Jean-Louis Sonnery de Fromental

(1920-1995), Paris, depuis les années 1970

Transmise par descendance familiale

à l'actuel propriétaire

Hacha en pierre gris-vert élégamment sculptée et à l'allure élancée, représentant une chauve-souris stylisée aux joues bien visibles, à la gueule ouverte et aux oreilles en forme de coupe, avec des stries caractéristiques au-dessus des yeux en creux qui peuvent évoquer la représentation d'une chauve-souris à gorge jaune que l'on retrouve en Amérique Centrale ou du Sud.

Pour les oreilles de chauve-souris, voir

Shook et Marquis, *Secrets in Stone: Yokes, Hachas and Palmas from Southern Mesoamerica*, 1996 : p. 81, n° B12.

La chauve-souris est un élément important de la symbolique, de la religion et de l'écriture sacrée du monde mésoaméricain. Dans le *Popol Vuh*, le récit de la création chez les Maya Quiché, la chauve-souris est une composante incontournable.

MAYAN GREEN STONE HEAD HACHA

Of slender section, fluidly carved in the form of a stylized bat with well-modeled cheeks, open mouth and large, scooped ears and distinctive striations above the recessed eyes suggesting a depiction of yellow-throated bat native to Central and South America; in grey-green stone.

For bat ears, see Shook and Marquis, Secrets in Stone: Yokes, Hachas and Palmas from Southern Mesoamerica, 1996: p. 81, no. B12.

The bat is important in Mesoamerican symbolism, religion and hieroglyphic writing. In the Popol Vuh, the Quiché Mayan creation myth, the bat figures prominently and is associated with night, death and sacrifice.



f29

PENDENTIF

MAYA

CLASSIQUE RÉCENT, 550-950 AP. J.-C.

Pierre vert mousse

Hauter : 6.5 cm. (2½ in.)

€10,000-15,000

\$11,000-16,000

PROVENANCE

Alexander Gallery, New York

Collection privée de la côte est des États-Unis,
acquis auprès de cette dernière, le 14 juin 1984

"Among the ancient Maya,
jade was esteemed for its beauty
and preciousness and a rarefied
embodiment of life essence."

Taube, "Symbolism of Jade In Classic Maya Religion"
in *Ancient Mesoamerica*, 2005, p. 47

Pendentif en pierre vert-mousse percé sur les côtés pour suspension, montrant un visage classique de dignitaire maya sculpté avec habileté, aux yeux baissés, au nez aquilin, à la bouche entrouverte, paré d'un collier festonné avec des perçements et des anneaux d'oreilles, d'une coiffure à bandeaux représentant des motifs de soies de maïs arqués avec l'épi de maïs au centre de ses spathes et encadrée de motifs perlés qui évoquent les grains.

Le Dieu du Maïs (*Num Kaak*) était le symbole de la vie chez les anciens Mayas tout comme chez leurs prédecesseurs, les Olmèques. La tête du jeune Dieu du Maïs évoque un épi de maïs éclos.

Pour un exemple similaire, voir E. Benson, *Pre-Columbian Art from Mesoamerica and Ecuador: Selections from Distinguished Private Collections*, 1980 : p. 27, n° 55.

**MAYAN JADE PENDANT OF
THE MAIZE GOD**

The adroitly carved visage of a dignitary shows the classic Mayan lunate, downward-cast eyes, aquiline nose and parted lips, adorned with a scalloped and pierced collar, earspools, and layered headdress composed of arched corn silk motifs with the central maize cob sunken in the sheath and flanked by beaded elements symbolic of kernels; in moss green stone, pierced laterally for suspension.

The Maize God (Num Kaak) is symbolic of life itself to the ancient Maya and even their predecessors, the Olmec. The youthful Maize God's head forms an analog to the sprouting corn cob.

For a similar example, see E. Benson, Pre-Columbian Art from Mesoamerica and Ecuador: Selections from Distinguished Private Collections, 1980: p. 27, no. 55.



f30

DEUX PERSONNAGES FÉMININS

TLATILCO, RÉGION DE PUEBLA
PRÉCLASSIQUE MOYEN, 1200-800 AV. J.-C.

Hauteurs : 20.4 et 18.5 cm. (8 et 7½ in.) (2)

€15,000-25,000 \$17,000-27,000

PROVENANCE

J. J. Kleiman (1906-1995), New York
Collection George C. Alderman, Baltimore,
acquis auprès de ce dernier en 1963
Ancient Art of the New World, Miami,
acquis auprès de cette dernière le 30 janvier 2011
The Fiore Arts Collection, Amérique du Nord,
acquis auprès de cette dernière en 2011

EXPOSITION

Boston, Museum of Fine Arts, prêt,
août 2011 - 2019

"Girl of the musing mouth,
The mild archaic air,
For whom do you subtly smile?
Yield to what power or prayer
Breast vernally bare?"

Cecil Day Lewis

Groupe de deux statuettes féminines avec des traces de pigment rouge représentées avec réalisme, aux bras courts placés le long du corps, chacune au large visage aplati avec des yeux percés et une bouche entrouverte, vêtue pour l'une d'un pagne court et surmontées toutes deux d'une coiffure en textile plissé.

Le nom « Tlatilco » est issu de la langue Náhuatl et signifie « le lieu des objets cachés ». L'appellation Tlatilco fut donnée par les habitants qui trouvèrent plus tard les ruines et les objets produits par une civilisation qui avait disparue.

Tlatilco, Chupicuaro, et les autres cultures anciennes connues sont étroitement associées avec le monde olmèque. La plupart de ces civilisations primitives sont surtout connues pour leurs figurines en terre cuite caractéristiques représentant des femmes nues souvent coiffées de façon extraordinaire.

Pour le modèle de visage, voir D. Bradley et P.D. Joralemon, *The Lords of Life: The Iconography of Power and Fertility in Preclassic Mesoamerica*, 1992 : n° 16.

TWO TLATILCO FIGURES, PUEBLA

The two well-modeled female figures with short arms held at their waist, each head distinguished by the wide facial plane with elongated pierced eyes and lips parted, one with a folded short skirt, and each with distinctive headdress of overlapping fabric with remains of red pigment.

The name "Tlatilco" comes from the Nahuatl language, in which it means "the place of hidden things". "Tlatilco" was the name given by a later people who found ruins and artifacts from a people who had already disappeared.

Tlatilco, Chupicuaro, and related early cultures are closely associated with the Olmec culture. Many of these early cultures have become well-known for their distinctive clay figurines of nude women, often sporting fantastic hairstyles.

*For the facial type, see D. Bradley and P.D. Joralemon, *The Lords of Life: The Iconography of Power and Fertility in Preclassic Mesoamerica*, 1992: no. 16.*



31

PERSONNAGE ASSIS OLMÈQUE, LAS BOCAS

PRÉCLASSIQUE MOYEN, ENV. 1150-550 AV. J.-C.

Hauteur : 30.2 cm. (11½ in.)

€70,000-90,000 \$76,000-97,000

PROVENANCE

Edward H. Merrin et André Emmerich,
Zurich, dans les années 1970
Collection Denyse Berend, Paris,
acquis auprès de ces derniers fin des années
1970 – début des années 1980
Christie's, New York, 12 novembre 2004, lot 12
Importante collection privée européenne,
acquis lors de cette vente

Personnage en céramique creuse
recouverte d'un engobe crème en kaolin et
avec des détails décoratifs rouge intense
et brun sombre, avec ses doigts allongés
posés sur les chevilles, un corps d'adolescent
représenté avec attention comportant un
ventre retombant et de larges épaules, un
visage joufflu aux yeux allongés avec des
pupilles représentées, et portant une coiffe
plaquée bien ajustée et ornée d'un motif
incisé bipartite.



Fig. 1 Tête colossale olmèque, San Lorenzo,
env. 1200-900 av. J.-C., Musée national
d'anthropologie de Mexico. © Konstantin
Kalishko / Alamy Stock Photo

"Olmec Art is powerful and
simple, masterful and original."

Miguel Covarrubias, *Indian Art of Mexico
and Central America*, 1957 : p. 83

Les représentations olmèques en
céramique creuse dénommées « Baby
Face » sont caractéristiques du début et
du milieu de la Période Préclassique
(env. 1150-300 av. J.-C.) et représentent
une catégorie à part parmi les productions
de céramique mésoaméricaine. Elles sont
caractérisées par une élégante matière
argileuse blanche à engobe clair brun-crème,
des traits d'allure juvénile, généralement
sans sexe distinctif et assises les jambes
croisées. Les « Baby Face » ont en commun
certains traits stylistiques identiques à ceux
de la sculpture olmèque monumentale de
la côte du Golfe, dont les exemples les
plus évocateurs se trouvent sur le site de
La Venta et San Lorenzo (fig. 1).

Ce sont les têtes des personnages qui
concentrent la plus grande attention en
ce qui concerne le rendu artistique et les
détails anatomiques - certaines productions
ayant des traits faciaux intimidants alors
que d'autres montrent des physionomies
plus calmes. Le nez est typiquement aplati
et une attention particulière est donnée
aux bonnes joues enfantines.

Les « Baby Face » à céramique creuse
sont caractérisées par leur représentation
en trois dimensions, leur réalisme aux
lignes sinuées et leurs traits idéalisés
symétriques qui sont communs aux plus
belles réalisations artistiques olmèques
en basalte et en jade.

Plusieurs hypothèses ont été suggérées
quant à la finalité et à la fonction de cet
éigmatique ensemble bien particulier de
céramiques. Il semble avoir été associé à
la pratique de rituels en relation avec le
culte des ancêtres ou ayant trait aux enfants
(Benson et Castro-Leal, 1996 : p. 184). Ces
personnages aux traits d'adultes et juvéniles
mêlés et aux signes d'identification
sexuelle élémentaire défaillants évoquent
un type d'être surnaturel venant d'un
autre monde.

Pour le modèle, voir M. Coe, *Jaguar's
Children: Pre-Classic Central America*, 1965 :
p. 108, pl. 185.

OLMEC SEATED FIGURE, LAS BOCAS

The hollow kaolin-slipped figure with
elongated fingers resting on ankles, the
youthful body carefully modeled with soft
belly and broad shoulders, the full-cheeked
face with elongated eyes and with pupils
indicated, wearing a close-fitting cap incised
with a bipartite design of a stylized "flame
brow", painted overall in a creamy kaolin slip
with decorative details in rich red and
dark brown.

The Olmec hollow ceramic figures labeled
as 'babies' are characteristic of Early and
Middle Preclassic period, ca. 1150-300 B.C.
are a special category within Mesoamerican
ceramics. They are characterized by fine
white clay covered in burnished creamy white
slip with infantile features, usually without
a noticeable gender and seated with splayed
legs. The 'babies' share certain stylistic
traits with the monumental sculpture of
the Gulf Coast Olmec centers best witnessed
at La Venta and San Lorenzo (fig. 1).

The most attention in artistic and anatomical
detail is relegated to the figures' heads -some
have intimidating facial features and others
demonstrate calmer physiognomies. Typically
their noses are small and attention is given to
the puffy, infantile cheeks.

The hollow "babies" are significant for their
three-dimensionality, curvilinear realism and
symmetrical idealism traits shared by the
finest Olmec work in basalt and jade.

Several hypotheses have been proposed
for the purpose and function of this distinct
and enigmatic group of ceramics. They have
been associated with ancestor lineage rituals
and infant cults (Benson, E.P. and Castro-
Leal, M., *Olmec Art of Ancient Mexico*,
Washington, 1996, p. 184). Clearly the figures
with their combination of infant and adult
features and pronounced lack of primary
sexual characteristics represent a form of
supernatural, otherworldly being.

See M. Coe, *Jaguar's Children: Pre-Classic
Central America*, 1965 : p. 108, pl. 185.



32

IMPORTANT MASQUE

CHONTAL

PRÉCLASSIQUE RÉCENT, ENV. 300-100 AV. J.-C.

Serpentine vert foncé lustrée

Hauteur : 23 cm. (9 in.)

€225,000-425,000 \$250,000-460,000

PROVENANCE

The Merrin Gallery, Inc., New York

Collection Gérard Geiger (1958-2003),

Lausanne, acquis auprès de cette dernière

Importante collection privée européenne,
acquis auprès de cette dernière en 2004

EXPOSITIONS

Anvers, Etnografisch Museum,

*Offrandes pour une vie nouvelle. Sculptures
funéraires du Mexique occidental précolombien*,

6 juin - 6 septembre 1998

Genève, Musée Rath, *Mexique, Terre des Dieux*:

Trésors de l'art précolombien, 8 octobre 1998 -
24 janvier 1999

BIBLIOGRAPHIE

Burnand, G. et Stierlin, H., *Mexique*,

Terre des Dieux : Trésors de l'art précolombien,

Genève, 1998, p. 69, n° 58

Le Journal des Arts, n° 68, Paris, 1998, p. 15, n° 4

Holsbeke, M. et Arnaut, M., *Offrandes pour
une vie nouvelle. Sculptures funéraires du Mexique
occidental précolombien*, Anvers, 1998, p. 193, n° 115

Aveleyra, L. et Román Piña, R., *L'Art Précolombien :
Olmèque, Maya, Aztèque*, Lausanne, 1996, p. 107

Gay, C. et R., *Chontal: Ancient stone sculpture
from Guerrero Mexico*, Genève, 2001, p. 110, n° 69

Geiger, G., Burnand, G. et al., *Au cœur de
l'Amérique précolombienne. Collection Gérard
Geiger*, Milan, 2003, pl. 10



Alberto Giacometti,
Self-portrait, 1935, crayon sur papier,
© Succession Alberto Giacometti 2020 –
Fondation Alberto et Antoine Giacometti, Paris
et ADAGP, Paris





"Mexican stone sculptures
have largeness of scale & a grim,
sublime, austerity, a real stoniness.
They were true sculptors in
sympathy with their material
& their sculpture."

Henry Moore, *Writings and Conversations*,
vers 1925-1926

Masque avec deux trous de suspension
sur les côtés et représentant un visage
humain sculpté dans une pierre finement
polie de section étroite avec des formes
soulignées par un jeu élégant de reliefs
et de creux, avec de grandes joues fines,
une bouche largement ouverte, un front
proéminent, des cavités orbiculaires en creux,
et paré d'un diadème à gradins.

La représentation de visages sur des
masques, de simples panneaux ou des têtes
complètes est l'une des caractéristiques
qui définit l'art Chontal qui a connu une
production de têtes et de masques allant des
plus naturalistes aux plus abstraits selon un
corpus bien défini de représentations. Carlo
Gay a suggéré que les masques Chontal
étaient à l'origine de la production sculptée
des célèbres masques Teotihuacán qui
apparaissent par la suite.

La sculpture Mezcala, et plus particulièrement
celle de la taille plus réduite de style Chontal,
entraîne une modification de la vision
habituelle des formes humaines en raison d'un
traitement plus géométrique que naturaliste
des volumes. Le traitement de la sculpture est
principalement basé sur un jeu de reliefs et
d'aplats d'ordinaire travaillés symétriquement
selon un schéma élaboré et contraint
dépouillé.

Pour un exemple similaire, voir Couch,
N. C. C., *Pre-Columbian Art from The Ernest
Erickson Collection*, New York, 1988,
p. 42, fig. 44.

IMPRESSIVE CHONTAL MASK

Of thin section distinguished by the play of recessed and raised planes with smooth, high cheekbones, full lips parted and a pronounced narrow forehead with sunken eyes sockets, subtly sweeping into a stepped diadem; in dark green finely polished serpentine, pierced at the sides of the head.

The representation of a face through masks, face-panels and heads is a defining characteristic of the Chontal style. The Chontal produced a range of naturalistic to abstract masks and heads as compared to the corpus of figures. Carlo Gay hypothesized that Chontal masks evolved into the famed carving tradition of the later Teotihuacan masks.

Mezcala sculpture particularly that of the more reductivist Chontal style, alters the traditional perception of the human form by its geometric rather than naturalistic interpretation. Chontal sculpture is distinguished by a play of volumes and planes usually with a symmetrically composed and constrained format stripped bare.

*See for similar example, N. C. C., *Couch, Pre-Columbian Art from The Ernest Erickson Collection*, New York, 1988, p. 42, fig. 44.*



Masque, Guerrero, style Mezcala.
Couch, 1988, p. 42, fig. 44.



Kenilworth - Miami
1950

James et Marilynn Alsdorf, Kenilworth Miami, 1950. Photographe inconnu. Avec l'aimable autorisation de la famille Alsdorf.

THE JAMES AND MARILYNN ALSDORF COLLECTION

La Collection de James et Marilyn Alsdorf fait figure de contribution remarquable dans l'histoire des connaisseurs d'art américains. Progressivement rassemblée tout au long de la seconde moitié du XX^e siècle par deux des plus généreux mécènes municipaux et culturels de Chicago, la Collection, incomparable de par son ampleur et sa qualité, met en lumière les formidables prouesses artistiques de l'Homme au fil du temps et au gré de la géographie. Le couple y voit une occasion unique d'exploration, d'aventure et de quête de beauté, depuis les pièces remplies d'œuvres de sa résidence de Chicago jusqu'aux lointains continents et terres historiques. La logique de collection des époux repose, selon les dires de Marilyn Alsdorf, sur une volonté simple mais profonde : « Nous recherchons des objets », explique-t-elle, « pour le plaisir des yeux et de l'âme... »

Dès les années 1950 et le début de leur collection, les Alsdorf s'inscrivent en fervents mécènes de l'Art Institute of Chicago, offrant ou prêtant des centaines d'œuvres au musée. Longtemps administratrice de l'AIC, Marilyn Alsdorf y occupe le poste de présidente du Conseil des Femmes, tandis que James Alsdorf devient président du musée de 1975 à 1978. Les décennies de générosité du couple envers l'AIC se prolongeront au-delà de la mort de M. Alsdorf et jusqu'au XXI^e siècle. En 1997, Mme Alsdorf fait don à l'AIC de quatre cents œuvres d'art d'Asie du Sud-Est, un legs significatif salué par l'exposition majeure *A Collecting Odyssey: Indian, Himalayan, and Southeast Asian Art from the James and Marilyn Alsdorf Collection*. Moins de dix ans plus tard, elle réalise un autre don conséquent en soutenant la construction des galeries Alsdorf d'art indien, d'Asie du Sud-Est, himalayen et islamique, un espace saisissant conçu par Renzo Piano qui fait le pont entre le bâtiment de Michigan Avenue et l'aile moderne du musée.

The Collection of James and Marilyn Alsdorf represents a notable achievement in the history of American connoisseurship. Steadily acquired throughout the latter half of the twentieth century by two of Chicago's most important civic and cultural patrons, the Collection is unparalleled in its breadth and quality, illuminating the remarkable feats of human artistry across time and geography. For the Alsdorfs, collecting represented a unique opportunity for exploration, adventure, and the pursuit of beauty, extending from the art-filled rooms of their Chicago residence to distant continents and historic lands. The couple's philosophy of collecting, as Marilyn Alsdorf explained, was simple yet profound: "We looked for objects," she said, "to delight our eyes and souls...."

*From the 1950s, the Alsdorfs were especially ardent patrons of the Art Institute of Chicago, gifting or lending hundreds of works to the museum commencing in the earliest days of their collecting. A longtime AIC trustee, Mrs. Alsdorf served for a time as president of the museum's Women's Board, while Mr. Alsdorf served as AIC chairman from 1975 to 1978. The couple's decades of generosity toward the AIC would extend past Mr. Alsdorf's death and into the twenty-first century. In 1997, Mrs. Alsdorf presented the AIC with some four hundred works of Southeast Asian art, a transformative bequest celebrated by the landmark exhibition *A Collecting Odyssey: Indian, Himalayan, and Southeast Asian Art from the James and Marilyn Alsdorf Collection*. Less than a decade later, Mrs. Alsdorf made yet another monumental gift when she supported the construction of the Alsdorf Galleries of Indian, Southeast Asian, Himalayan, and Islamic Art, an arresting Renzo Piano-designed space bridging the museum's Michigan Avenue building and Modern Wing.*



f33

DIADÈME SICÁN

INTERMÉDIAIRE RÉCENT,
ENV. 1100-1400 AP. J.-C.

Hauteur : 30 cm. (11½ in.)

€8,000-12,000 \$8,700-13,000

PROVENANCE

Jean-Eugène Lions (1929-2005),
Saint-Tropez et Genève
Bettina Schwimmer, Chicago
Collection James et Marilyn Alsdorf,
Chicago, acquis auprès de cette dernière
le 10 octobre 1983

Diadème en forme de croissant percé de toutes parts sur la bande intérieure pour permettre des accroches et décoré sur la partie extérieure avec des motifs d'oiseaux très stylisés travaillés au repoussé, l'ensemble étant orné sur toute la surface de motifs en pointillé en relief et d'appendices circulaires suspendus.

Le diadème en forme de U fait partie de l'ensemble du masque funéraire Sicán. Pour un objet similaire, voir *Sicán. Ancient Peru Unearthed: L'Or du Pérou antique*, 2006 : p. 131.

SICÁN GOLD DIADEM

The crescentic plaque repoussé on the exterior band with highly stylized avians, the sheet embossed overall with stippling and ornamented with circular dangle attachments, the inner perimeter pierced overall for attachments.

The U-shaped head piece formed part of a Sicán funerary face mask assemblage. For an example, see Sicán. Ancient Peru Unearthed: L'Or du Pérou antique, 2006: p. 131.



f34

TROIS ORNEMENTS PÉROU

ENV. 1100-1400 AP. J.-C.

Hauteur : 2.5 cm. (1 in.)

(3)

€2,500-4,500 \$2,800-4,900

PROVENANCE

Bettina Schwimmer, Chicago
Collection James et Marilyn Alsdorf,
Chicago, acquis auprès de cette dernière
le 27 septembre 1982

Ensemble atypique d'ornements à double orifices en forme de protège-doigts concaves avec des ongles rendus avec soin.

Pour un exemple similaire, voir Lempertz, Bruxelles, 10 janvier 2010, lot 81.

THREE PERUVIAN GOLD ORNAMENTS

The unusual set of double pierced ornaments, each in the form of a human fingertip, concave with the nail carefully modeled.

For similar nail ornaments, see Lempertz, Brussels, January 10, 2010, lot 81.



35



36

f35
**PENDENTIF
OLMÈQUE**

PRÉCLASSIQUE, ENV. 900-600 AV. J.-C.

Pierre vert pâle tachetée
Hauteur : 10.3 cm. (4 in.)

€3,000-5,000

\$3,300-5,400

PROVENANCE

Marianne et Robert Huber, Dixon, Illinois,
depuis les années 1960
Collection James et Marilynn Alsdorf, Chicago,
acquis auprès de ces derniers le 22 août 1984

Pendentif en pierre vert pâle marbrée avec
deux trous de suspension, en forme de tête
de canard stylisée à la tête arrondie, aux yeux
circulaires renfoncés et avec des perforations
arrière sur les côtés du bec supérieur.

OLMEC JADE PENDANT

*In the form of a stylized duck's head with
rounded head, sunken circular eyes and
recessed drilling at the sides of the upper
beak; in mottled pale green stone perforated
twice for suspension.*

f36
**MASSUE
GUANACASTE, NICOYA**

PÉRIODE IV, ENV. 1-500 AP. J.-C.

Pierre vert-olive tachetée
Hauteur : 6.9 cm. (2¾ in.)

€3,000-5,000

\$3,300-5,400

PROVENANCE

Marianne et Robert Huber, Dixon, Illinois,
dans les années 1970
Collection James et Marilynn Alsdorf, Chicago,
acquise auprès de ces derniers le 4 mai 1980

Massue en forme de tête de singe,
peut-être un *Cebus* de la famille des
Capucins, qui se distingue par de grands
yeux creux et une bouche béante sculptée
comme deux jambes recourbées qui
forment la mâchoire inférieure.

Pour un exemple similaire, voir J. Jones,
Jade in Ancient Costa Rica, 1998 : p. 76, pl. 57.

COSTA RICAN STONE EFFIGY MACE HEAD

*In a form of a monkey's head, possibly
from the genus *Cebus* of the capuchins family,
distinguished by large, hollowed eyes and
gaping mouth carved as two bent legs forming
the lower jaw.*

*For a highly similar example, see J. Jones,
Jade in Ancient Costa Rica, 1998: p. 76, pl. 57.*

f37
**PERSONNAGE
OLMÈQUE**

PRÉCLASSIQUE, ENV. 900-600 AV. J.-C.

Pierre noire
Hauteur : 8.3 cm. (3¼ in.)

€4,000-6,000

\$4,400-6,500

PROVENANCE

Collection Dr Fred Olsen (1891-1986),
Guilford, Connecticut
Fred Olsen, un grand industriel de la chimie,
était un collectionneur passionné d'œuvres d'art
allant de la peinture copte ancienne à la peinture
chinoise. Dans les années 1950, M. et Mme Olsen
se sont pris de passion pour l'art Taino et ils ont
voyagé en pirogue dans les jungles reculées
du Venezuela, du Surinam et de la Guyane,
à la recherche des sites longtemps oubliés des
Arawaks primitifs.

*Fred Olsen, a leading industrial chemist, was
an avid collector of art ranging from ancient
Coptic to Chinese paintings. In the 1950s, Mr. and
Mrs. Olsen became passionate for Taino art and
journeyed by dugout canoe to the remote jungles of
Venezuela, Surinam and Guyana in search a long
forgotten sites of the original Arawaks.*

Parke-Bernet Galleries, New York, 5 février 1972, lot 1
Collection James et Marilynn Alsdorf, Chicago,
acquis lors de cette vente



37



38

f38

RARE STATUETTE

MAYA

CLASSIQUE RÉCENT, ENV. 550-950 AP.J.-C.

Bois de lapacho

Hauteur : 5.8 cm. (2⅓ in.)

€4,500-6,500

\$4,900-7,000

PROVENANCE

Everett Rassiga (1921-2003), New York
Collection James et Marilyn Alsdorf, Chicago,
acquise auprès de ce dernier le 29 avril 1972

EXPOSITION

Chicago, The Arts Club of Chicago,
High Culture in the Americas before 1500,
15 novembre - 31 décembre 1982

BIBLIOGRAPHIE

McNear, E., *High Culture in the Americas before 1500*, Chicago, 1982, p. 11, n° 16

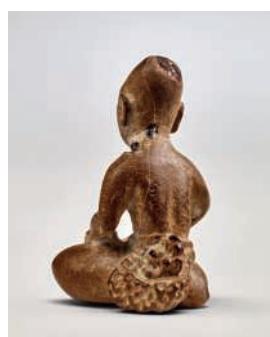
Personnage en bois de lapacho avec des restes de pigments noirs et représenté assis les jambes croisées, revêtu d'un pagne finement ajusté et portant un panier de fruits (?) sur son dos.

Pour un exemple similaire, voir Sotheby's, New York, 12-13 mai 1983, lot 39 (Collection Jay C. Leff).

RARE MAYAN WOOD FIGURINE

The crosslegged male solely clothed in a loincloth, supporting a satchel of fruits (?) at the back; in Lapacho wood with remains of black pigment.

For a similar example, see Sotheby's, New York, May 12-13, 1983, lot 39 (Jay C. Leff Collection).



PIERRE D'ÉTERNITÉ

Le jade était le plus précieux des matériaux pour les Mayas de la Période Classique. Dénommée précisément jadéite en Mésoamérique, elle était appréciée non seulement pour sa beauté et sa splendeur, mais aussi comme une pierre dotée d'une importance symbolique.

Le jade était rare et provenait d'un gisement unique localisé dans les hautes terres du Guatemala. Il est plus robuste de par sa nature que la néphrite de Chine qui est similaire. Plus résistante que l'acier, la jadéite ne s'écailler pas comme l'obsidienne et le silex, et bien que non dotés d'outils en métal, les artisans de l'Amérique antique ont su mettre en œuvre une combinaison de techniques de percussion et d'abrasion progressive. Les productions les plus prisées sont réalisées dans un jade vert pomme et vert émeraude.

Les Mayas ont associé le jade à un certain nombre de valeurs, comprenant les rangs sociaux élevés, la richesse, la royaute, le maïs et le souffle vitalisant de l'âme. D'un point de vue plus démonstratif, les bijoux en jade copiaient la parure associée à l'une de leurs principales divinités, le Dieu du Maïs, dont les magnifiques parures sublimaient les feuilles vertes encadrant les épis de maïs en germination.

Pour les Mésoaméricains, depuis la période des Olmèques, le jade était l'évocation évidente et parfaite du renouveau et de la renaissance.

For the Classic Maya jade was the most precious of substances. Geologically identified in Mesoamerica as jadeite, it was not only esteemed for its beauty and splendor but also as a stone redolent with symbolic import.

Jade was rare, coming from a single source located in the highlands of Guatemala. It is harder, than its relative nephrite from China. Tougher than steel, jadeite does not flake like obsidian and flint and without any metal tools, the ancient craftsmen used a combination of time-consuming percussion and abrasion techniques. The more prized works are an apple-colored and emerald green jade.

The Maya imbued jade with a number of meanings including elevated status, wealth, kingship, maize and the vitalizing breath soul. On an emblematic level, jade jewelry copied the finery associated with one their principal deities, the Maize God, whose magnificent adornments emulate the luminescent green maize leaves of the sprouting cornstalk.

For the Mesoamericans, going back to Olmec, jade was the perfect tangible metaphor for renewal and rebirth.

f42

PENDENTIF

MAYA

CLASSIQUE RÉCENT, ENV. 550-950 AP. J.-C.

Pierre jaspée vert pomme finement polie

Hauteur : 3.4 cm. (1½ in.)

€2,500-4,500

\$2,800-4,900

PROVENANCE

Bettina Schwimmer, Chicago

Collection James et Marilyn Alsdorf,

Chicago, acquis auprès de cette dernière
le 28 septembre 1982

Pendentif épais en pierre vert pomme de diverses nuances, percé trois fois sous le menton pour accroche et sur les côtés de la tête, en forme de tête de dignitaire portant une coiffe enveloppante qui comporte un motif stylisé de la partie centrale d'un épis de maïs.

MAYAN JADE PENDANT

Of thick section boldly carved with a dignitary's head framed by a complex headdress including a stylized central maize element; in variegated apple green stone, pierced three times below the chin for attachments, and pierced at the sides of the head for suspension.



f43

PENDENTIF

MAYA

CLASSIQUE RÉCENT, ENV. 550-950 AP. J.-C.

Pierre vert chatoyant finement polie

Hauteur : 2.5 cm. (1 in.)

€1,500-2,500

\$1,700-2,700

PROVENANCE

Bettina Schwimmer, Chicago

Collection James et Marilyn Alsdorf, Chicago,
acquis auprès de cette dernière le 17 février 1984

Pendentif en pierre vert chatoyant représentant un crâne au sourire grimaçant, inséré dans une monture moderne en or et percé cinq fois pour suspension.

MAYAN JADE PENDANT

The circular plaque carved with a grinning, toothy skull; in verdant green stone, set in a modern gold ring, pierced five times for suspension.



f44

MASQUE-PENDENTIF MAYA

CLASSIQUE ANCIEN, ENV. 250-450 AP. J.-C.

Jadéite vert foncé tachetée
Hauteur : 9.3 cm. (3 1/2 in.)

\$8,000-12,000 \$8,700-13,000

PROVENANCE

Marianne et Robert Huber, Dixon, Illinois,
dans les années 1960
Collection James et Marilyn Alsdorf, Chicago,
acquis auprès de ces derniers le 30 janvier 1966

Pendentif percé au sommet pour suspension en pierre tachetée vert foncé avec des zones alternées de couleur beige et probablement issu d'un important collier en jade avec la représentation d'un visage de dignitaire ou de divinité souligné par de grandes joues, des yeux perforés baissés et une bouche ouverte.

« Yax est le mot maya qui indique les couleurs verte et bleue. Les croyances mayas considéraient ces deux mêmes couleurs comme le centre du monde et le point de convergence du Cosmos. » Pour un exemple similaire, voir Potts, Pillsbury et Richter (éd.), *Golden Kingdoms: Luxury Arts in the Ancient Americas*, 2017 : p.77.

EARLY MAYAN JADE MASK

Of a youthful dignitary or deity, probably a pendant from a massive jade necklace, distinguished by high cheek bones, pierced downward cast eyes and full parted lips; mottled stone with areas of dark green and beige stone, pierced at the top of the forehead for suspension.

*"Yax is the Maya word for the colors of green and blue. In Mesoamerican thought, green and blue were considered the colors of the center of the world. The point of convergence of the Cosmos." For a highly similar example, see Potts, Pillsbury and Richter (eds.), *Golden Kingdoms: Luxury Arts in the Ancient Americas*, 2017 : p. 77.*

f45

DIVINITÉ ASSISE

STYLE COPÁN

CLASSIQUE ANCIEN, ENV. 250-450 AP. J.-C.

Pierre verte tachetée

Hauteur : 15 cm. (5⅝ in.)

€12,000-18,000

\$13,000-19,000

PROVENANCE

Earl Leopold Stendahl (1888-1966),
Stendahl Galleries, Los Angeles, depuis 1966
Alfred E. Stendahl (1915-2010), Stendahl Galleries,
Los Angeles
Collection James et Marilynn Alsdorf, Chicago,
acquise auprès de cette dernière le 7 mars 1984

Personnage en jade vert tacheté peut-être anciennement couvert de cinnabre et représentant une version humanisée de la Principale Divinité Oiseau ou un membre de la classe sociale dirigeante revêtu d'un masque de cette divinité, caractérisé par de grands yeux aux pupilles carrées et incisées qui sont souvent un signe d'identification des êtres solaires ou surnaturels dans l'art maya, au nez placé au-dessus d'un bec aplati tombant, avec une dent supérieure qui émerge de lèvres entrouvertes encadrées de barbeaux enroulés, et présentant dans ses mains recourbées un sceptre royal à tête de serpent.

La Principale Divinité Oiseau, parfois appelée *Vucub Caquix*, est présente dans les mythes Quiché du *Popol Vuh*, où elle est associée à l'administration de la royauté. L'oiseau surnaturel est relié à un événement légendaire dans lequel un faisceau céleste est remis à *Huun Ajaw*, le premier dirigeant de l'humanité.

Pour une position similaire des bras tels des pâtes de crabes, voir V. Fields et D. Reents-Budet, *Lords of Creation: The Origins of Sacred Kingship*, 2005 : pl. 66.

EARLY MAYAN STONE SEATED DEITY, COPÁN STYLE

The figure represents a humanized version of the Principal Bird Deity or depicts a ruler wearing a Principal Bird Deity mask, distinguished by the large eyes with square, incised pupils, such eyes are often diagnostic of the solar or supernatural beings in Mayan art, the nose sits atop a flattened, downward beak, with an upper tooth projecting from the parted lips flanked by curling barbels, prominently displaying in its singular cupped hands a regal serpent-headed scepter; in green mottled jade, possibly once coated with cinnabar.

*The Principal Bird Deity sometimes entitled *Vucub Caquix* ("Seven Macaw") is featured in the Quiche myths of the Popol Vuh where it is associated with office of kingship. The supernatural avian is linked with a fabled event in which a heavenly bundle was conferred upon Huun Ajaw, the first human ruler.*

For a similar seated ruler-deity figure, see The Metropolitan Museum of Art, inv. no. 1979.206.1069. For a figure with a similar crab-claw position of the hands, see V. Fields and D. Reents-Budet, Lords of Creation: The Origins of Sacred Kingship, 2005: pl. 66.



THE JAMES AND MARILYN
ALSDORF COLLECTION



Détail des glyphes

f46

CONQUE MUSICALE MAYA

CLASSIQUE ANCIEN, ENV. 250-450 AP. J.-C.

Hauteur : 25 cm. (9½ in.)

€10,000-15,000

\$11,000-16,000

PROVENANCE

John Menser, Dallas, à la fin des années 1970
Marianne et Robert Huber, Dixon, Illinois,
dans les années 1980
Collection James et Marilyn Alsdorf, Chicago,
acquise auprès de ces derniers le 10 mai 1984

Conque percée de trous pour faire résonner diverses notes de musique et avec des zones incisées emplies de pigment rouge intense ainsi qu'une paire de trous de suspension le long du rebord, richement décorée d'un portrait vu de profil représentant un ancien souverain au regard tombant et dont le glyphe du nom qui se trouve dans la coiffe est malheureusement effacé, suivi d'une évocation étonnante de divinité personnifiant l'eau et dont l'iconographie suggère le monde aquatique des Enfers, et comportant une colonne verticale de huit glyphes finement incisés en-dessous du portrait avec la mention « nom du propriétaire » de l'objet comme étant « *yu-b(i); mam; ajaw* » que l'on peut interpréter comme « grand-père, le seigneur de la conque » suivie d'une autre référence au dernier propriétaire.

D'après les représentations imagees de leur usage (fig. 1), on sait que les conques étaient employées par les chasseurs sur le chemin du retour rapportant des cerfs abattus le plus souvent dans un but de sacrifices religieux. Les conques, décorées ou non de motifs associés au monde aquatique, sont devenues des symboles du monde de la mort et de Xibalba, l'univers aquatique du monde souterrain maya.

Pour des exemples similaires, voir V. Fields et D. Reents-Budet, *Lords of Creation: The Origins of Sacred Kingship*, 2005 : pl. 75. L. Parsons, *The Face of Ancient America*, 1988 : pp. 124-125, no. 85.

Nous tenons à remercier Donald Hales pour l'interprétation des glyphes.

Détail d'un musicien jouant de la trompette en coquillage, Nayarit, env. 150 av.-250 ap. J.-C.
Fields, V. M. et Reents-Budet, D., *Lords of Creation: The Origins of Sacred Maya Kingship*, Londres, 2005, p. 180, fig. 75.

MAYAN CONCH SHELL TRUMPET

The elaborately decorated conch shell bears the profile portrait of an ancestral ruler peering downward, unfortunately the name glyph in the figure's headdress is now abraded, followed by an upended version of a deity image of personified water, iconographically suggesting the watery Underworld, a vertical column of eight finely incised glyphs below the downward peering head include the 'name tag' of the object as "yu-b(i); mam; ajaw", paraphrased as 'grandfather, a lord's conch' followed by yet another reference to the conch and the present owner; pierced with finger holes for varied musical notes; the incised areas filled with deep red pigment, a pair of suspension holes along the rim.

From representations of their use (fig.1), it is known that conch shell trumpets were sounded by hunters returning with slain deer most often for sacrificial rites. Conch shells, both undecorated and carved, with their aquatic association, became symbols of death and of Xibalba, the watery Mayan underworld.

*For similar shell trumpets, see V. Fields and D. Reents-Budet, *Lords of Creation: The Origins of Sacred Kingship*, 2005: pl. 75. L. Parsons, *The Face of Ancient America*, 1988: pp. 124-125, no. 85.*

We thank Donald Hales for his decipherment of the glyphs.



Fig. 1



THE JAMES AND MARILYNN
ALSDORF COLLECTION

f47

TÊTE DE DIGNITAIRE

MAYA

CLASSIQUE RÉCENT, ENV. 550-950 AP. J.-C.

Hauteur : 29.7 cm. (11½ in.)

€20,000-40,000

\$22,000-43,000

PROVENANCE

Collection Cedric Marks, New York,
acquise dans les années 1960

Collection Peter G. Wray, Scottsdale, Arizona,
acquise auprès de cette dernière le 17 janvier 1978

Judith Small Nash, Works of Art, New York,
acquise auprès de cette dernière

Collection James et Marilynn Alsdorf, Chicago,
acquise auprès de cette dernière le 9 novembre 1981

Tête en stuc représentant un jeune seigneur au visage arrondi avec un regard tombant, une bouche ouverte encadrée de scarifications, aux joues et au menton décorés de tatouages décoratifs en noir et surmontée d'un turban noué.

Les têtes-portraits mayas mêlaient des traits individualisés de portraits humains avec des évocations idéalisées. On peut en trouver en pierre ou en stuc au sein de la zone maya et elles sont postérieures à la Période Préclassique. De telles têtes-portraits évoquaient une passerelle entre les souverains représentés et les dieux importants.

IMPOSING MAYAN POLYCHROME STUCCO HEAD OF A DIGNITARY

The youthful moon-faced lord with downward cast eyes, full parted lips flanked by raised scarification, the chin and cheeks painted with black decorative tattoos, surmounted by a knotted turban.

Mayan portrait heads combine individual traits as well as idealized qualities. Their public display in stone and stucco dates back to the Preclassic era in the Maya world. Such portrait heads bridged the royalty portrayed to important gods.



THE JAMES AND MARILYNNE
ALSDORF COLLECTION

f48

GRANDE TÊTE DE DIGNITAIRE EN STUC

MAYA

CLASSIQUE RÉCENT, ENV. 550-950 AP.J.-C.

Hauteur : 26 cm. (10½ in.)

€10,000-20,000 \$11,000-22,000

PROVENANCE

Collection privée américaine,
dans les années 1960
Earl L. Stendahl (1888-1966),
Stendahl Galleries, Los Angeles
Collection James et Marilyn Alsdorf, Chicago,
acquise auprès de cette dernière le 11 février 1985

Tête en stuc avec d'importantes traces de pigments rouge intense et bleu maya, représentant un jeune dignitaire avec des yeux percés tournés vers le bas, un nez aquilin et une bouche ouverte, orné de boucles d'oreilles, d'un important bandeau de tête qui retient une tête stylisée de monstre-divinité.

Singulière en Mésoamérique, la sculpture en stuc de la Période Classique compte des portraits réalistes semblables à ceux de certaines statuettes Jaina en terre cuite.

MAYAN STUCCO HEAD

The youthful dignitary, probably the portrait of an important official, with downward cast, pierced eyes, aquiline nose and lips parted, adorned with earspool and a thick headband securing a stylized monster deity head; with extensive remains of deep red and Maya blue pigment.

Unique in Mesoamerica, Classic period stucco modeling includes realistic portraiture akin to that of certain Jaina terracotta statuettes.



THE JAMES AND MARILYNN
ALSDORF COLLECTION



Détail

f49

VASE EN MARBRE

MAYA, VALLÉE DE L'ULÚA

CLASSIQUE RÉCENT - POSTCLASSIQUE,
ENV. 800-1000 AP. J.-C.

Hauteur : 18.6 cm. (7½ in.)

€20,000-40,000

\$22,000-43,000

PROVENANCE

Acquis par Earl L. Stendahl (1888-1966),
Los Angeles, en 1966
Alfred E. Stendahl (1915-2010),
Stendahl Galleries, Los Angeles
Collection James et Marilyn Alsdorf, Chicago,
acquis auprès de cette dernière le 8 juin 1984

Haut vase cylindrique en pierre blanc crème avec des poignées en forme de félin stylisé accroupis et reposant sur une base circulaire ornée de motifs ajourés, sculpté sur toute sa panse de motifs représentant des têtes zoomorphes stylisées aux grands yeux ronds, à la bouche ovale qui laisse apparaître la dentition et avec des volutes sur le front, l'ensemble étant encadré de motifs à enroulement.

Ces vases translucides sculptés avec raffinement et provenant de la vallée de l'Ulúa au Honduras ont servi de moyens d'échanges et de commerce en tant qu'objets de grande valeur depuis la région maya des Basses Terres jusqu'au Costa Rica. En raison de leur aspect blanc irisé, ils ont été associés aux royaumes mythologiques de l'eau, des nuages et des montagnes de calcaire blanc. Pour un exemple similaire, voir University of Pennsylvania Museum, inv. n° NA 5527 (Luke, 2012 : p. 116, fig. 8.4).

ULÚA MARBLE VESSEL

The tall cylindrical vessel carved on each side with a stylized zoomorphic head with lunate eyes, ovoid mouth showing teeth and opposed volutes on the forehead, surrounded overall with bands of scroll work, the handles in the form of crouching stylized felines, supported on a ring base decorated with openwork fret motifs; in creamy white stone.

These elaborately carved translucent vessels from the Ulúa valley in Honduras were exchanged and traded as high status goods through the Mayan region from the lowlands to Costa Rica. With their iridescent whiteness they have been linked to the mythological realms of water, clouds and white limestone peaks. For a similar example, see University of Pennsylvania Museum, inv. no. NA 5527 (Luke, C., Materiality and Sacred Landscapes: Ulua Style Marble Vases in Honduras, Chicago, 2012, p. 116, fig. 8.4).



THE JAMES AND MARILYN
ALSDORF COLLECTION



f50

ENCENSOIR

MAYA

POSTCLASSIQUE, 1000-1200 AP. J.-C.

Hauteur : 27.5 cm. (10 1/8 in.)

€15,000-25,000 \$17,000-27,000

PROVENANCE

Aaron Furman, Furman Gallery, New York
Collection James et Marilyn Alsdorf, Chicago,
acquis auprès de cette dernière le 7 décembre 1971

Encensoir constitué d'une base carrée surmontée d'une tête de guerrier à l'expression réfléchie qui émerge des mâchoires d'une tête de serpent stylisée au museau retroussé sculpté vigoureusement, comprenant une cavité convexe pour recevoir l'encens et flanqué de panneaux striés qui imitent le capuchon de la nuque d'un serpent.

MAYAN STONE INCENSARIO

The squared plinth supporting a warrior's head, with concentrated expression, emanating from between the jaws of a stylized serpent's head with boldly carved curling upper snout, incorporating a convex depression for incense, flanked by striated panels imitating a snake's spreading neck hood; in reddish brown stone.



THE JAMES AND MARILYN
ALSDORF COLLECTION

▪f51

AUTEL

AZTÈQUE

POSTCLASSIQUE, ENV. 1450-1521 AP. J.-C.

Hauteur : 40 cm. (15¾ in.)

€30,000-50,000

\$33,000-54,000

PROVENANCE

Marianne et Robert Huber, Dixon, Illinois
Collection James et Marilyn Alsdorf, Chicago,
acquis auprès de ces derniers le 16 mars 1965

Imposant autel quadrangulaire en basalte gris, sculpté avec vigueur sur ses quatre faces d'une évocation des jours du calendrier aztèque, avec une représentation sur deux côtés d'un féroce félin accroupi avec des crocs et des griffes sortis ainsi que des moustaches émergeant de motifs ondulés avec de petits cercles sur leur surface, et comportant des indications de nombres dont l'un représente la date « *Un Jaguar* » et l'autre « *Dix Jaguars* », sculpté sur un autre côté d'une figure anthropomorphe animée qui porte une peau déchiquetée et une impressionnante mâchoire supérieure de créature qui est probablement celle du « *Sept Crocodile* », *Teociopactli* – un monstre marin primitif asexué mi-crocodile mi-poisson avec un silex, ou couteau *Tecpatl*, qui sort de son dos, et sculpté sur son quatrième côté d'une représentation circulaire évoquant « *Quatre Mouvement* », la partie supérieure de l'autel représentant une iconographie partielle de *Tlalteuctli*, le Monstre de la Terre, avec ses griffes de félin distinctives en saillie lorsqu'il incarne ce rôle de monstre terrestre et qui encadre un bassin peu profond qui résulte peut être d'une transformation postérieure de période coloniale.

Pour un autel monolithique aztèque réutilisé après la conquête comme réceptacle, voir Luján et Fauvet-Berthelot, Paris, 2005 : p. 174, n° 83.

The massive quadrangular altar boldly carved on four sides with days from the Aztec calendar, two of the sides represent a crouching, ferocious feline with bared fangs and talons, whiskers flowing in wavy streams with small circles in the field, indicating numbers, one represents the date "One Jaguar", the other "Ten Jaguar", the third side carved with an animated anthropomorphic figure wearing a jagged skin and ferocious upper jaw of a creature, probably that of the "Seven Crocodile", Teociopactli, a primeval sea monster, part crocodilian, part fish with indefinite gender, a flint, Tecpatl knife, extruding from the back, the fourth side with the circular representation of "Four Movement", the upper borders of the altar representing abbreviated images of Tlalteuctli, the Earth Monster, with prototypical feline claws protruding, in her role as the Earth Monster, the shallow basin, probably an early Colonial transformation of the altar into a baptismal font; in grey basalt.

For a recarved Aztec stone monolith as a Colonial basin see Luján, L.L. and Fauvet-Berthelot, M.-F., Aztèques. La collection de sculptures du musée du Quai Branly, Paris, 2005, p. 174, no. 83.



THE JAMES AND MARILYN
ALSDORF COLLECTION

Parmi les nombreuses œuvres que la statuaire aztèque nous a laissées, les réceptacles tiennent une place particulière par leurs formes et leurs fonctions supposées. Trois variétés peuvent être considérées : les *tepetlacalli*, les *cuauhxicalli* et les « autels ». Les *tepetlacalli* sont de véritables coffrets, fermés par un couvercle et abritant des restes humains ou des offrandes sacrificielles. Les *cuauhxicalli*, le plus souvent zoomorphes (félin, aigles), comportent une sorte de cuve destinée – selon les sources – à accueillir le cœur de la victime après le sacrifice. La troisième catégorie, à laquelle la littérature scientifique donne le nom « d'autel », affiche une très grande unité formelle : cubes parfois imposants dont la partie supérieure est aménagée d'une cavité plane et peu profonde.

La fonction de ces « autels » n'est pas définie avec certitude puisque les sources les citant sont peu précises. Si l'on peut douter de ce rôle, au sens traditionnel du terme (espace *au-dessus duquel* se déroule la cérémonie), il est en revanche certain que ces structures étaient étroitement liées aux rites en tant que réceptacles et lieux d'exposition voire de consommation des reliefs du sacrifice (restes humains, sang, nourriture, liquides, parfums, objets de culte, etc.).

Ces « autels », dans leur majorité, sont décorés de bas-reliefs de natures variées : représentations de divinités, personnages humains engagés dans des actions cérémonielles et sacrificielles, animaux, dates, symboles calendaires et cosmographiques.

La sculpture ici présente, certainement en basalte, est décorée sur ses quatre faces latérales de bas-reliefs représentant visiblement des jours du calendrier rituel aztèque (fondé sur le cycle de 20 noms et 13 chiffres). On peut distinguer, opposés, « Un-Jaguar » et « Dix-Jaguar », alors que ce qui pourrait être « Sept-Crocodile » est placé entre les deux. La quatrième face est illustrée par « Quatre-Mouvement », glyphe extrêmement important symbolisant le « Cinquième monde », celui des Aztèques. Successeur de quatre Ères précédentes il doit, comme les précédentes, être détruit par une catastrophe finale.

Ce motif eschatologique est associé à la partie supérieure du réceptacle qui, malgré les destructions, pourrait représenter *Tlaltecuhtli* (le monstre chthonien attrapant les âmes des morts) dont on distingue encore les griffes sur les bords. Cependant, la forme peu régulière du bassin, semblant « mordre » dans la représentation du monstre, et les destructions l'affectant (et l'effaçant) pourraient être le résultat d'un profond remaniement du début de la période coloniale : le creusement ou surcreusement de la surface de la sculpture afin d'y aménager un bénitier voire une cuve baptismale.

Ainsi, par-delà les bouleversements culturels et religieux, et comme ce fut bien souvent le cas, les arts anciens des Amériques se sont perpétués au sein du Nouveau monde.

Pascal Mongne

Docteur en archéologie et historien de l'art, chargé de Cours à l'Ecole du Louvre, Pascal Mongne se consacre principalement à l'évolution de l'image européenne des Amériques depuis la Découverte et à la question du Faux en art précolombien. Il est membre de l'ArchAm (« Archéologie des Amériques » UMR 8096, CNRS - Université Paris 1), du GEMESO (Groupe d'Etudes Méso-Américaines, EPHE) et du Comité français pour le Corpus Antiquitatum Americanensium (Union académique internationale).

*Among the many remaining works of Aztec sculpture, receptacles hold a special place because of their shape and their probable function. Three kinds of these may be considered: the *tepetlacalli*, the *cuauhxicalli* and the "altars". The *tepetlacalli*(?) are actual coffers, closed with a lid and holding human remains or sacrificial offerings. The *cuauhxicalli*, often zoomorphic (felins or eagles), have a sort of basin intended- according to sources - to hold the sacrificed victim's heart. The third category, to which scholarly literature gives the name of "altar", shows great formal unity: often impressive blocks whose upper part is fitted with a flat and shallow cavity.*

The function of the altars was almost certainly, closely linked to the ceremonial rites, whilst the receptacles and spaces were for the display and even the consumption of the sacrificial remains, be it blood, food, liquids, perfumes or objects. The Altars are decorated with a variety of lower reliefs,

representations of gods, human figures in sacrificial or ceremonial acts, animals, the Aztec calendar and cosmographic symbols.

The basalt sculpture shown here is decorated on its four sides with reliefs representing the days of the Aztec ritual calendar, founded on a cycle of 20 names and 13 figures. On opposite panels one can distinguish 'One Jaguar' and 'Ten Jaguar' while it is believed 'Seven-Crocodile' is placed between the two. The fourth side represents 'Four Movement', an important glyph symbolizing the 'Fifth World', the world of the Aztecs themselves, a successor to the preceding worlds, and fated, like its predecessors, to be destroyed in a final apocalypse.

This motif is associated with the upper part of the receptacle which, despite damage, probably represents Tlalechuhli (the chthonic monster who catches the souls of the dead) and whose claws can still be seen at the edges. The defacement was probably deliberate and fashioned by the Spanish to re-use the altar for more Christian purposes, the irregular shape of the basin now bites into the figure of the monster, the surface of the sculpture erased to form a holy water font, stoup or baptismal font.

Thus, beyond cultural and religious upheavals, and as it was often the case, the ancient arts of the Americas were perpetuated in the heart of the New World.

Pascal Mongne



1



2



3



4

Lot 51

f52

**STATUE
AZTÈQUE**

POSTCLASSIQUE, ENV. 1400-1521 AP. J.-C.

Basalte gris

Hauteur : 24,2 cm. (9½ in.)

€15,000-20,000 \$17,000-22,000

PROVENANCE

Bettina Schwimmer, Chicago

Collection James et Marilynn Alsdorf, Chicago,
acquise auprès de cette dernière le 13 avril 1984

Sculpture en basalte gris représentant le Dieu serpent *Quetzalcoatl* avec un corps sur trois enroulements dans le sens de la hauteur et une extrémité à la base en forme de hochet, une tête avec une mâchoire grande ouverte d'où émerge une tête humaine et des crocs qui remontent jusqu'au front, des sourcils frisés saillants, une langue enroulée à deux extrémités, des motifs guillochés qui s'étendent du haut jusqu'au bas du crâne et paré d'ornements d'oreilles.

Pour un exemple similaire, voir L. Luján et M.-F. Fauvet-Berthelot, *Les Aztèques : la collection de sculptures du Musée du quai Branly*, 2005 : p. 124, n° 50.

AZTEC STONE SNAKE

The ascending serpent coiled three times with curling rattles on the reverse, its head with jaws wide open from which a human head emanates, the serpent with salient curling brows, bifurcated curling tongue, guilloche motifs running from the top of the head downward; in grey basalt.

See L. Luján and M.-F. Fauvet-Berthelot, Les Aztèques : la collection de sculptures du Musée du quai Branly, 2005: p.124, cat. 50 for a similar example.



THE JAMES AND MARILYN
ALSDORF COLLECTION

FRAGMENT DE JOUG

VERACRUZ, EL TAJÍN

CLASSIQUE RÉCENT, ENV. 550-950 AP. J.-C.

Pierre vert olive pâle

Hauter : 13.4 cm. (5⅓ in.)

€7,000-10,000

\$7,600-11,000

PROVENANCE

Earl L. Stendahl (1888-1966), Stendahl Galleries,
Los Angeles

Collection James et Marilyn Alsdorf, Chicago,
acquis auprès de cette dernière le 8 mai 1957

EXPOSITIONS

Chicago, Art Institute of Chicago, *Primitive Art from Chicago Collections*, 16 novembre 1960 - 2 janvier 1962

Chicago, The Arts Club of Chicago, *High Culture in the Americas before 1500*, 15 novembre - 31 décembre 1982

BIBLIOGRAPHIE

Art Institute of Chicago, *Primitive Art from Chicago Collections*, Chicago, 1960, première de couverture, n° 34
Von Winning, H., *Pre-Columbian Art of Mexico and Central America*, Londres, 1969, p. 220, n° 312
McNear, E., *High Culture in the Americas before 1500*, Chicago, 1982, p. 26, n° 53

Le fragment substantiel probablement d'un joug de grenouille finement sculpté en bas-relief à l'extrémité courte avec le portrait réaliste d'un dignitaire de profil avec des traits juvéniles distingués par les lèvres pleines, esquissées et l'œil allongé enfoncé, orné d'un double-collier, d'un tympan et d'une coiffe élaborée composée de volutes et de la mâchoire supérieure stylisée d'une créature mythique reposant sur les cheveux finement striés.

Pour un exemple similaire, voir Museum Für Völkerkunde, Vienne, inv. n° 5990 (fig. 1).

VERACRUZ STONE YOKE FRAGMENT, EL TAJÍN

The substantial fragment probably from a frog yoke, finely carved in low relief on the exterior side, on the short end carved with the realistic portrait of a dignitary in profile with youthful features distinguished by full, outlined lips and sunken elongated eye, adorned with a double-stranded necklace, earspool and elaborate headdress composed of scrolls and the stylized upper jaw of a mythical creature resting on the finely striated hair; in pale olive stone.

For a similar example, see Museum Für Völkerkunde, Vienna, inv. no. 5990 (fig. 1).



Fig. 1 Joug, 600-900 ap. J.-C., El Tajín, Veracruz, Collection privée. Leyenaar, T., Musée Olympique, Ullama - Jeu de balle des Olmèques aux Aztèques, Lausanne, p. 87, fig. 26.



THE JAMES AND MARILYN
ALSDORF COLLECTION

LE STYLE REMOJADAS : UNE TRADITION DES ORIGINES DE L'ART DE LA CÉRAMIQUE ANCIENNE DE LA MÉSOAMERIQUE

On retrouve des œuvres en céramique et des récipients de style Remojadas dans tout le sud de la côte du Golfe du Mexique, et en particulier dans la partie sud de l'État de Veracruz. La forêt tropicale y est moins dense que dans l'épaisse jungle du sud et de l'est, bien que cette zone soit clairement incluse dans les basses terres tropicales humides. Alors que l'art de cette aire géographique est souvent éclipsé par les premiers Olmèques qui se sont développés dans l'épaisse jungle plus à l'est, la région du sud de Veracruz a connu la production de certaines des plus étonnantes réalisations de grande taille en céramique parmi toutes celles de la Mésoamérique ancienne. Le style de la céramique Remojadas représente l'une des principales traditions de cette importante région qui concerne les anciennes productions de céramique.

Les céramiques de style Remojadas apparaissent au premier millénaire avant J.-C., mais l'apogée de cette production se situe au premier millénaire après J.-C., avec la présence plus importante d'œuvres réalisées sur une base creuse de plus grandes dimensions (dont certaines de 50 à 60 cm de hauteur). Les premiers exemples aboutis de ce style et dans cette région datent de la première moitié de la Période Classique, vers 200-500 ap. J.-C. Les visages tels des masques de ces personnages expriment une attitude sévère et quelques représentations masculines exceptionnelles sont peintes en noir, ce qui peut avoir suggéré à la fin de la production l'évocation d'une responsabilité sacerdotale. Les représentations féminines pour leur part étaient souvent vêtues de robes et de châles sophistiqués – certainement produits dans un coton qui était déjà largement cultivé dans la région – et avec des bras souvent montrés tendus. Dans une période plus tardive, ces représentations féminines avec les bras tendus (et quelques figures masculines aussi) se distinguent par de larges sourires énigmatiques, et sont dénommées « visage souriant » (*carita sonriente*), modèles de céramiques qui étaient courantes dans cette région dans les temps anciens et particulièrement appréciées par les collectionneurs du siècle dernier.

Rex Koontz
Professeur d'Histoire de l'Art,
University of Houston

REMOJADAS STYLE: A TRADITION IN THE CRADLE OF ANCIENT MESOAMERICAN CERAMIC ART

Ceramic sculptures and vessels in the Remojadas style may be found throughout the southern Gulf Coast of Mexico, especially in the southern part of Veracruz state. The tropical forest there is less dense than in the thick jungle to the south and east, but this area is firmly within the humid tropical lowlands. While the art of this area is often overshadowed by the earlier Olmec who developed in the thick jungle just to the east, the southern Veracruz region produced some of the most stunning large ceramic sculpture in all of ancient Mesoamerica. Remojadas ceramic style is one of the key traditions in this important region for ancient ceramic sculpture.

*Ceramic sculpture in the Remojadas style began in the first millennium B.C., but the fluorescence of the tradition may be dated to the first millennium A.D., with the development of larger (many 50-60 cm high) hollow ceramic figures. The first mature examples of this style date to the earlier half of the Classic period in the region, or ca. A.D. 200-500. The mask-like face on these figures present a grave demeanor. A few exceptional male figures were painted black, which in later times would have indicated a priestly office. Female figures were often depicted in elaborate dresses and shawls—certainly made of the cotton that was already widely grown in the region. The women were often shown with arms outstretched. Later these female figures with outstretched arms (and some male figures too) were given wide, enigmatic smiles—the so-called "Smiling Face" (*carita sonriente*) type of ceramic sculpture that was popular in the region during ancient times and widely appreciated by collectors of the last century.*

Rex Koontz
Professor of Art History,
University of Houston

▪f54 GUERRIER VERACRUZ, REMOJADAS

CLASSIQUE ANCIEN, ENV. 250-450 AP. J.-C.

Hauteur : 58.2 cm. (23 in.)

€40,000-50,000

\$44,000-54,000

PROVENANCE

Collection "Kahlúa", Mme et M. Jules Berman (1911-1998), Los Angeles, à la fin des années 1950
Collection George C. Alderman, Baltimore, acquis auprès de ce dernier dans les années 1970
The Fiore Arts Collection, Amérique du Nord, acquis auprès de cette dernière le 30 janvier 2011

EXPOSITIONS

San Diego, Fine Arts Gallery of San Diego, *Jules Berman, Collection of Mexican Pre-Columbian Art*, 1973
Boston, Museum of Fine Arts, prêt, 2012 - 2019

BIBLIOGRAPHIE

Stern, J. et al., *Jules Berman, Collection of Mexican Pre-Columbian Art*, San Diego, 1973, n° 72

Guerrier en terre cuite recouverte d'un enduit bitumineux brillant (*chapapote*) représenté debout les pieds bien ancrés sur le sol dans une posture qui semble imperturbable, aux mains bien représentées placées sur les hanches et portant un ensemble d'attributs constitués d'un pagne à rabat, d'une tunique au décor élaboré constitué d'applications en panneaux retombants, d'ornements en forme de liens perlés en spirale, d'une coiffure bombée plaquée sur le crâne et retenue par une mentonnière et d'importants bijoux.

Pour un modèle avec des détails naturalistes similaires, voir Von Winning, H., *Pre-Columbian Art of Mexico and Central America*, New York, 1968 : n° 245 au centre.

VERACRUZ WARRIOR

Standing in an imperturbable pose on flattened feet, well-modeled hands placed on the hips wearing elaborate regalia consisting of a flanged loincloth, elaborately ornamented tunic covered with applied lappet ornaments, coiled and beaded rope decoration, closely-fitted, domed helmet attached fastened with a chin strap and prominent jewelry, the whole covered in shiny black chapapote (bitumen).

*For a similar example with naturalistic details see Von Winning, H., *Pre-Columbian Art of Mexico and Central America*, New York, 1968, n° 245 center.*





Détail

■ f55

GUERRIER

VERACRUZ, REMOJADAS

CLASSIQUE ANCIEN, ENV. 250-450 AP. J.-C.

Hauteur : 58.3 cm. (23 in.)

\$€35,000-55,000 \$38,000-59,000

PROVENANCE

Earl L. Stendahl (1888-1966), Stendahl Gallery, Los Angeles

Collection George C. Alderman, Baltimore, acquis auprès de cette dernière en 1966

The Fiore Arts Collection, Amérique du Nord, acquis auprès de cette dernière

EXPOSITION

Boston, Museum of Fine Arts, prêt, 2012-2019

Personnage en terre cuite abondamment recouverte de *chapapote* et représenté en alerte dans une posture combative, à la bouche ouverte et aux yeux regardant fixement en avant, tenant une lance dans ses deux mains, portant des sandales ouvragées ainsi que des protections de genoux et de coudes, un pagne noué à rabat et un casque orné de motifs noués.

Pour un modèle similaire de guerrier armé, voir Anvers, Museum aan de Stroom, inv. n° A. E. 80. 23

VERACRUZ WARRIOR

In a combative pose with an alert expression, lips parted and eyes staring fixedly ahead, grasping a spear in both hands, wearing ornamented sandals, knee and elbow straps, sashed loincloth and helmet decorated with knotted appliques, densely covered in chapapote.

For a similar armed warrior see Antwerp, Museum aan de Stroom, inv. no. A. E. 80. 23.





•f56

JOUG

VERACRUZ

CLASSIQUE RÉCENT, ENV. 550-950 AP.J.-C.

Pierre vert foncé mouchetée et polie

Hauteur : 38 cm. (15 in.)

€18,000-22,000

\$20,000-24,000

PROVENANCE

Aaron Furman, Furman Gallery, New York

Collection James et Marilynn Alsdorf,

Chicago, acquis auprès de cette dernière

le 5 décembre 1973

EXPOSITION

Chicago, The Arts Club of Chicago,

High Culture in the Americas before 1500,

15 novembre - 31 décembre 1982

BIBLIOGRAPHIE

McNear, E., *High Culture in the Americas before 1500*, Chicago, 1982, p. 26, n° 55

Joug imposant en pierre compacte très lustrée vert-noir mouchetée avec des traces de pigment rouge, sculpté avec force d'une représentation très stylisée de grenouille aux pattes bien repliées et avec un rendu aux surfaces articulées et ondulées, à la mâchoire supérieure entièrement projetée en arrière et associée à deux têtes humaines stylisées aux yeux et à la bouche en retrait.

VERACRUZ STONE YOKE

The massive yoke boldly carved with a highly stylized frog with tightly bent legs modeled in undulating, segmented planes, graphically jutting upper jaw pulled back to reveal two stylized, conjoined human heads with recessed eyes and mouth; in highly polished dense, speckled green-black stone with remains of red pigment.



THE JAMES AND MARILYN
ALSDORF COLLECTION



f57

CHIEN

COLIMA

PROTOCLASSIQUE, 100 AV.-250 AP.J.-C.

Hauteur : 10.6 cm. (4 1/8 in.)

€2,500-4,500

\$2,800-4,900

PROVENANCE

Robert L. Stolper, Los Angeles

Collection James et Marilyn Alsdorf, Chicago,
acquis auprès de dernier le 8 décembre 1956

EXPOSITION

Chicago, Art Institute of Chicago, *Animal Sculpture in Pre-Columbian Art*, 12 octobre 1957 - 2 février 1958

BIBLIOGRAPHIE

Sawyer, A.R., *Animal Sculpture in Pre-Columbian Art*, Chicago, 1957, p. 5

Le chiot alerte avec son corps courbé et aux dents acérées, bien sculpté et peint dans l'ensemble en brun rougeâtre.

Pour un exemple similaire, voir Couch, N.C.C., *Pre-Columbian Art from The Ernest Erickson Collection*, New York, 1988, n° 14.

COLIMA DOG

The alert puppy with its body curved and baring sharp teeth, well sculpted haunches and painted overall in reddish brown.

For a similar example, see Couch, N.C.C., Pre-Columbian Art from The Ernest Erickson Collection, New York, 1988, no. 14.



Fig.1

Hector Garcia, *Frida Kahlo avec son chien Itzquintli*, 1952, © Héctor García / Courtesy by Throckmorton Fine Art



PROVENANT D'UNE COLLECTION
OUTRE-ATLANTIQUE

▪f58

CHIEN
COLIMA

PROTOCLASSIQUE, ENV. 100 AV.-250 AP. J.-C.

Hauteur : 28 cm. (11 in.)

€10,000-15,000

\$11,000-16,000

PROVENANCE

Collection privée américaine
Sotheby's, New York, 18 novembre 1987, lot 121
Collecton privée, Chicago, acquis par l'actuel
propriétaire lors de cette vente

Vase en terre cuite recouvert d'un engobe brun-rouge et représentant un chien dodu à l'expression vive et alerte, à la gueule ouverte comme en train de grogner et aux grandes oreilles en avant.

Dans la vie comme dans la mort, le chien faisait office de gardien. Il est également associé au signe favorable du dixième jour dans les calendriers maya et aztèque et placé sous le signe aztèque du chien : un individu était certain de réussir, favorisant la prospérité vis-à-vis de l'amitié et des biens matériels. Ces chiens sans poils *Xoloitzcuintli*, l'une des races canines les plus anciennes, sont nettement présents dans le quotidien et l'art des artistes mexicains du XX^e siècle comme Diego Rivera et Frida Kahlo (fig. 1).

COLIMA DOG

The plump canine with lively and alert expression, the mouth open in a growl and tall ears forward, painted overall in reddish brown.

In life and death, dogs served as guardians. The favorable tenth day sign was a dog in both the Mayan and Aztec calendars. Born under the Aztec sign Dog, an individual was certain to be successful, well endowed with friends and material goods. These hairless dogs Xoloitzcuintli, one of the most ancient breeds of canines, figure prominently in the life and art of the 20th century Mexican artists as Diego Rivera and Frida Kahlo (fig. 1).



f59

SCÈNE ANIMÉE

JALISCO

PROTOCLASSIQUE, ENV. 100 AV.-250 AP. J.-C.

Hauteur : 16.2 cm. (6 1/8 in.)

\$8,000-12,000 \$8,700-13,000

PROVENANCE

The Merrin Gallery, Inc., New York

Collection privée américaine, acquise auprès de cette dernière le 19 décembre 1990

Scène de groupe avec des restes de pigments noir et rouge reposant sur une plateforme circulaire et composée de trois personnages assis comprenant un homme jouant du tambour, une femme avec un bol placé entre les genoux et une autre femme en vis-à-vis qui saisit un objet, chacune étant ornée de tatouages décoratifs et de hauts turbans.

Ces scènes de groupe révèlent l'importance des fêtes religieuses avec la consommation d'aliments et de boissons spécifiques tels que le pulque et le nectar d'agave fermenté, voir Townsend (éd.), 1998 : p. 91, fig. 4.

JALISCO RITUAL PLATFORM GROUP

Composed of three seated figures, one a male playing a drum, one a female with a bowl nestled in her lap with another female facing her and grasping an olla resting on the circular platform, each adorned with decorative tattoos and tall turbans, with remains of black and red pigment.

Such group scenes reveal the significance of ritual feasting and the consumption of specific foods and beverages such as pulque, fermented agave nectar, see Townsend, R.F. (ed.), Ancient West Mexico: Art and Archaeology of the Unknown Past, Chicago, 1998, p. 91, fig. 4.





60

TEMPLE
MEZCALA

PRÉCLASSIQUE RÉCENT, ENV. 300-100 AV. J.-C.

Calcite grise

Hauteur : 12.4 cm. (4⅓ in.)

€2,500-3,500

\$2,800-3,800

PROVENANCE

Collection Ilya Prigogine (1917-2003),

Bruxelles, acquis avant 1994

Christie's, Paris, 9 avril 2018, lot 4

Collection privée irlandaise,
acquis lors de cette vente

MEZCALA STONE TWO-POST TEMPLE

f61

PERSONNAGE DEBOUT
PIHUAMO

PROTOCLASSIQUE,
ENV. 100 AV. J.-C.-250 AP. J.-C

Hauteur : 41 cm. (16⅓ in.)

€4,500-6,500

\$4,900-7,100

PROVENANCE

Collection privée européenne,
depuis les années 1980

Représentation humaine aux traits de visage adoucis caractéristiques avec de grands yeux ouverts, un torse allongé, des jambes évasées vers l'extérieur et des pieds arqués, les deux mains rabattues sur la poitrine, vêtu d'un simple maillot rayé et d'un chapeau plat, entièrement recouvert d'un engobe blanc avec des détails décoratifs rouges et des traces de coloration noires qui entourent la taille.

Les personnages de la culture Pihuamo sont plus grands que les autres productions de ce type provenant de l'Ouest mexicain et sont caractérisés par des traits de visages et des ornements bien spécifiques, tel ce vêtement rayé ou un tablier. L'art Pihuamo se rapproche généralement de l'art Colima et on le rencontre dans une zone géographique proche des régions Jalisco et Colima. On pense que c'est un art spécifique à une région précise qui a été produit sur une courte période chronologique.

PIHUAMO FIGURE

The characteristic soft-featured face showing large raised eyes, with elongated torso, outspread legs, and arched feet, both hands placed to the chest, solely wearing a striped trunk and a ridged cap; painted overall in creamy white with decorative details in red with remains of black resist encircling the waist.

Pihuamo figures are unusually large for the West Mexican tradition and are distinguished by specific facial characteristics and garments, such as this trimmed loincloth or apron. Pihuamo generally falls within the Colima style and comes from a limited area near the Jalisco and Colima border. It is suggested it was a specialized local manifestation only produced for a short period of time.



YOUR
CAREER
IN THE
ART
WORLD
STARTS
HERE

LEARN MORE AT CHRISTIES.EDU

CHRISTIE'S
EDUCATION

LONDON | NEW YORK | HONG KONG

CONTINUING EDUCATION • ONLINE COURSES



**ARTS D'AFRIQUE,
D'Océanie
ET D'AMÉRIQUE
DU NORD**

Paris, 29 juin 2020

EXPOSITION

26-29 juin 2020
9, avenue Matignon
75008 Paris

CONTACT

Victor Teodorescu
+33 (0)1 40 76 83 86

TÊTE COMMÉMORATIVE AKAN
RÉGION DE TWIFO-HEMANG, GHANA
Hauteur : 28 cm. (11 in.)
€40.000-60.000

CHRISTIE'S

CONDITIONS DE VENTE Acheter chez Christie's

CONDITIONS DE VENTE

Les présentes Conditions de vente et les Avis importants et explication des pratiques de catalogage énoncent les conditions auxquelles nous proposons à la vente les **lots** indiqués dans ce catalogue. En vous enregistrant pour participer aux enchères et/ou en enchérissant lors d'une vente, vous acceptez les présentes Conditions de vente, aussi devez-vous les lire attentivement au préalable. Vous trouverez à la fin un glossaire expliquant la signification des mots et expressions apparaissant en caractères gras.

À moins d'agir en qualité de propriétaire du **lot** (symbole Δ), Christie's agit comme mandataire pour le vendeur.

A. AVANT LA VENTE

1. Description des lots

- (a) Certains mots employés dans les descriptions du catalogue ont des significations particulières. De plus amples détails figurent à la page intitulée «Avis importants et explication des pratiques de catalogage», qui fait partie intégrante des présentes Conditions. Vous trouverez par ailleurs une explication des symboles utilisés dans la rubrique intitulée «Symboles employés dans le présent catalogue».
- (b) La description de tout **lot** figurant au catalogue, tout **rapport de condition** et toute autre déclaration faite par nous (que ce soit verbalement ou par écrit) à propos d'un **lot**, et notamment à propos de sa nature ou de son **état**, de l'artiste qui en est l'auteur, de sa période, de ses matériaux, de ses dimensions approximatives ou de sa **provenance**, sont des opinions que nous formulons et ne doivent pas être considérées comme des constats. Nous ne réalisons pas de recherches approfondies du type de celles menées par des historiens professionnels ou des universitaires. Les dimensions et les poids sont donnés à titre purement indicatif.

2. Notre responsabilité liée à la description des lots

Nous ne donnons aucune **garantie** en ce qui concerne la nature d'un **lot** si ce n'est notre **garantie d'authenticité** contenue au paragraphe E2 et dans les conditions prévues par le paragraphe I ci-dessous.

3. Etat des lots

- (a) L'**état** des **lots** vendus dans nos ventes aux enchères peut varier considérablement en raison de facteurs tels que l'âge, une détérioration antérieure, une restauration, une réparation ou l'usure. Leur nature fait qu'ils seront rarement en parfait **état**. Les **lots** sont vendus «en l'**état**», c'est-à-dire tels quels, dans l'**état** dans lequel ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune déclaration ou **garantie** ni engagement de responsabilité de quelque sorte que ce soit quant à leur **état** de la part de Christie's ou du vendeur.
- (b) Toute référence à l'**état** d'un **lot** dans une notice du catalogue ou dans un **rapport de condition** ne constituera pas une description exhaustive de l'**état**, et les images peuvent ne pas montrer un **lot** clairement. Les couleurs et les nuances peuvent sembler différentes sur papier ou à l'écran par rapport à la façon dont elles ressortent lors d'un examen physique. Des rapports de condition peuvent être disponibles pour vous aider à évaluer l'**état** d'un **lot**. Les rapports de condition sont fournis gratuitement pour aider nos acheteurs et sont communiqués uniquement sur demande et à titre indicatif. Ils contiennent notre opinion mais il se peut qu'ils ne mentionnent pas tous les défauts, vices intrinsèques, restaurations, altérations ou adaptations car les membres de notre personnel ne sont pas des restaurateurs ou des conservateurs professionnels. Ces rapports ne sauraient remplacer l'examen d'un **lot** en personne ou la consultation de professionnels. Il vous appartient de vous assurer que vous avez demandé, reçu et pris en compte tout **rapport de condition**.

4. Exposition des lots avant la vente

- (a) Si vous prévoyez d'encherir sur un **lot**, il convient que vous l'inspectiez au préalable en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant compétent afin de vous assurer que vous en acceptez la description et l'**état**. Nous vous recommandons de demander conseil à un restaurateur ou à un autre conseiller professionnel.
- (b) L'exposition précédant la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée. Nos spécialistes pourront être disponibles pour répondre à vos questions, soit lors de l'exposition préalable à la vente, soit sur rendez-vous.

5. Estimations

Les **estimations** sont fondées sur l'**état**, la rareté, la qualité et la **provenance** des **lots** et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les **estimations** peuvent changer. Ni vous ni personne d'autre ne devez vous baser sur des **estimations** comme prévision ou **garantie** du prix de vente réel d'un **lot** ou de sa valeur à toute autre fin. Les **estimations** ne comprennent pas les **frais de vente** ni aucune taxe ou frais applicables.

6. Retrait

Christie's peut librement retirer un **lot** à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas notre responsabilité à votre égard.

7. Bijoux

- (a) Les pierres précieuses de couleur (comme les rubis, les saphirs et les émeraudes) peuvent avoir été traitées pour améliorer leur apparence, par des méthodes telles que la chauffe ou le huilage. Ces méthodes sont admises par l'industrie mondiale de la bijouterie mais peuvent fragiliser les pierres précieuses et/ou rendre nécessaire une attention particulière au fil du temps.
- (b) Tous les types de pierres précieuses peuvent avoir été traités pour en améliorer la qualité. Vous pouvez solliciter l'élaboration d'un rapport de gemmologie pour tout **lot**, dès lors que la demande nous est adressée au moins trois semaines avant la date de la vente, et que vous nous acquittez des frais y afférants.
- (c) Nous ne faisons pas établir de rapport gemmologique pour chaque pierre précieuse mise à prix dans nos ventes aux enchères. Lorsque nous faisons établir de tels rapports auprès de laboratoires de gemmologie internationalement reconnus, lesdits rapports sont décrits dans le catalogue. Les rapports des laboratoires de gemmologie américains décrivent toute amélioration ou tout traitement de la pierre précieuse. Ceux des laboratoires européens décrivent toute amélioration ou tout traitement uniquement si nous le leur demandons, mais confirment l'absence d'améliorations ou de traitements. En raison des différences d'approches et de technologies, les laboratoires peuvent ne pas être d'accord sur le traitement ou non d'une pierre précieuse particulière, sur l'ampleur du traitement ou sur son caractère permanent. Les laboratoires de gemmologie signalent uniquement les améliorations ou les traitements dont ils ont connaissance à la date du rapport.
- (d) En ce qui concerne les ventes de bijoux, les **estimations** reposent sur les informations du rapport gemmologique ou, à défaut d'un tel rapport, partent du principe que les pierres précieuses peuvent avoir été traitées ou améliorées.

8. Montres et horloges

- (a) Presque tous les articles d'horlogerie sont réparés à un moment ou à un autre et peuvent ainsi comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Nous ne donnons aucune **garantie** que tel ou tel composant d'une montre est **authentique**. Les bracelets dits « associés » ne font pas partie de la montre d'origine et sont susceptibles de ne pas être **authentiques**. Les horloges peuvent être vendues sans pendules, poids ou clés.
- (b) Les montres de collection ayant souvent des mécanismes très fins et complexes, un entretien général, un changement de piles ou d'autres réparations peuvent s'avérer nécessaires et sont à votre charge. Nous ne donnons aucune **garantie** qu'une montre est en bon **état** de marche. Sauf indication dans le catalogue, les certificats ne sont pas disponibles.
- (c) La plupart des montres-bracelets ont été ouvertes pour connaître le type et la qualité du mouvement. Pour cette raison, il se peut que les montres-bracelets avec des boîtiers étanches ne soient pas waterproof et nous vous recommandons donc de les faire vérifier par un horloger compétent avant utilisation.

Des informations importantes à propos de la vente, du transport et de l'expédition des montres et bracelets figurent au paragraphe H2(h).

B. INSCRIPTION A LA VENTE

1. Nouveaux enchérisseurs

- (a) Si c'est la première fois que vous participez à une vente aux enchères de Christie's ou si vous êtes un enchérisseur déjà enregistré chez nous n'ayant rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années, vous devez vous enregistrer au moins 48 heures avant une vente aux enchères pour nous laisser suffisamment de temps afin de procéder au traitement et à l'approbation de votre enregistrement. Nous sommes libres de refuser votre enregistrement en tant qu'enchérisseur. Il vous sera demandé ce qui suit :

(i) *pour les personnes physiques* : pièce d'identité avec photo (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile (par exemple, une facture d'eau ou d'électricité récente ou un relevé bancaire);

(ii) *pour les sociétés* : votre certificat d'immatriculation (extrait Kbis) ou tout document équivalent indiquant votre nom et votre siège social ainsi que tout document pertinent mentionnant les administrateurs et les bénéficiaires effectifs;

(iii) *Fiducie* : acte constitutif de la fiducie; tout autre document attestant de sa constitution; ou l'extrait d'un registre public + les coordonnées de l'agent/représentant (comme décrits plus bas);

(iv) *Société de personnes ou association non dotée de la personnalité morale* : Les statuts de la société ou de l'association; ou une déclaration d'impôts ; ou une copie d'un extrait du registre pertinent ; ou copie des comptes déposés à l'autorité de régulation ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas);

(v) *Fondation, musée, et autres organismes sans but lucratif non constitués comme des trusts à but non lucratif* : Une preuve écrite de la formation de l'entité ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas);

(vi) *Indivision* : un document officiel désignant le représentant de l'indivision, comme un pouvoir ou des lettres d'administration, une pièce d'identité de l'exécuteur testamentaire, ainsi que tout document permettant, le cas échéant, d'identifier les propriétaires membres de l'indivision;

(vii) *Les agents/représentants* : Une pièce d'identité valide (comme pour les personnes physiques) ainsi qu'une lettre ou un document signé autorisant la personne à agir OU tout autre preuve valide de l'autorité de la personne (les cartes de visite ne sont pas acceptées comme des preuves suffisantes d'identité).

- (b) Nous sommes également susceptibles de vous demander une référence financière et/ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Pour toute question, veuillez contacter notre Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

2. Client existant

Nous sommes susceptibles de vous demander une pièce d'identité récente comme décrit au paragraphe B1(a) ci-dessus, une référence financière et/ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Si vous n'avez rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années ou si vous souhaitez dépenser davantage que les fois précédentes, veuillez contacter notre Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

3. Si vous ne nous fournissez pas les documents demandés

Si nous estimons que vous ne répondez pas à nos procédures d'identification et d'enregistrement des enchérisseurs, y compris, entre autres, les vérifications en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et/ou contre le financement du terrorisme que nous sommes susceptibles de demander, nous pouvons refuser de vous enregistrer aux enchères et, si vous remportez une enchère, nous pouvons annuler le contrat de vente entre le vendeur et vous.

4. Enchère pour le compte d'un tiers

- (a) Si vous enchérissez pour le compte d'un tiers, ce tiers devra au préalable avoir effectué les formalités d'enregistrement mentionnées ci-dessus, avant que vous ne puissiez enchérir pour son compte, et nous fournir un pouvoir signé vous autorisant à enchérir en son nom.
- (b) Mandat occulte : Si vous enchérissez en tant qu'agent pour un mandat occulte (l'acheteur final) vous acceptez d'être tenu personnellement responsable de payer le prix d'achat et toutes autres sommes dues. En outre, vous garantissez que :

(i) Vous avez effectué les démarches et vérifications nécessaires auprès de l'acheteur final conformément aux lois anti-blanchiment et vous garderez pendant une durée de cinq ans les documents et informations relatifs à ces recherches (y compris les originaux) ;

(ii) Vous vous engagez, à rendre, à notre demande, ces documents (y compris les originaux) et informations disponibles pour une inspection immédiate par un auditeur tiers indépendant si nous en formulons la demande écrite. Nous ne dévoilerons pas ces documents et informations à un tiers sauf, (1) si ces documents sont déjà dans le domaine public, (2) si cela est requis par la loi, (3) si cela est en accord avec les lois relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent ;

(iii) Les arrangements entre l'acheteur final et vous ne visent pas à faciliter l'évasion ou la fraude fiscale ;

(iv) A votre connaissance les fonds utilisés pour la vente ne représentent pas le fruit d'une activité criminelle ou qu'il n'y a pas d'enquête ouverte concernant votre mandat pour blanchiment d'argent, activités terroristes, ou toutes autres accusations concernant le blanchiment d'argent ;

Tout enchérisseur accepte d'être tenu personnellement responsable du paiement du prix d'adjudication et de toutes les autres sommes dues, à moins d'avoir convenu par écrit avec Christie's avant le début de la vente aux enchères qu'il agit en qualité de mandataire pour le compte d'un tiers nommé et accepté par Christie's. Dans ce cas Christie's exigera le paiement uniquement auprès du tiers nommé.

5. Participer à la vente en personne

Si vous souhaitez enchérir en salle, vous devez vous enregistrer afin d'obtenir un numéro d'enchérisseur au moins 30 minutes avant le début de la vente. Vous pouvez vous enregistrer en ligne sur www.christies.com ou en personne. Si vous souhaitez davantage de renseignements, merci de bien vouloir contacter le Département des enchères au +33 (0)1 40 76 84 13.

6. Services/Facilités d'enchères

Les services d'enchères décrits ci-dessous sont des services offerts gracieusement aux clients de Christie's, qui n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

(a) Enchères par téléphone

Nous sommes à votre disposition pour organiser des enchères téléphoniques, sous réserve d'en avoir été informé par vous dans un délai minimum de 24 heures avant la vente. Nous ne pourrons accepter des enchères téléphoniques que si nous avons suffisamment de salariés disponibles pour prendre ces enchères. Si vous souhaitez enchérir dans une langue autre que

le français, nous vous prions de bien vouloir nous en informer le plus rapidement possible avant la vente. Nous vous informons que les enchères téléphoniques sont enregistrées. En acceptant de bénéficier de ce service, vous consentez à cet enregistrement. Vous acceptez aussi que votre enchère soit émise conformément aux présentes Conditions de vente.

(b) Enchères par Internet sur Christie's Live

Pour certaines ventes aux enchères, nous acceptons les enchères par Internet. Veuillez visiter <https://www.christies.com/livebidding/index.aspx> et cliquer sur l'icône « Bid Live » pour en savoir plus sur la façon de regarder et écouter une vente et enchérir depuis votre ordinateur. Outre les présentes Conditions de vente, les enchères par Internet sont régies par les conditions d'utilisation de Christie's LIVE™ qui sont consultables sur www.christies.com.

(c) Ordres d'achat

Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de nos catalogues, dans tout bureau de Christie's ou en choisissant la vente et les lots en ligne sur www.christies.com. Nous devons recevoir votre formulaire d'ordre d'achat complété au moins 24 heures avant la vente. Les enchères doivent être placées dans la devise de la salle de vente. Le commissaire-priseur prendra des mesures raisonnables pour réaliser les ordres d'achat au meilleur prix, en tenant compte du **prix de réserve**. Si vous faites un ordre d'achat sur un lot qui n'a pas de **prix de réserve** et qu'il n'y a pas d'encherie supérieure à la vôtre, nous encherirons pour votre compte à environ 50 % de l'estimation basse où, si celle-ci est inférieure, au montant de votre enchère. Dans le cas ou deux offres écrites étaient soumises au même prix, la priorité sera donnée à l'offre écrite reçue en premier.

C. PENDANT LA VENTE

1. Admission dans la salle de vente

Nous sommes libres d'interdire l'entrée dans nos locaux à toute personne, de lui refuser l'autorisation de participer à une vente ou de rejeter toute enchère.

2. Prix de réserve

Sauf indication contraire, tous les lots sont soumis à un **prix de réserve**. Nous signalons les lots qui sont proposés sans **prix de réserve** par le symbole • à côté du numéro du lot. Le **prix de réserve** ne peut être supérieur à l'estimation basse du lot.

3. Pouvoir discrétionnaire du commissaire-priseur

Le commissaire-priseur assure la police de la vente et peut à son entière discréption :

- (a) refuser une enchère;
- (b) lancer des enchères descendantes ou ascendantes comme bon lui semble, ou changer l'ordre des lots;
- (c) retirer un lot;
- (d) diviser un lot ou combiner deux lots ou davantage;
- (e) rouvrir ou continuer les enchères même une fois que le marteau est tombé; et
- (f) en cas d'erreur ou de litige, et ce pendant ou après la vente aux enchères, poursuivre les enchères, déterminer l'adjudicataire, annuler la vente du lot, ou proposer et vendre à nouveau tout lot. Si un litige en rapport avec les enchères survient pendant ou après la vente, la décision du commissaire-priseur dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire est sans appel.

4. Enchères

Le commissaire-priseur accepte les enchères :

- (a) des enchérisseurs présents dans la salle de vente;
- (b) des enchérisseurs par téléphone et des enchérisseurs par Internet sur Christie's LIVE™ (comme indiqué ci-dessus en section B6); et
- (c) des ordres d'achat laissés par un enchérisseur avant la vente.

5. Enchères pour le compte du vendeur

Le commissaire-priseur peut, à son entière discréption, enchérir pour le compte du vendeur à hauteur mais non à concurrence du montant du **prix de réserve**, en plaçant des enchères consécutives ou en plaçant des enchères en réponse à d'autres enchérisseurs. Le commissaire-priseur ne les signalera pas comme étant des enchères placées pour le vendeur et ne placera aucune enchère pour le vendeur au niveau du **prix de réserve** ou au-delà de ce dernier. Si des lots sont proposés sans **prix de réserve**, le commissaire-priseur décidera en règle générale d'ouvrir les enchères à 50 % de l'estimation basse du lot. À défaut d'enchères à ce niveau, le commissaire-priseur peut décider d'annoncer des enchères descendantes à son entière discréption jusqu'à ce qu'une offre soit faite, puis poursuivre à la hausse à partir de ce montant. Au cas où il n'y aurait pas d'enchères sur un lot, le commissaire-priseur peut déclarer ledit lot invendu.

6. Paliers d'enchères

Les enchères commencent généralement en dessous de l'estimation basse et augmentent par palier (les paliers d'enchères). Le commissaire-priseur décidera à son entière discréption du niveau auquel les enchères doivent commencer et du niveau des paliers d'enchères. Les paliers d'enchères habituels sont indiqués à titre indicatif sur le formulaire d'ordre d'achat et à la fin de ce catalogue.

7. Conversion de devises

La retransmission vidéo de la vente aux enchères (ainsi que Christie's

LIVE) peut indiquer le montant des enchères dans des devises importantes, autres que l'euro. Toutes les conversions ainsi indiquées le sont pour votre information uniquement, et nous ne serons tenus par aucun des taux de change utilisés. Christie's n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

8. Adjudications

À moins que le commissaire-priseur décide d'user de son pouvoir discrétionnaire tel qu'énoncé au paragraphe C3 ci-dessus, lorsque le marteau du commissaire-priseur tombe, et que l'adjudication est prononcée, cela veut dire que nous avons accepté la dernière enchère. Cela signifie qu'un contrat de vente est conclu entre le vendeur et l'adjudicataire. Nous émettons une facture uniquement à l'enchérisseur inscrit qui a remporté l'adjudication. Si nous envoyons les factures par voie postale et/ou par courrier électronique après la vente, nous ne sommes aucunement tenus de vous faire savoir si vous avez remporté l'enchère. Si vous avez enché里 au moyen d'un ordre d'achat, vous devez nous contacter par téléphone ou en personne dès que possible après la vente pour connaître le sort de votre enchère et ainsi éviter d'avoir à payer des frais de stockage inutiles.

9. Législation en vigueur dans la salle de vente

Vous convenez que, lors de votre participation à des enchères dans l'une de nos ventes, vous vous conformerez strictement à toutes les lois et réglementations locales en vigueur au moment de la vente applicables au site de vente concerné.

D. COMMISSION ACHETEUR et taxes

1. Commission acheteur

En plus du prix d'adjudication (« prix marteau ») l'acheteur accepte de nous payer des frais acheteur de 25% H.T. (soit 26,375% T.T.C. pour les livres et 30% T.T.C. pour les autres lots) sur les premiers €200.000; 20% H.T. (soit 21,10% T.T.C. pour les livres et 24% T.T.C. pour les autres lots) au-delà de €200.001 et jusqu'à €2.500.000 et 13,5% H.T. (soit 14,2425% T.T.C. pour les livres et 16,2% T.T.C. pour les autres lots) sur toute somme au-delà de €2.500.001. Pour les ventes de vin, les frais à la charge de l'acquéreur s'élèvent à 22,5% H.T. (soit 27% T.T.C.).

Des frais additionnels et taxes spéciales peuvent être dus sur certains lots en sus des frais et taxes habituels. Les lots concernés sont identifiés par un symbole spécial figurant devant le numéro de l'objet dans le catalogue de vente, ou bien par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité pendant la vente.

Dans tous les cas, le droit de l'Union européenne et le droit français s'appliquent en priorité.

Si vous avez des questions concernant la TVA, vous pouvez contacter le département TVA de Christie's au +44 (0) 20 7389 9060 (email: VAT_London@christies.com, fax: +44 (0) 20 3219 6076). Christie's vous recommande de consulter votre propre conseiller fiscal indépendant.

TAXE SUR LES VENTES EN CAS D'EXPORTATION AUX ETATS-UNIS

Pour les lots que Christie's expédie aux Etats-Unis, une taxe d'Etat ou taxe d'utilisation peut être due sur le prix d'adjudication ainsi que des frais acheteurs et des frais d'expédition sur le lot, quelle que soit la nationalité ou la citoyenneté de l'acheteur.

Christie's est actuellement tenue de percevoir une taxe sur les ventes pour les lots qu'elle expédie vers l'Etat de New York. Le taux de taxe ainsi applicable sera déterminé au regard de l'Etat, du pays, du comté ou de la région où le lot sera expédié. Les adjudicataires qui réclament une exonération de la taxe sur les ventes sont tenus de fournir les documents appropriés à Christie's avant la libération du lot.

Pour les envois vers les Etats pour lesquels Christie's n'est pas tenue de percevoir une taxe sur les ventes, l'adjudicataire peut être tenu de verser une taxe d'utilisation aux autorités fiscales de cet Etat. Pour toute autre question, Christie's vous recommande de consulter votre propre conseiller fiscal indépendant.

2. Régime de TVA et condition de l'exportation

Les règles fiscales et douanières en vigueur en France seront appliquées par Christie's lors de la vente des lots. A titre d'illustration et sans pouvoir être exhaustif les principes suivants sont rappelés.

Le plus souvent le régime de TVA sur la marge des biens d'occasion et des œuvres d'art est appliqué par Christie's. En application des règles françaises et européennes, la TVA sur la marge ne peut pas figurer sur la facture émise par Christie's et ne peut pas être récupérée par l'acheteur même lorsque ce dernier est un assujetti à la TVA.

Toutefois, en application de l'article 297 C du CGI, Christie's peut opter pour le régime général de la TVA c'est-à-dire que la TVA sera appliquée sur leur prix de vente total sous réserve des exonérations accordées pour les livraisons intracommunautaires et les exportations. L'acquéreur qui aurait intérêt au régime général de TVA doit en informer Christie's afin que l'option puisse être matérialisée sur la facture qui sera remise à l'acquéreur.

En cas d'exportation du bien acquis auprès de Christie's, conformément aux règles fiscales et douanières applicables, la vente pourra bénéficier d'une exonération de TVA. L'administration fiscale considère que l'exportation du lot acquis doit intervenir dans les trois mois de la vente.

L'acquéreur devra dans ce délai indiquer par écrit que le lot acquis est destiné à l'exportation et fournir une adresse de livraison en dehors de l'UE. Dans tous les cas l'acquéreur devra verser un montant égal à celui de la TVA qui serait à verser par Christie's en cas de non exportation du lot dans les délais requis par l'administration fiscale et douanière française. En cas d'exportation conforme aux règles fiscales et douanières en vigueur en France et sous réserve que Christie's soit en possession de la preuve d'exportation dans les délais requis, ce montant sera restitué à l'acquéreur.

Christie's facturera des frais de dossier pour le traitement des livraisons intracommunautaires et des exportations.

Pour toute information complémentaire relative aux mesures prises par Christie's, vous pouvez contacter notre département Comptabilité au +33 (0) 40 76 83 77. Il est recommandé aux acheteurs de consulter un conseiller spécialisé en la matière afin de lever toute ambiguïté relative à leur statut concernant la TVA.

3. Taxe forfaitaire

Si vous êtes fiscalement domicilié en France ou considéré comme étant fiscalement domicilié en France, vous serez alors assujetti, par rapport à tout lot vendu pour une valeur supérieure à €50.000, à une taxe sur les plus-values de 6,5% sur le prix d'adjudication du lot, sauf si vous nous indiquez par écrit que vous souhaitez être soumis au régime général d'imposition des plus-values, en particulier si vous pouvez nous fournir une preuve de propriété de plus de 22 ans avant la date de la vente.

4. Droit de suite

Conformément à la législation en vigueur, les auteurs d'œuvres originales graphiques et plastiques ont un droit inaliénable de participation au produit de toute vente de l'œuvre après la première cession. Les lots concernés par ce droit de suite sont identifiés dans ce catalogue grâce au symbole λ, accolé au numéro du lot. Si le droit de suite est applicable à un lot, vous serez redevable de la somme correspondante, en sus du prix d'adjudication, et nous transmettrons ensuite cette somme à l'organisme concerné, au nom et pour le compte du vendeur.

Le droit de suite est dû lorsque le prix d'adjudication d'un lot est de 750€ ou plus. En tout état de cause, le montant du droit de suite est plafonné à 12.500€.

Le montant dû au titre du droit de suite est déterminé par application d'un barème dégressif en fonction du prix d'adjudication :

- 4 % pour la première tranche du prix de vente inférieure ou égale à 50.000 euros;
- 3 % pour la tranche du prix comprise entre 50.000,01 euros et 200.000 euros;
- 1 % pour la tranche du prix comprise entre 200.000,01 euros et 350.000 euros;
- 0,5 % pour la tranche du prix comprise entre 350.000,01 euros et 500.000 euros;
- 0,25 % pour la tranche du prix excédant 500.000,01 euros.

E. GARANTIES

1. Garanties données par le vendeur

Pour chaque lot, le vendeur donne la **garantie** qu'il :

- (a) est le propriétaire du lot ou l'un des copropriétaires du lot agissant avec la permission des autres copropriétaires ou, si le vendeur n'est pas le propriétaire ou l'un des copropriétaires du lot, a la permission du propriétaire de vendre le lot, ou le droit de ce faire en vertu de la loi ; et
- (b) a le droit de transférer la propriété du lot à l'acheteur sans aucune restriction ou réclamation de qui que ce soit d'autre.

Si l'une ou l'autre des garanties ci-dessus est inexacte, le vendeur n'aura pas à payer plus que le **prix d'achat** (tel que défini au paragraphe F1(a) ci-dessous) que vous nous aurez versé. Le vendeur ne sera pas responsable envers vous pour quelque raison que ce soit en cas de manques à gagner, de pertes d'activité, de pertes d'économies escomptées, de pertes d'opportunités ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'autres dommages ou de dépenses. Le vendeur ne donne aucune **garantie** eu égard au lot autres que celles énoncées ci-dessus et, pour autant que la loi le permette, toutes les **garanties** du vendeur à votre égard, et toutes les autres obligations imposées au vendeur susceptibles d'être ajoutées à cet accord en vertu de la loi, sont exclues.

2. Notre garantie d'authenticité

Nous garantissons, sous réserve des stipulations ci-dessous, l'authenticité des lots proposés dans nos ventes (notre « **garantie d'authenticité** »). Si, dans les 5 années à compter de la date de la vente aux enchères, vous nous apportez la preuve que votre lot n'est pas authentique, sous réserve des stipulations ci-dessous, nous vous rembourserons le **prix d'achat** que vous aurez payé. La notion d'authenticité est définie dans le glossaire à la fin des présentes Conditions de vente. Les conditions d'application de la **garantie d'authenticité** sont les suivantes :

- (a) la **garantie** est valable pour toute réclamation notifiée dans les 5 années suivant la date de la vente. A l'expiration de ce délai, nous ne serons plus responsables de l'authenticité des lots.
- (b) Elle est donnée uniquement pour les informations apparaissant en caractères **MAJUSCULES** à la première ligne de la **description du catalogue** (l'**Intitulé**). Elle ne s'applique pas à des informations autres que dans l'**Intitulé** même si ces dernières figurent en caractères **MAJUSCULES**.
- (c) La **garantie d'authenticité** ne s'applique pas à tout **intitulé** ou

CONDITIONS DE VENTE Acheter chez Christie's

- à toute partie d'**intitulé** qui est formulé «**Avec réserve**», «**avec réserve**» signifie qu'une réserve est émise dans une **description du lot au catalogue** ou par l'emploi dans un **intitulé** de l'un des termes indiqués dans la rubrique **Intitulés avec réserve** à la page «**Avis importants et explication des pratiques de catalogage**». Par exemple, l'emploi du terme «**ATTRIBUÉ À...**» dans un **intitulé** signifie que le **lot** est, selon l'opinion de Christie's, probablement une œuvre de l'artiste mentionné, mais aucune **garantie** n'est donnée que le **lot** est bien l'œuvre de l'artiste mentionné. Veuillez lire la liste complète des **intitulés avec réserve** et la description complète des lots au catalogue avant d'encherir.
- (d) La **garantie d'authenticité** s'applique à l'**intitulé** tel que modifié par les **avis en salle de vente**.
- (e) La **garantie d'authenticité** est formulée uniquement au bénéfice de l'acheteur initial indiqué sur la facture du **lot** émis au moment de la vente et uniquement si, à la date de la réclamation, l'acheteur initial a été propriétaire de manière continue du lot et que le lot ne fait l'objet d'aucune réclamation, d'aucun intérêt ni d'aucune restriction par un tiers. Le bénéfice de la **garantie d'authenticité** ne peut être transféré à personne d'autre.
- (f) Afin de formuler une réclamation au titre de la garantie d'authenticité, vous devez :
- (1) nous fournir une notification écrite de votre réclamation dans les 5 ans à compter de la date de la vente aux enchères. Nous pourrons exiger tous les détails et toutes les preuves pertinentes d'une telle réclamation ;
- (2) si nous le souhaitons, il peut vous être demandé de fournir les opinions écrites de deux experts reconnus dans le domaine du **lot**, mutuellement convenus par Christie's et vous au préalable, confirmant que le **lot** n'est pas **authentique**. En cas de doute, nous nous réservons le droit de demander des opinions supplémentaires à nos frais ; et
- (3) retourner le **lot** à vos frais à la salle de vente où vous l'avez acheté dans l'**état** dans lequel il était au moment de la vente.
- (g) Votre seul droit au titre de la présente **garantie d'authenticité** est d'annuler la vente et de percevoir un remboursement du **prix d'achat** que vous nous avez payé. En aucun cas nous ne serons tenus de vous reverser plus que le **prix d'achat** ni ne serons responsables en cas de manques à gagner ou de pertes d'activité, de pertes d'opportunités ou de valeur, de pertes d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'**autres dommages** ou dépenses.
- (h) Art moderne et contemporain de l'Asie du Sud-Est et calligraphie et peinture chinoise. Dans ces catégories, la garantie d'authenticité ne s'applique pas car les expertises actuelles ne permettent pas de faire de déclaration définitive. Christie's accepte cependant d'annuler une vente dans l'une de ces deux catégories d'art s'il est prouvé que le lot est un faux. Christie's remboursera à l'acheteur initial le prix d'achat conformément aux conditions de la garantie d'authenticité Christie's, à condition que l'acheteur initial nous apporte les documents nécessaires au soutien de sa réclamation de faux dans les 12 mois suivant la date de la vente. Une telle preuve doit être satisfaisante conformément au paragraphe E2 (f) (2) ci-dessus et le lot doit être retourné au lieu indiqué au paragraphe E2 (f) (3) ci-dessus. Les alinéas E2 (b), (c), (d), (e) et (g) s'appliquent également à une réclamation dans ces catégories.
- ### F. PAIEMENT
- #### 1. Comment payer
- (a) Les ventes sont effectuées au comptant. Vous devrez donc immédiatement vous acquitter du **prix d'achat** global, qui comprend :
- i. le prix d'adjudication ; et
 - ii. les frais à la charge de l'acheteur ; et
 - iii. tout montant dû conformément au paragraphe D3 ci-dessus ; et
 - iv. toute taxe, tout produit, toute compensation ou TVA applicable.
- Le paiement doit être reçu par Christie's au plus tard le septième jour calendrier qui suit le jour de la vente («**la date d'échéance**»).
- (b) Nous n'acceptons le paiement que de la part de l'encheisseur enregistré. Une fois émise, nous ne pouvons pas changer le nom de l'acheteur sur une facture ou réémettre la facture à un nom différent. Vous devez payer immédiatement même si vous souhaitez exporter le **lot** et que vous avez besoin d'une autorisation d'exportation.
- (c) Vous devrez payer les **lots** achetés chez Christie's France dans la devise prévue sur votre facture, et selon l'un des modes décrits ci-dessous :
- (i) **Par virement bancaire** : Sur le compte 58 05 3990 101 – Christie's France SNC – Barclays Corporate France – 34/36 avenue de Friedland 75383 Paris cedex 08 Code BIC : BARCFRPC – IBAN : FR76 30588 00001 58053990 101 62.
- (ii) **Par carte de crédit** : Nous acceptons les principales cartes de crédit sous certaines conditions. Les détails des conditions et des restrictions applicables aux paiements par carte de crédit sont disponibles auprès de notre service Post Sale, dont vous trouverez les coordonnées au paragraphe (e) ci-dessous.
- Paiement :
- Si vous payez en utilisant une carte de crédit d'une région étrangère à la vente, le paiement peut entraîner des frais de transaction transfrontaliers selon le type de carte et de compte que vous détenez. Si vous pensez que cela peut vous concerner, merci de vérifier auprès de votre émetteur de carte de crédit avant d'effectuer le paiement. Nous nous réservons le droit de vous facturer tous les frais de transaction ou de traitement que nous supportons lors du traitement de votre paiement. Veuillez noter que pour les ventes permettant le paiement en ligne, le paiement par carte de crédit ne sera pas admis pour certaines transactions.
- (iii) **En espèces** : Nous n'acceptons pas les paiements aux Caisses, uniques ou multiples, en espèces ou en équivalents d'espèces de plus de €1.000 par acheteur et par vente si celui-ci est résident fiscal français (particulier ou personne morale) et de €7.500 pour les résidents fiscaux étrangers, par acheteur et par an.
- (iv) **Par chèque de banque** : Vous devez les adresser à l'ordre de Christie's France SNC et nous fournir une attestation bancaire justifiant de l'identité du titulaire du compte dont provient le paiement. Nous pourrons émettre des conditions supplémentaires pour accepter ce type de paiement.
- (v) **Par chèque** : Vous devrez les adresser à l'ordre de Christie's France SNC. Tout paiement doit être effectué en euros.
- (d) Lors du paiement, vous devez mentionner le numéro de la vente, votre numéro de facture et votre numéro de client. Tous les paiements envoyés par courrier doivent être adressés à : Christie's France SNC, Département des Caisses, 9, Avenue Matignon, 75008 Paris.
- (e) Si vous souhaitez de plus amples informations, merci de contacter notre Service Post Sale au +33 (0)1 40 76 84 10.
- #### 2. Transfert de propriété en votre faveur
- Vous ne possédez pas le **lot** et sa propriété ne vous est pas transférée tant que nous n'avons pas reçu de votre part le paiement intégral du **prix d'achat** global du lot.
- #### 3. Transfert des risques en votre faveur
- Les risques et la responsabilité liés au **lot** vous seront transférés à la survue du premier des deux événements mentionnés ci-dessous :
- (a) au moment où vous venez récupérer le **lot**
 - (b) à la fin du 14e jour suivant la date de la vente aux enchères ou, si elle est antérieure, la date à laquelle le **lot** est confié à un entrepôt tiers comme indiqué à la partie intitulée « Stockage et Enlèvement », et sauf accord contraire entre nous.
- #### 4. Recours pour défaut de paiement
- Conformément aux dispositions de l'article L.321-14 du **Code de Commerce**, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien pourra être remis en vente, à la demande du vendeur, sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant; si le vendeur ne formule pas sa demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, il donne à Christie's France SNC tout mandat pour agir en son nom et pour son compte à l'effet, au choix de Christie's France SNC, soit de poursuivre l'acheteur en annulation de la vente, soit de le poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts, frais et autres sommes justifiées.
- En outre, Christie's France SNC se réserve, à sa discréction, de :*
- (i) percevoir des intérêts sur la totalité des sommes dues et à compter d'une mise en demeure de régler lesdites sommes au plus faible des deux taux suivants :
 - Taux de base bancaire de la Barclay's majoré de six points
 - Taux d'intérêt légal majoré de quatre points
 - (ii) entamer toute procédure judiciaire à l'encontre de l'acheteur défaillant pour le recouvrement des sommes dues en principal, intérêts, frais légaux et tous autres frais ou dommages et intérêts;
 - (iii) remettre au vendeur toute somme payée à la suite des enchères par l'adjudicataire défaillant;
 - (iv) procéder à la compensation des sommes que Christie's France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou apparentée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « Christie's » pourrait devoir à l'acheteur, au titre de toute autre convention, avec les sommes demeurées impayées par l'acheteur ;
 - (v) procéder à la compensation de toute somme pouvant être due à Christie's France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou liée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « Christie's » au titre de toute transaction, avec le montant payé par l'acheteur que ce dernier l'y invite ou non ;
- (vi) rejeter, lors de toute future vente aux enchères, toute offre faite par l'acheteur ou pour son compte ou obtenir un dépôt préalable de l'acheteur avant d'accepter ses enchères ;
- (vii) exercer tous les droits et entamer tous les recours appartenant aux créanciers gagistes sur tous les biens en sa possession appartenant à l'acheteur ;
- (viii) entamer toute procédure qu'elle jugera nécessaire ou adéquate ;
- (ix) dans l'hypothèse où seront revendus les biens préalablement adjugés dans les conditions du premier paragraphe ci-dessus (folle enchère), faire supporter au fol encheisseur toute moins-value éventuelle par rapport au prix atteint lors de la première adjudication, de même que tous les coûts, dépenses, frais légaux et taxes, commissions de toutes sortes liés aux deux ventes ou devenus exigibles par suite du défaut de paiement y compris ceux énumérés à l'article 4a.
- (x) procéder à toute inscription de cet incident de paiement dans sa base de données après en avoir informé le client concerné.
- Si vous avez payé en totalité après la date d'échéance et que nous choisissons d'accepter ce paiement, nous pourrons vous facturer les coûts de stockage et de transport postérieurs à 30 jours après la date de la vente aux enchères conformément au paragraphe G2(a)(i) et (ii).
- Si Christie's effectue un règlement partiel au vendeur, en application du paragraphe (ix) ci-dessus, l'acquéreur reconnaît que Christie's sera subrogée dans les droits du vendeur pour poursuivre l'acheteur au titre de la somme ainsi payée.
- #### 5. Droit de rétention
- Si vous nous devez de l'argent ou que vous en devez à une autre société du **Groupe Christie's**, outre les droits énoncés en F4 ci-dessus, nous pouvons utiliser ou gérer votre bien que nous détenons ou qui est détenu par une autre société du **Groupe Christie's** de toute manière autorisée par la loi. Nous vous restituons les biens que vous nous aurez confiés uniquement après avoir reçu le complet paiement des sommes dont vous êtes débiteur envers nous ou toute autre société du **Groupe Christie's**. Toutefois, si nous le décidons, nous pouvons également vendre votre bien de toute manière autorisée par la loi que nous jugeons appropriée. Nous affecterons le produit de la vente au paiement de tout montant que vous nous devez et nous vous reverserons les produits en excès de ces sommes. Si le produit de la vente est insuffisant, vous devrez nous verser la différence entre le montant que nous avons perçu de la vente et celui que vous nous devez.
- ### G. STOCKAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS
- #### 1. Enlèvement
- Une fois effectué le paiement intégral et effectif, vous devez retirer votre lot dans les 30 jours calendaires à compter de la date de la vente aux enchères.
- (a) Vous ne pouvez pas retirer le lot tant que vous n'avez pas procédé au paiement intégral et effectif de tous les montants qui nous sont dus.
 - (b) Si vous ne retirez pas votre lot promptement après la vente, nous pouvons choisir d'enlever le lot et le transporter et stocker chez une autre filiale de Christie's ou dans un entrepôt.
 - (c) Si vous avez payé le lot en intégralité mais que vous ne le retirez pas dans les 90 jours calendaires après la vente nous pouvons le vendre, sauf accord écrit contraire, de toute manière autorisée par la loi. Si nous le vendons, nous vous reverserons le produit de la vente après prélèvement de nos frais de stockage et de tout montant que vous nous devez et que vous devez à toute société du Groupe Christie's.
 - (d) Les renseignements sur le retrait des lots sont exposés sur une fiche d'informations que vous pouvez vous procurer auprès du personnel d'enregistrement des enchérisseurs ou auprès de notre Service Client au +33 (0)1 40 76 84 12.
- #### 2. Stockage
- (a) Si vous ne retirez pas le lot dans les 30 jours à compter de la date de la vente aux enchères, nous pouvons, ou nos mandataires désignés peuvent :
 - (i) facturer vos frais de stockage tant que le lot se trouve toujours dans notre salle de vente ;
 - (ii) enlever le lot et le mettre dans un entrepôt et vous facturer tous les frais de transport et de stockage ;
 - (iii) vendre le lot selon la méthode commerciale que nous jugeons appropriée et de toute manière autorisée par la loi ;
 - (iv) appliquer les conditions de stockage ;
- Aucune clause de ce paragraphe ne saurait limiter nos droits en vertu du paragraphe F4.
- (b) les détails de l'enlèvement du lot vers un entrepôt ainsi que les frais et coûts y afférents sont exposés au dos du catalogue sur la page intitulée « Stockage et retrait ». Il se peut que vous soyiez redevable de ces frais directement auprès de notre mandataire.

(i) Pour ces catégories, la demande de certificat ne dépend pas de la valeur de l'objet, mais de sa nature. Une documentation complète peut être obtenue auprès du département Transport de Christie's au +33 (0)1 40 76 86 17.

H. TRANSPORT ET ACHEMINEMENT DES LOTS

1. Transport et acheminement des lots

Nous inclurons un formulaire de stockage et d'expédition avec chaque facture qui vous sera envoyée. Vous devez prendre toutes les dispositions nécessaires en matière de transport et d'expédition. Toutefois, nous pouvons organiser l'emballage, le transport et l'expédition de votre bien si vous nous le demandez, moyennant le paiement des frais y afférents. Il est recommandé de nous demander un devis, en particulier pour les objets encumbrants ou les objets de grande valeur qui nécessitent un emballage professionnel. Nous pouvons également suggérer d'autres manutentionnaires, transporteurs ou experts si vous nous en faites la demande.

Pour tout renseignement complémentaire après la vente, veuillez contacter le département Post Sale au :

+33 (0)1 40 76 84 10

postsaleparis@christies.com

Nous ferons preuve de diligence raisonnable lors de la manutention, de l'emballage, du transport et de l'expédition d'un lot. Toutefois, si nous recommandons une autre société pour l'une de ces étapes, nous déclinons toute responsabilité concernant leurs actes, leurs omissions ou leurs négligences.

2. Exportations et importations

Tout lot vendu aux enchères peut être soumis aux lois sur les exportations depuis le pays où il est vendu et aux restrictions d'importation d'autres pays. De nombreux pays exigent une déclaration d'exportation pour tout bien quittant leur territoire et/ou une déclaration d'importation au moment de l'entrée du bien dans le pays. Les lois locales peuvent vous empêcher d'importer ou de vendre un lot dans le pays dans lequel vous souhaitez l'importer. Nous ne serons pas obligés d'annuler la vente ni de vous rembourser le prix d'achat si le lot ne peut être exporté, importé ou est saisi pour quelque raison que ce soit par une autorité gouvernementale. Il relève de votre responsabilité de déterminer et satisfaire les exigences législatives ou réglementaires relatives à l'exportation ou l'importation de tout lot que vous achetez.

(a) Avant d'enchanter, il vous appartient de vous faire conseiller et de respecter les exigences de toute loi ou réglementation s'appliquant en matière d'importation et d'exportation d'un quelconque lot. Si une autorisation vous est refusée ou si cela prend du temps d'en obtenir une, il vous faudra tout de même nous régler en intégralité pour le lot. Nous pouvons éventuellement vous aider à demander les autorisations appropriées si vous nous en faites la demande et prenez en charge les frais y afférents. Cependant, nous ne pouvons vous en garantir l'obtention. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Département Transport Christie's au +33 (0)1 40 76 86 17. Voir les informations figurant sur www.christies.com/shipping ou nous contacter à l'adresse shippingparis@christies.com.

(b) Lots fabriqués à partir d'espèces protégées

Les lots faits à partir de ou comprenant (quel qu'en soit le pourcentage) des espèces en danger et d'autres espèces protégées de la faune et de la flore sont signalés par le symbole - dans le catalogue. Il s'agit notamment, mais sans s'y limiter, de matériaux à base d'ivoire, d'écaillles de tortues, de peaux de crocodiles, d'autruche, de certaines espèces de coraux et de palissandre du Brésil. Vous devez vérifier les lois et réglementations douanières qui s'appliquent avant d'enchanter sur tout lot contenant des matériaux provenant de la faune et de la flore si vous prévoyez d'importer le lot dans un autre pays. Nombreux sont les pays qui refusent l'importation de biens contenant ces matériaux, et d'autres exigent une autorisation auprès des organismes de réglementation compétents dans les pays d'exportation mais aussi d'importation. Dans certains cas, le lot ne peut être expédié qu'accompagné d'une confirmation scientifique indépendante des espèces et/ou de l'âge, que vous devrez obtenir à vos frais. Si un lot contient de l'ivoire d'éléphant, ou tout autre matériau provenant de la faune susceptible d'être confondu avec de l'ivoire d'éléphant (par exemple l'ivoire de mammouth, l'ivoire de mors ou l'ivoire de calao à casque), veuillez vous reporter aux autres informations importantes du paragraphe (c) si vous avez l'intention d'importer ce lot aux Etats-Unis. Nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat et de vous rembourser le prix d'achat si votre lot ne peut être exporté ou importé ou s'il est saisi pour une quelconque raison par une autorité gouvernementale. Il vous incombe de déterminer quelles sont les exigences des lois et réglementations applicables en matière d'exportation et d'importation de biens contenant ces matériaux protégés ou réglementés, et il vous incombe également de les respecter.

(c) Interdiction d'importation d'ivoire d'éléphant africain aux Etats-Unis

Les Etats-Unis interdisent l'importation d'ivoire d'éléphant africain. Tout lot contenant de l'ivoire d'éléphant ou un autre matériau de la faune pouvant facilement être confondu avec de l'ivoire d'éléphant (par exemple l'ivoire de mammouth, l'ivoire de mors ou l'ivoire de calao à casque) ne peut être importé aux Etats-Unis qu'accompagné des résultats d'un test scientifique rigoureux accepté par Fish & Wildlife, confirmant que le matériau n'est pas de

l'ivoire d'éléphant africain. Si de tels tests scientifiques rigoureux ont été réalisés sur un lot avant sa mise en vente, nous l'indiquerons clairement dans la description du lot. Dans tous les autres cas, nous ne pouvons pas confirmer si un lot contient ou non de l'ivoire d'éléphant africain et vous achetez ce lot à vos risques et périls et devrez prendre en charge les frais des tests scientifiques ou autres rapports requis pour l'importation aux Etats-Unis. Si ledits tests ne sont pas concluants ou confirment que le matériau est bien à base d'éléphant africain, nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat ni de vous rembourser le prix d'achat.

(d) Lots d'origine iranienne

Certains pays interdisent ou imposent des restrictions à l'achat et/ou à l'importation d'œuvres d'artisanat traditionnel d'origine iranienne (des œuvres dont l'auteur n'est pas un artiste reconnu et/ou qui ont une fonction, tels que des tapis, des bols, des aiguilles, des tuiles ou carreaux de carrelage, des boîtes ornementales). Par exemple, les Etats-Unis interdisent l'importation de ce type d'objets et leur achat par des ressortissants américains (où qu'ils soient situés). D'autres pays ne permettent l'importation de ces biens que dans certaines circonstances. À l'attention des acheteurs, Christie's indique sous le titre des lots s'ils proviennent d'Iran (Perse). Il vous appartient de veiller à ne pas acheter ou importer un lot en vertu des sanctions ou des embargos commerciaux qui s'appliquent à vous.

(e) Autres restrictions d'importation

Certains pays, notamment les Etats-Unis, ont conclu des accords bilatéraux avec d'autres pays, notamment des pays d'Amérique latine, relativement à la circulation des biens culturels originaire de ces derniers. Les pays ayant conclu de tels accords, notamment les Etats-Unis, sont ainsi susceptibles d'interdire ou de refuser l'importation sur leur territoire d'objets qui auraient été exportés de leur pays d'origine après une certaine date, généralement la date de signature de l'accord avec le pays d'origine. Christie's ne peut en aucun cas être tenue responsable de difficultés ou d'une impossibilité pour l'acheteur d'un lot d'exporter un tel lot vers l'un des pays concernés par ces accords. Il vous appartient de vous renseigner sur la possibilité d'exporter un lot avant d'enchanter sur celui-ci.

(f) Or

L'or de moins de 18 ct n'est pas considéré comme étant de l'or dans tous les pays et peut être refusé à l'importation dans ces pays sous la qualification d'or ».

(g) Bijoux anciens

En vertu des lois actuelles, les bijoux de plus de 50 ans valant au moins €50.000 nécessitent une autorisation d'exportation dont nous pouvons faire la demande pour vous. L'obtention de cette licence d'exportation de bijoux peut prendre jusqu'à 8 semaines.

(h) Montres

(i) De nombreuses montres proposées à la vente dans ce catalogue sont photographiées avec des bracelets fabriqués à base de matériaux issus d'espèces animales en danger ou protégées telles que l'alligator ou le crocodile. Ces lots sont signalés par le symbole - dans le catalogue. Ces bracelets faits d'espèces en danger sont présentés uniquement à des fins d'exposition et ne sont pas en vente. Christie's retirera et conservera les bracelets avant l'expédition des montres. Sur certains sites de vente, Christie's peut, à son entière discréction, mettre gratuitement ces bracelets à la disposition des acheteurs des lots qui sont retirés en personne sur le site de vente dans le délai de 1 an à compter de la date de la vente. Veuillez vérifier auprès du département ce qu'il en est pour chaque lot particulier.

(ii) L'importation de montres de luxe comme les Rolex aux Etats-Unis est soumise à de très fortes restrictions. Ces montres ne peuvent pas être expédiées aux Etats-Unis et peuvent seulement être importées en personne. En règle générale, un acheteur ne peut importer qu'une seule montre à la fois aux Etats-Unis. Dans ce catalogue, ces montres ont été signalées par un F. Cela ne vous dégagera pas de l'obligation de payer le lot. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter nos spécialistes chargés de la vente.

En ce qui concerne tous les symboles et autres marquages mentionnés au paragraphe H2, veuillez noter que les lots sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue, mais nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oubli.

I. NOTRE RESPONSABILITE ENVERS VOUS

(a) Nous ne donnons aucune garantie quant aux déclarations faites ou aux informations données par Christie's, ses représentants ou ses employés à propos d'un lot, excepté ce qui est prévu dans la garantie d'authenticité, et, sauf disposition législative d'ordre public contraire, toutes les garanties et autres conditions qui pourraient être ajoutées à cet accord en vertu de la loi sont exclues.

Les garanties figurant au paragraphe E1 relèvent de la responsabilité du vendeur et ne nous engagent pas envers vous.

(b) (i) Nous ne sommes aucunement responsables envers vous pour quelque raison que ce soit (que ce soit pour rupture du présent

accord ou pour toute autre question relative à votre achat d'un lot ou à une enchère), sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration de notre part ou autrement que tel qu'expressément énoncé dans les présentes Conditions de vente;

(ii) nous ne faisons aucune déclaration, ne donnons aucune garantie, ni assumons aucune responsabilité de quelque sorte que ce soit relativement à un lot concernant sa qualité marchande, son adaptation à une fin particulière, sa description, sa taille, sa qualité, son état, son attribution, son authenticité, sa rareté, son importance, son support, sa provenance, son historique d'exposition, sa documentation ou sa pertinence historique. Nous réservons de toute disposition impérative contraire du droit local, toute garantie de quelque sorte que ce soit est exclue du présent paragraphe.

(c) En particulier, veuillez noter que nos services d'ordres d'achat et d'encheres par téléphone, Christie's LIVE™, les rapports de condition, le convertisseur de devises et les écrans vidéo dans les salles de vente sont des services gratuits et que nous déclinons toute responsabilité à votre égard en cas d'erreurs (humaines ou autres), d'omissions ou de pannes de ces services.

(d) Nous n'avons aucune responsabilité envers qui que ce soit d'autre qu'un acheteur dans le cadre de l'achat d'un lot.

(e) Si, malgré les stipulations des paragraphes (a) à (d) ou E2(i) ci-dessus, nous sommes jugés responsables envers vous pour quelque raison que ce soit, notre responsabilité sera limitée au montant du prix d'achat que vous avez versé. Nous ne serons pas responsables envers vous en cas de manque à gagner ou de perte d'activité, de perte d'opportunités ou de valeur, de perte d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages ou de dépenses.

J. AUTRES STIPULATIONS

1. Annuler une vente

Outre les cas d'annulation prévus dans les présentes Conditions de vente, nous pouvons annuler la vente d'un lot si nous estimons raisonnablement que la réalisation de la transaction est, ou pourrait être, illicite ou que la vente engage notre responsabilité ou celle du vendeur envers quelqu'un d'autre ou qu'elle est susceptible de nuire à notre réputation.

2. Enregistrements

Nous pouvons filmer et enregistrer toutes les ventes aux enchères. Toutes les informations personnelles ainsi collectées seront maintenues confidentielles. Christie's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et sauf opposition des personnes concernées aux fins d'exercice de son activité et à des fins commerciales et de marketing. Si vous ne souhaitez pas être filmé, vous devez procéder à des encheres téléphoniques, ou nous délivrer un ordre d'achat, ou utiliser Christie's LIVE. Sauf si nous donnons notre accord écrit et préalable, vous n'êtes pas autorisé à filmer ni à enregistrer les ventes aux enchères.

3. Droits d'Auteur

Nous détenons les droits d'auteur sur l'ensemble des images, illustrations et documents écrits produits par ou pour nous concernant un lot (y compris le contenu de nos catalogues, sauf indication contraire). Vous ne pouvez pas les utiliser sans notre autorisation écrite préalable. Nous ne donnons aucune garantie que vous obtiendrez des droits d'auteur ou d'autres droits de reproduction sur le lot.

4. Autonomie des dispositions

Si une partie quelconque de ces Conditions de vente est déclarée, par un tribunal quel qu'il soit, non valable, illégale ou inapplicable, il ne sera pas tenu compte de cette partie mais le reste des Conditions de vente restera pleinement valable dans toutes les limites autorisées par la loi.

5. Transfert de vos droits et obligations

Vous ne pouvez consentir de sûreté ni transférer vos droits et responsabilités découlant de ces Conditions de vente et du contrat de vente sans notre accord écrit et préalable. Les dispositions de ces Conditions de vente s'appliquent à vos héritiers et successeurs, et à toute personne vous succédant dans vos droits.

6. Traduction

Si nous vous fournissons une traduction de ces Conditions de vente, la version française fera foi en cas de litige ou de désaccord lié à ou découlant des présentes.

7. Loi informatique et liberté

Dans le cadre de ses activités de vente aux enchères et de vente de gré à gré, de marketing et de fourniture de services, et afin de gérer les restrictions d'encherir ou de proposer des biens à la vente, Christie's est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur destinées aux sociétés du Groupe Christie's. Le vendeur et l'acheteur disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant, qu'ils pourront exercer en s'adressant à leur interlocuteur habituel chez Christie's France. Christie's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et aux fins d'exercice de son activité, et notamment , sauf opposition des personnes concernées, à des fins opérations commerciales et de marketing. Des lors que la réglementation impose d'effectuer une déclaration ou

de demander une autorisation pour la mise en vente ou le transport d'un objet, les autorités compétentes requièrent de Christie's la communication de vos coordonnées et de votre facture (en ce compris toutes données personnelles).

8. Renonciation

Aucune omission ou aucun retard dans l'exercice de ses droits et recours par Christie's, prévus par les présentes Conditions de vente, n'importe renonciation à ces droits ou recours, ni n'empêche l'exercice ultérieur de ces droits ou recours, ou de tout autre droit ou recours. L'exercice ponctuel ou partiel d'un droit ou recours n'emporte pas d'interdiction ni de limitation d'aucune sorte d'exercer pleinement ce droit ou recours, ou tout autre droit ou recours.

9. Loi et compétence juridictionnelle

L'ensemble des droits et obligations découlant des présentes Conditions de vente seront régis par la loi française et seront soumis, en ce qui concerne leur interprétation et leur exécution, aux tribunaux compétents de Paris. Avant que vous n'engagiez ou que nous n'engagions un recours devant les tribunaux (à l'exception des cas limités dans lesquels un litige, un différend ou une demande intervient en liaison avec une action en justice engagée par un tiers et où ce litige peut être associé à ce recours) et si nous en convenons, chacun de nous tentera de régler le litige par une médiation conduite dans le respect de la procédure relative à la médiation prévue par le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (39 avenue F.D. Roosevelt - 75008 Paris) avec un médiateur inscrit auprès du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris et jugé acceptable par chacun de nous. Si le litige n'est pas résolu par une médiation, il sera exclusivement tranché par les tribunaux civils français. Nous aurons le droit d'engager un recours contre vous devant toute autre juridiction. En application des dispositions de l'article L321-17 du Code de commerce, il est rappelé que les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par 5 ans à compter de l'adjudication.

10. Préemption

Dans certains cas, l'Etat français peut exercer un droit de préemption sur les œuvres d'art mises en vente publique, conformément aux dispositions des articles L123-1 et L123-2 du Code du Patrimoine. L'Etat se substitue alors au dernier enchérisseur. En pareil cas, le représentant de l'Etat formule sa déclaration juste après la chute du marteau auprès de la société habilitée à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré après-vente. La décision de préemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze jours. Christie's n'est pas responsable du fait des décisions administratives de préemption.

11. Trésors nationaux - Biens Culturels

Des certificats d'exportation pourront être nécessaires pour certains achats. L'Etat français a la faculté de refuser d'accorder un certificat d'exportation si le lot est réputé être un trésor national. Nous n'assumons aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat pouvant être prises, et la demande d'un certificat d'exportation ou de tout autre document administratif n'affecte pas l'obligation de paiement immédiat de l'acheteur ni le droit de Christie's de percevoir des intérêts en cas de paiement tardif. Si l'acheteur demande à Christie's d'effectuer les formalités en vue de l'obtention d'un certificat d'exportation pour son compte, Christie's pourra lui facturer ses débours et ses frais liés à ce service. Christie's n'aura pas à rembourser ces sommes en cas de refus dudit certificat ou de tout autre document administratif. La non-obtention d'un certificat ne peut en aucun cas justifier un retard de paiement ou l'annulation de la vente de la part de l'acheteur. Sont présentées ci-dessous, de manière non exhaustive, les catégories d'œuvres ou objets d'art accompagnés de leur seuil de valeur respectif au-dessus duquel un Certificat de bien culturel (dit CBC ou « passeport ») peut être requis pour que l'objet puisse sortir du territoire français. Le seuil indiqué entre parenthèses est celui requis pour une demande de sortie du territoire européen, dans le cas où ce dernier diffère du premier seuil.

| | |
|---|-----------|
| • Peintures et tableaux en tous matériaux sur supports ayant plus de 50 ans d'âge | 150.000 € |
| • Meubles et objets d'ameublement, tapis, tapisseries, horlogerie, ayant plus de 50 ans d'âge | 50.000 € |
| • Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge | 30.000 € |
| • Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge | 50.000 € |
| • Livres de plus de 100 ans d'âge | 50.000 € |
| • Véhicules de plus de 75 ans d'âge | 50.000 € |
| • Dessins ayant plus de 50 ans d'âge | 15.000 € |
| • Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge | 15.000 € |
| • Photographies, films et négatifs ayant plus de 50 ans d'âge | 15.000 € |
| • Cartes géographiques imprimées ayant plus de cent ans d'âge | 15.000 € |
| • Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (UE : quelle que soit la valeur) | |

| | |
|---|---------|
| que soit la valeur) | 1.500 € |
| • Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge provenant directement de fouilles | (1) |
| • Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge ne provenant pas directement de fouilles | 1.500 € |
| • Eléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d'âge) | (1) |
| • Archives de plus de 50 ans d'âge | 300 € |
| (UE : quelle que soit la valeur) | |

12. Informations contenues sur www.christies.com

Les détails de tous les lots vendus par nous, y compris les descriptions du catalogue et les prix, peuvent être rapportés sur www.christies.com. Les totaux de vente correspondent au **prix marteau** plus les **frais de vente** et ne tiennent pas compte des coûts, frais de financement ou de l'application des crédits des acheteurs ou des vendeurs. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'accéder aux demandes de suppression de ces détails de www.christies.com.

K. GLOSSAIRE

authentique : un exemplaire véritable, et non une copie ou une contrefaçon :

- (i) de l'œuvre d'un artiste, d'un auteur ou d'un fabricant particulier, si le lot est décrit dans l'**intitulé** comme étant l'œuvre dudit artiste, auteur ou fabricant ;
- (ii) d'une œuvre créée au cours d'une période ou culture particulière, si le lot est décrit dans l'**intitulé** comme étant une œuvre créée durant cette période ou culture ;
- (iii) d'une œuvre correspondant à une source ou une origine particulière si le lot est décrit dans l'**intitulé** comme étant de cette origine ou source ; ou
- (iv) dans le cas de pierres précieuses, d'une œuvre qui est faite à partir d'un matériau particulier, si le lot est décrit dans l'**intitulé** comme étant fait de ce matériau.

garantie d'authenticité : la **garantie** que nous donnons dans les présentes Conditions de vente selon laquelle un lot est **authentique**, comme décrit à la section E2 du présent accord.

frais de vente : les frais que nous paie l'acheteur en plus du **prix marteau**.

description du catalogue : la description d'un lot dans le catalogue de la vente aux enchères, éventuellement modifiée par des **avis en salle de vente**.

Groupe Christie's : Christie's International Plc, ses filiales et d'autres sociétés au sein de son groupe d'entreprises.

état : l'état physique d'un lot.

date d'échéance : la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

estimation : la fourchette de prix indiquée dans le catalogue ou dans le lot **avis en salle de vente** dans laquelle nous pensons qu'un lot pourrait se vendre. **estimation basse** désigne le chiffre le moins élevé de la fourchette et **estimation haute** désigne le chiffre le plus élevé. L'**estimation moyenne** correspond au milieu entre les deux.

prix marteau : le montant de l'enchère la plus élevée que le commissaire-priseur accepte pour la vente d'un lot.

intitulé : la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2.

lot : un article à mettre aux enchères (ou plusieurs articles à mettre aux enchères de manière groupée).

autres dommages : tout dommage particulier, consécutif, accessoire, direct ou indirect de quelque nature que ce soit ou tout dommage inclus dans la signification de «particulier», «consécutif» «direct», «indirect» ou «accessoire» en vertu du droit local.

prix d'achat : la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

provenance : l'histoire de propriété d'un lot.

avec réserve : à la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2 et **intitulés avec réserve** désigne la section dénommée **intitulés avec réserve** sur la page du catalogue intitulée «Avis importants et explications des pratiques de catalogage».

prix de réserve : le montant confidentiel en dessous duquel nous ne vendrons pas un lot.

avis en salle de vente : un avis écrit affiché près du lot dans la salle de vente et sur www.christies.com, qui est également lu aux enchérisseurs potentiels par téléphone et notifié aux clients qui ont laissé des ordres d'achat, ou une annonce faite par le commissaire-priseur soit au début de la vente, soit avant la mise aux enchères d'un lot particulier.

caractères MAJUSCULES : désigne mot ou un un passage dont toutes les lettres sont en **MAJUSCULES**.

garantie : une affirmation ou déclaration dans laquelle la personne qui en est l'auteur garantit que les faits qui y sont exposés sont exacts.

rapport de condition : déclaration faite par nous par écrit à propos d'un lot, et notamment à propos de sa nature ou de son état.

AVIS IMPORTANTS

et explication des pratiques de catalogage

SYMBOLES EMPLOYÉS DANS NOS CATALOGUES

La signification des mots en caractères gras dans la présente section se trouve à la fin de la rubrique du catalogue intitulée « Conditions de vente »

- Lot transféré dans un entrepôt extérieur. Retrouvez les informations concernant les frais de stockage et l'adresse d'enlèvement en page 120
 - Christie's a un intérêt financier direct sur le lot. Voir ci-dessous « Intérêt financier de Christie's sur un lot ».
 - Le vendeur de ce lot est l'un des collaborateurs de Christie's.
 - △ Détenu par Christie's ou une autre société du **Groupe Christie's** en tout ou en partie. Voir ci-dessous « Intérêt financier de Christie's sur un lot ».
 - λ Droit de suite de l'artiste. Voir section D4 des Conditions de vente..
 - ◊ Christie's a un intérêt financier direct dans sur lot et a financé tout ou partie de cet intérêt avec l'aide d'un tiers. Voir ci-dessous « Intérêt financier de Christie's sur un lot ».
 - ~ Le lot comprend des matériaux d'espèces en danger, ce qui pourra entraîner des restrictions à l'exportation. Voir section H2(b) des Conditions de vente.
 - Ψ Le lot comprend des matériaux d'espèces en danger, uniquement pour la présentation et non pour la vente. Voir section H2(b) des Conditions de vente.
 - F Lot ne pouvant pas être expédié vers les États-Unis. Voir section H2 des Conditions de vente.
 - f Des frais additionnels de 5,5 % TTC du prix d'adjudication seront prélevés en sus des frais habituels à la charge de l'acheteur. Ces frais additionnels sont susceptibles d'être remboursés à l'acheteur sur présentation d'une preuve d'exportation du lot hors de l'Union Européenne dans les délais légaux (Voir la Section « TVA » des Conditions de vente).
 - + La TVA au taux de 20% sera due sur le total du prix d'adjudication et des frais à la charge de l'acheteur. Pour plus d'informations, voir la Section D.2. « Régime de TVA et condition de l'exportation » ci-dessus.
 - ++ La TVA au taux de 5,5% sera due sur le total du prix d'adjudication et des frais à la charge de l'acheteur. Pour plus d'informations, voir la Section D.2. « Régime de TVA et condition de l'exportation » ci-dessus.
- Veuillez noter que les lots sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oubli.**
- RAPPORTS DE CONDITION**
Veuillez contacter le Département des spécialistes pour obtenir un rapport de condition sur l'état d'un lot particulier (disponible pour les lots supérieurs à 3 000 €). Les rapports de condition sont fournis à titre de service aux clients intéressés. Les clients potentiels doivent prendre note que les descriptions de propriété ne sont pas des garanties et que chaque lot est vendu « en l'état ».
- TOUTES LES DIMENSIONS ET LES POIDS SONT APPROXIMATIFS.**
- OBJETS COMPOSÉS DE MATERIAUX PROVENANT D'ESPÈCES EN VOIE DE DISPARITION ET AUTRES ESPÈCES PROTÉGÉES**
Les objets composés entièrement ou en partie (quel que soit le pourcentage) de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées, sont généralement marqués par le symbole ~ dans le catalogue. Ces matériaux sont notamment l'ivoire, l'écailler de tortue, la peau de crocodile, d'autruche, et certaines espèces de corail, ainsi que le bois de rose du Brésil. Les acheteurs sont avisés que de nombreux pays interdisent l'importation de tout bien contenant de tels matériaux ou exigent un permis (i.e., un permis CITES) délivré par les autorités compétentes des pays d'exportation et d'importation du bien. Par conséquent, les acheteurs sont invités à se renseigner auprès des autorités compétentes avant d'enrichir pour tout bien composé entièrement ou en partie de tels matériaux dont ils envisagent l'importation dans un autre pays. Nous vous remercions de bien vouloir noter qu'il est de la responsabilité des acheteurs de déterminer et de satisfaire aux exigences de toutes les lois ou règlements applicables à l'exportation ou l'importation des biens composés de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées. L'impossibilité pour un acheteur d'exporter ou d'importer un tel bien composé des matériaux provenant d'espèces en voie de disparition et/ou protégées ne serait en aucun cas être retenue comme fondement pour justifier une demande d'annulation ou de la rescission de la vente. Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que le marquage des lots

entièrement ou en partie composés de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées, au moyen notamment de l'utilisation du symbole ~ dans les catalogues, et qui font potentiellement l'objet d'une réglementation spécifique, est effectué à titre purement facultatif et indicatif pour la commodité de nos clients, et qu'en conséquence, Christie's ne pourra en aucun cas être tenue responsable pour toute erreur ou omission quelle qu'elle soit.

À PROPOS DES PIERRES DE COULEUR

Il est rappelé aux acheteurs potentiels que nombre de pierres précieuses de couleur ont été historiquement traitées pour améliorer leur apparence. Certaines méthodes d'amélioration, comme le chauffage, sont couramment utilisées pour améliorer la couleur ou la transparence, plus particulièrement pour les rubis et les saphirs. D'autres méthodes, comme l'huiilage, améliorent la clarté des émeraudes. Ces traitements sont généralement admis par les négociants internationaux en joaillerie. Bien que le traitement par chauffage pour améliorer la couleur soit largement réputé être permanent, il peut avoir un certain impact sur la durabilité de la pierre précieuse et une attention spécifique peut être nécessaire au fil des ans. Les pierres qui ont été huilées, par exemple, peuvent nécessiter un nouvel huillage après quelques années pour conserver au mieux leur apparence. La politique de Christie's est d'obtenir des rapports gemmologiques en provenance de laboratoires gemmologiques jouissant d'une renommée internationale qui décrivent certaines des pierres précieuses vendues par Christie's. La disponibilité de tels rapports apparaîtra dans le catalogue. Les rapports de laboratoires gemmologiques américains utilisés par Christie's mentionneront toute amélioration par chauffage ou autre traitement. Les rapports de laboratoires gemmologiques européens détailleront uniquement le traitement par chauffage sur demande mais confirmeront l'absence de tout traitement ou traitement par chauffage. En raison des variations d'approche et de technologie, il peut n'y avoir aucun consensus entre les laboratoires quant à savoir si une pierre spécifique a été traitée, la portée ou le degré de permanence de son traitement. Il n'est pas possible pour Christie's d'obtenir un rapport gemmologique pour chaque pierre que la maison offre. Les acheteurs potentiels doivent être conscients que toutes les pierres peuvent avoir été améliorées par un traitement ou un autre. Pour de plus amples détails, nous renvoyons les acheteurs potentiels des États-Unis à la fiche d'information préparée par la commission des normes gemmologiques (Gemstones Standards Commission), disponible à la rubrique de visualisation. Les acheteurs potentiels peuvent demander des rapports de laboratoires pour tout article non certifié si la demande est effectuée au moins trois semaines avant la date prévue de la vente aux enchères. Ce service fait l'objet d'un paiement par avance par la partie requérante. Du fait que l'amélioration affecte la valeur de marché, les estimations de Christie's reflettront les informations communiquées dans le rapport ou, en cas d'indisponibilité du rapport, l'hypothèse que les pierres précieuses ont pu être améliorées. Des rapports sur l'état sont généralement disponibles pour tous les lots sur demande et les experts de Christie's seront heureux de répondre à toute question.

AUX ACHETEURS POTENTIELS D'HORLOGES ET DE MONTRES

La description de l'état des horloges et des montres dans le présent catalogue, notamment les références aux défauts et réparations, est communiquée à titre de service aux acheteurs potentiels mais une telle description n'est pas nécessairement complète. Bien que Christie's puisse communiquer à tout acheteur potentiel sa demande un rapport sur l'état pour tout lot, un tel rapport peut également être incomplet et ne pas spécifier tous les défauts ou remplacements mécaniques. Par conséquent, toutes les horloges et les montres doivent être inspectées personnellement par les acheteurs potentiels afin d'évaluer l'état du bien offert à la vente. Tous les lots sont vendus « en l'état » et l'absence de toute référence à l'état d'une horloge ou d'une montre n'implique pas que le lot est en bon état et sans défaut, réparation ou restauration. En théorie, toutes les horloges et les montres ont été réparées au cours de leur vie et peuvent aujourd'hui inclure des pièces non originales. En outre, Christie's ne fait aucune déclaration ou n'apporte aucune garantie quant à l'état de fonctionnement d'une horloge ou d'une montre. Les montres ne sont pas toujours représentées en taille réelle dans le catalogue. Il est demandé aux acheteurs potentiels de se référer à la description des lots pour connaître les dimensions de chaque montre. Veuillez noter que la plupart des montres bracelets avec boîtier étanche ont été ouvertes afin d'identifier le type et la qualité de leur mouvement. Il ne doit pas être tenu pour acquis que ces montres demeurent étanches. Il est recommandé aux acheteurs potentiels de faire vérifier l'état des montres par un horloger compétent avant leur utilisation. Veuillez également noter que certains pays ne considèrent pas l'or de moins de 18 ct comme de « l'or » et peuvent en refuser l'importation. En cas de refus d'importation, Christie's ne peut en aucun cas être tenue pour responsable. Veuillez également noter que toutes les montres Rolex du catalogue de cette vente Christie's sont vendues en l'état. Christie's ne peut être tenue pour garantie de l'authenticité de chacun des composants de ces montres Rolex. Les bracelets décrits comme associés ne sont pas des éléments d'origine et peuvent ne pas être authentiques. Il revient aux acheteurs potentiels de s'assurer personnellement de la condition de l'objet. Des rapports sur l'état des lots peuvent être demandés à Christie's. Ils sont donnés en toute objectivité selon les termes des Conditions de vente imprimées à la fin du catalogue. Ces rapports sont

communiqués aux acheteurs potentiels seulement à titre indicatif et ne détaillent pas tous les remplacements de composants effectués ainsi que toutes les imperfections. Ces rapports sont nécessairement subjectifs. Il est précisé aux acheteurs potentiels qu'un certificat n'est disponible que s'il en est fait mention dans la description du lot. Les montres de collection contenant souvent des mécanismes complexes et d'une grande finesse, il est rappelé aux acheteurs potentiels qu'un examen général, un remplacement de la pile ou une réparation plus approfondie - à la charge de l'acheteur - peut être nécessaire.

CONCERNANT LES ESTIMATIONS DE POIDS

Le poids brut de l'objet est indiqué dans le catalogue.

Les poids des pierres précieuses sont pu être estimés par mesure. Ces chiffres sont censés être des directives approximatives et ne doivent pas être considérés comme exacts.

POUR LA JOAILLERIE

Les termes utilisés dans le présent catalogue revêtent les significations qui leur sont attribuées ci-dessous. Veuillez noter que toutes les déclarations dans le présent catalogue quant à leur paternité sont effectuées sous réserve des dispositions des Conditions de vente de restriction de garantie.

NOM DES JOAILLIERS DANS LE TITRE

1. Par Boucheron : Quand le nom du créateur apparaît dans le titre cela signifie, selon l'opinion raisonnable de Christie's, que le bijou est de ce fabricant.

NOM DES JOAILLIERS SOUS LA DESCRIPTION

2. Signé Boucheron : Le bijou porte une signature qui, selon l'opinion raisonnable de Christie's, est authentique.

3. Avec le nom du créateur par Boucheron : Le bijou revêt une marque mentionnant un fabricant qui, selon l'opinion raisonnable de Christie's, est authentique.

4. Par Boucheron : selon l'opinion raisonnable de Christie's, signifie par le joaillier malgré l'absence de signature.

5. Monté par Boucheron : selon l'opinion raisonnable de Christie's, signifie que le sertissage a été créé par le joaillier qui a utilisé des pierres initialement fournies par son client.

6. Monté uniquement par Boucheron : selon l'opinion raisonnable de Christie's, signifie que le sertissage a été créé par le joaillier mais que les pierres précieuses ont été remplacées ou que le bijou a été modifié d'une certaine manière après sa fabrication.

PERIODES

1. ANTIQUITÉ - PLUS DE 100 ANS

2. ART NOUVEAU - 1895-1910

3. BELLE ÉPOQUE - 1895-1914

4. ART DÉCO - 1915-1935

5. RÉTRO - ANNÉES 1940

CERTIFICATS D'AUTHENTICITÉ

Certains fabricants ne fournissant pas de certificat d'authenticité, Christie's n'a aucune obligation d'en fournir aux acheteurs, sauf mention spécifique contraire dans la description du lot au catalogue de la vente. Excepté en cas de contrefaçon reconnue par Christie's, aucune annulation de vente ne saurait être prononcée pour cause de non-délivrance d'un certificat d'authenticité par un fabricant.

MÉTAUX PRÉCIEUX

Certains lots contenant de l'or, de l'argent ou du platine doivent selon la loi être présentés au bureau de **garantie** territorialement compétent afin de les soumettre à des tests d'alliage et de les poinçonner. Christie's n'est pas autorisée à délivrer ces lots aux acheteurs tant qu'ils ne sont pas marqués. Ces marquages seront réalisés par Christie's aux frais de l'acheteur, dès que possible après la vente. Une liste de tous les lots nécessitant un marquage sera mise à la disposition des acheteurs potentiels avant la vente.

INTÉRÊT FINANCIER DE CHRISTIE'S SUR UN LOT

De temps à autre, Christie's peut proposer à la vente un lot qu'elle possède en totalité ou en partie. Ce bien est signalé dans le catalogue par le symbole Δ à côté du numéro de lot.

Parfois, Christie's a un intérêt financier direct dans des lots mis en vente, tel que le fait de garantir un prix minimum ou de consentir une avance au vendeur qui n'est **garantie** que par le bien mis en vente. Lorsque Christie's détient un tel intérêt financier, les lots en question sont signalés par le symbole Ⓛ à côté du numéro de lot.

Lorsque Christie's a financé tout ou partie de cet intérêt par l'intermédiaire d'un tiers, les lots sont signalés dans le catalogue par le symbole Ⓜ. Lorsqu'un tiers accepte de financer tout ou partie de l'intérêt de Christie's dans un lot, il prend tout ou partie du risque que le lot ne soit pas vendu, et sera rémunéré en échange de l'acceptation de ce risque sur la base d'un montant forfaitaire.

Lorsque Christie's a un droit réel ou un intérêt financier dans chacun des lots du catalogue, Christie's ne signale pas chaque lot par un symbole, mais indique son intérêt en couverture du catalogue.

INTITULÉS AVEC RÉSERVE

*« **attribué à...** » à notre avis, est probablement en totalité ou en partie, une œuvre réalisée par l'artiste.

*« **studio de.../atelier de...** » à notre avis, œuvre exécutée dans le studio ou l'atelier de l'artiste, peut-être sous sa surveillance.

*« **entourage de...** » à notre avis, œuvre datant de la période de l'artiste et dans laquelle on remarque une influence.

*« **disciple de...** » à notre avis, œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais pas nécessairement par l'un de ses élèves.

*« **à la manière de...** » à notre avis, œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais d'une date plus récente.

*« **d'après...** » à notre avis, une copie (quelle qu'en soit la date) d'une œuvre de l'auteur.

*« **signé... / « daté... »/ « inscrit... »** à notre avis, l'œuvre a été signée/datée/dotée d'une inscription par l'artiste. L'ajout d'un point d'interrogation indique un élément de doute.

*« **avec signature... / « avec date... »/ « avec inscription... »** à notre avis, la signature/la date/l'inscription sont de la main de quelqu'un d'autre que l'artiste.

La date donnée pour les gravures de maîtres anciens, modernes et contemporains, est la date (ou la date approximative lorsque précédée du préfix « vers ») à laquelle la matrice a été travaillée et pas nécessairement la date à laquelle l'œuvre a été imprimée ou publiée.

* Ce terme et sa définition dans la présente explication des pratiques de catalogage sont des déclarations réservées sur la paternité de l'œuvre. Si l'utilisation de ce terme repose sur une étude attentive et représente l'opinion de spécialistes, Christie's et le vendeur n'assument aucun risque ni aucune responsabilité en ce qui concerne l'authenticité de la qualité d'auteur de tout lot du présent catalogue décrit par ce terme, la **Garantie d'authenticité** ne s'appliquant pas en ce qui concerne les lots décrits à l'aide de ce terme.

SALLES DE VENTES INTERNATIONALES, BUREAUX DE PRÉSENTATION EUROPÉENS, CONSULTANTS ET AUTRES SERVICES DE CHRISTIE'S

ARGENTINE
BUENOS AIRES
+54 11 43 93 42 22
Cristina Carlisle

AUTRICHE
VIENNE
+43 (0)1 533 88124
Angela Baillou

BELGIQUE
BRUXELLES
+32 (0)2 512 88 30
Roland de Lathuy

BRÉSIL
SÃO PAULO
+55 11 3061 2576
Nathalie Lenci

CHILI
SANTIAGO
+56 2 2 2631642
Denise Ratinoff
de Lira

COLOMBIE
BOGOTA
+57 1 635 54 00
Juanita Madriñan

DANEMARK
COPENHAGEN
+45 3962 2377
Birgitta Hillingsø (Consultant)
+45 2612 0092
Rikke Juel Brandt (Consultant)

FINLANDE
ET ETATS BALTES
HELSINKI
+358 40 5837945
Barbro Schauman (Consultant)

FRANCE ET DÉPARTEMENTS RÉGIONAUX
PARIS
+33 (0)1 40 76 85 85

CENTRE, AUVERGNE, LIMOUSIN & BOURGOGNE
+33 (0)6 10 34 44 35
Marine Desproges-Gotteron

BRETAGNE, PAYS DE LA LOIRE & NORMANDIE
+33 (0)6 09 44 90 78
Virginie Gregory

POITOU-CHARENTE
AQUITAINE
+33 (0)5 56 81 65 47
Marie-Cécile Moueix

PROVENCE - ALPES CÔTE D'AZUR
+33 (0)6 71 99 97 67
Fabienne Albertini-Cohen

ALLEMAGNE
DÜSSELDORF
+49 (0)21 14 91 59 352
Arno Verkade

FRANCFOR
+49 170 840 7950
Natalie Radzwill

HAMBOURG
+49 (0)40 27 94 073
Christiane Gräfin zu Rantzau

MUNICH
+49 (0)89 24 20 96 80
Marie Christine Gräfin Huyn

STUTTGART
+49 (0)71 12 26 96 99
Eva Susanne Schweizer

INDE
MUMBAI
+91 (22) 2280 7905
Sonali Singh

INDONÉSIE
JAKARTA
+62 (0)21 7278 6268
Charmaine Hamami

ISRAËL
TELAVIV
+972 (0)3 695 0695
Roni Gilat-Baharaff

ITALIE
MILAN
+39 02 303 2831
Cristiano De Lorenzo

ROME
+39 06 686 3333
Marina Cicogna

ITALIE DU NORD
+39 343 313 021
Paola Gradi (Consultant)

TURIN
+39 347 2211 541
Chiara Massimello (Consultant)

VENISE
+39 041 277 0086
Bianca Arrivabene Valenti Gonzaga (Consultant)

BOLOGNE
+39 051 265 154
Benedetta Possati Vittori Veneti (Consultant)

GÈNES
+39 010 245 3747
Rachele Guicciardi (Consultant)

FLORENCE
+39 055 219 012
Alessandra Niccolini di Camugliano (Consultant)

CENTRE & ITALIE DU SUD
+39 348 520 2974
Alessandra Allaria (Consultant)

JAPON
TOKYO
+81 (0)3 6267 1766
Chie Banta

MALAISIE
KUALA LUMPUR
+65 6735 1766
Nicole Tee

MEXICO
MEXICO CITY
+52 55 5281 5546
Gabriela Lobo

MONACO
+377 97 97 11 00
Nancy Dotta

PAYS-BAS
AMSTERDAM
+31 (0)20 57 55 255
Arno Verkade

NORVÈGE
OSLO
+47 949 89 294
Cornelia Svedman (Consultant)

REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
PEKIN
+86 (0)10 8583 1766

HONG KONG
+852 2760 1766

SHANGHAI
+86 (0)21 6355 1766

PORTUGAL
LISBONNE
+351 91 317 233
Mafalda Pereira Coutinho (Consultant)

RUSSIE
MOSCOW
+7 495 937 6364
+44 20 7389 2318

SINGAPOUR
SINGAPOUR
+65 6735 1766
Jane Ngiam

AFRIQUE DU SUD
LE CAP
+27 (21) 761 2676
Juliet Lomborg (Independent Consultant)

DURBAN & JOHANNESBURG
+27 (31) 207 8247
Gillian Scott-Berning (Independent Consultant)

CAP OCCIDENTAL
+27 (44) 533 5178
Annabelle Conyngham (Independent Consultant)

CORÉE DU SUD
SÉOUL
+82 2 720 5266
Jun Lee

ESPAGNE
MADRID
+34 (0)91 532 6626
Carmen Schjaer Dalia Padilla

SUÈDE
STOCKHOLM
+46 (0)73 645 2891
Claire Ahman (Consultant)
+46 (0)70 9369 201
Louise Dyhlén (Consultant)

SUISSE
GENÈVE
+41 (0)22 319 1766
Eveline de Proyart

ZURICH
+41 (0)44 268 1010
Jutta Nixdorf

TAIWAN
TAIPEI
+886 2 2736 3356
Ada Ong

THAÏLANDE
BANGKOK
+66 (0)2 652 1097
Prapavadee Sophonpanich

TURQUIE
ISTANBUL
+90 (532) 558 7514
Eda Kehale Argün (Consultant)

ÉMIRATS ARABES UNIS
DUBAI
+971 (0)4 425 5647
Michael Jeha

GRANDE-BRETAGNE
LONDRES
+44 (0)20 7839 9060

NORD
+44 (0)20 3219 6010
Thomas Scott

NORD OUEST ET PAYS DE GALLE
+44 (0)20 7752 3033
Jane Blood

SUD
+44 (0)1730 814 300
Mark Wrey

ÉCOSSE
+44 (0)131 225 4756
Bernard Williams
Robert Lagneau
David Bowes-Lyon (Consultant)

ÎLE DE MAN
+44 (0)20 7389 2032

ÎLES DE LA MANCHE
+44 (0)20 7389 2032
IRLANDE
+353 (0)87 638 0996
Christine Ryall (Consultant)

ÉTATS UNIS
CHICAGO
+1 312 787 2765
Catherine Busch

DALLAS
+1 214 599 0735
Capera Ryan

HOUSTON
+1 713 802 0191
Jessica Phifer

LOS ANGELES
+1 310 385 2600
Sonya Roth

MIAMI
+1 305 445 1487
Jessica Katz

NEW YORK
+1 212 636 2000

SAN FRANCISCO
+1 415 982 0982
Ellanor Notices

SERVICES LIÉS AUX VENTES

COLLECTIONS PRIVÉES ET "COUNTRY HOUSE SALES"
Tel: +33 (0)1 4076 8598
Email: lgosset@christies.com

INVENTAIRES
Tel: +33 (0)1 4076 8572
Email: vgineste@christies.com

AUTRES SERVICES

CHRISTIE'S EDUCATION

LONDRES
Tel: +44 (0)20 7665 4350
Fax: +44 (0)20 7665 4351
Email: london@christies.edu

NEW YORK
Tel: +1 212 355 1501
Fax: +1 212 355 7370
Email: newyork@christies.edu

HONG KONG
Tel: +852 2978 6768
Fax: +852 2525 3856
Email: hongkong@christies.edu

CHRISTIE'S FINE ART STORAGE SERVICES
NEW YORK

+1 212 974 4570
Email: newyork@cfass.com

SINGAPOUR
Tel: +65 6543 5252
Email: singapore@cfass.com

CHRISTIE'S INTERNATIONAL REAL ESTATE

NEW YORK
Tel +1 212 468 7182
Fax +1 212 468 7141
Email: info@christiesrealestate.com

LONDRES
Tel +44 20 7389 2551
Fax +44 20 7389 2168
Email: info@christiesrealestate.com

HONG KONG
Tel +852 2978 6788
Fax +852 2973 0799
Email: info@christiesrealestate.com

ART PRÉCOLOMBIEN

LUNDI 29 JUIN 2020, À 17H

9, avenue Matignon, 75008 Paris

CODE VENTE : 18648 - HATSUTSIL

(Les coordonnées apparaissant sur la preuve d'exportation doivent correspondre aux noms et adresses des professionnels facturés. Les factures ne pourront pas être modifiées après avoir été imprimées.)

LAISSER DES ORDRES D'ACHAT EN LIGNE
SUR CHRISTIES.COM

INCREMENTS

Les enchères commencent généralement en dessous de l'estimation basse et augmentent par paliers (incrément) de jusqu'à 10 pour cent. Le commissaire-priseur décidera du moment où les enchères doivent commencer et des incrément. Les ordres d'achat non conformes aux incrément ci-dessous peuvent être abaissés à l'intervalle d'enchères suivant.

| | |
|------------------------|--|
| de 100 à 2 000 € | par 100 € |
| de 2 000 à 3 000 € | par 200 € |
| de 3 000 à 5 000 € | par 200, 500, 800 € |
| de 5 000 à 10 000 € | par 500 € |
| de 10 000 à 20 000 € | par 1 000 € |
| de 20 000 à 30 000 € | par 2 000 € |
| de 30 000 à 50 000 € | par 2 000, 5 000, 8 000 € |
| de 50 000 à 100 000 € | par 5 000 € |
| de 100 000 à 200 000 € | par 10 000 € |
| au dessus de 200 000 € | à la discrédition du commissaire-priseur habilité. |

Le commissaire-priseur est libre de varier les incrément au cours des enchères.

1. Je demande à Christie's d'encherir sur les lots indiqués jusqu'à l'enchère maximale que j'ai indiquée pour chaque lot.

2. En plus du prix d'adjudication (« **prix marteau** ») l'acheteur accepte de nous payer des frais acheteur de 25% H.T. (soit 26,375% T.T.C. pour les livres et 30% T.T.C. pour les autres lots) sur les premiers €200.000 ; 20% H.T. (soit 21,10% T.T.C. pour les livres et 24% T.T.C. pour les autres lots) au-delà de €200.001 et jusqu'à €2.500.000 et 13,5% H.T. (soit 14,2425% T.T.C. pour les livres et 16,2% T.T.C. pour les autres lots) sur toute somme au-delà de €2.500.001. Pour les ventes de vin, les frais à la charge de l'acquéreur s'élèvent à 22,5% H.T. (soit 27% T.T.C.).

3. J'accepte d'être lié par les Conditions de vente imprimées dans le catalogue.

4. Je comprends que si Christie's reçoit des ordres d'achat sur un lot pour des montants identiques et que lors de la vente ces montants sont les enchères les plus élevées pour le lot, Christie's vendra le lot à l'enchérisseur dont elle aura reçu et accepté l'ordre d'achat en premier.

5. Les ordres d'achat soumis sur des lots « sans prix de réserve » seront, à défaut d'enchère supérieure, exécutés à environ 50 % de l'estimation basse ou au montant de l'enchère si elle est inférieure à 50 % de l'estimation basse. Je comprends que le service d'ordres d'achat de Christie's est un service gratuit fourni aux clients et que, bien que Christie's fasse preuve de toute la diligence raisonnablement possible, Christie's déclinera toute responsabilité en cas de problèmes avec ce service ou en cas de pertes ou de dommages découlant de circonstances hors du contrôle raisonnable de Christie's.

Résultats des enchères : +33 (0) 1 40 76 84 13

FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT

Christie's Paris

Les ordres d'achat doivent être reçus au moins 24 heures avant le début de la vente aux enchères.

Christie's confirmera toutes les enchères reçues par fax par retour de fax. Si vous n'avez pas reçu de confirmation dans le délai d'un jour ouvré, veuillez contacter le Département des enchères.

Tél. : +33 (0) 1 40 76 84 13 - Fax : +33 (0) 1 40 76 85 51 - en ligne : www.christies.com

18648

Numéro de Client (le cas échéant) _____ Numéro de vente _____

Nom de facturation (en caractères d'imprimerie) _____

Adresse _____ Code postal _____

Téléphone en journée _____ Téléphone en soirée _____

Fax (Important) _____ Email _____

Veuillez cocher si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations à propos de nos ventes à venir par e-mail

J'AI LU ET COMPRIS LE PRESENT FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT ET LES CONDITIONS DE VENTE – ACCORD DE L'ACHETEUR

Signature _____

Si vous n'avez jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre des copies des documents suivants. Personnes physiques : Pièce d'identité avec photo délivrée par un organisme public (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile récent, par exemple une facture d'eau ou d'électricité ou un relevé bancaire. Sociétés : Un certificat d'immatriculation. Autres structures commerciales telles que les fiducies, les sociétés off-shore ou les sociétés de personnes : veuillez contacter le Département Conformité au +33 (0) 1 40 76 84 13 pour connaître les informations que vous devez fournir. Si vous êtes enregistré pour enchérir pour le compte de quelqu'un qui n'a jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre les pièces d'identité vous concernant ainsi que celles de la personne pour le compte de qui vous allez prendre part aux enchères, ainsi qu'un pouvoir signé par la personne en question. Les nouveaux clients, les clients qui n'ont pas fait d'achats auprès d'un bureau de Christie's au cours des deux dernières années et ceux qui souhaitent dépenser plus que les fois précédentes devront fournir une référence bancaire.

VEUILLEZ ÉCRIRE DISTINCTEMENT EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

| | | | |
|---------------------------------|--|---------------------------------|--|
| Numéro de lot (dans l'ordre) | Enchère maximale EURO (hors frais de vente) | Numéro de lot (dans l'ordre) | Enchère maximale EURO (hors frais de vente) |
|---------------------------------|--|---------------------------------|--|

Si vous êtes assujetti à la VAT/IVA/TVA/BTW/MWST/MOMS intracommunautaire,
Veuillez indiquer votre numéro :



Entreposage et Enlèvement des Lots

Storage and Collection

TABLEAUX ET OBJETS PETITS FORMATS

Tous les lots vendus seront conservés dans nos locaux au 9, avenue Matignon, 75008 Paris.

TABLEAUX GRANDS FORMATS, MEUBLES ET OBJETS VOLUMINEUX

Tous les lots marqués d'un carré rouge ■ seront transférés chez Crown Fine Art :

Mardi 30 juin

Crown Fine Art se tient à votre disposition 48h après le transfert, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h00.

130, rue des Chandonnerets,
93290 Tremblay-en-France

TARIFS

Christie's se réserve le droit d'appliquer des frais de stockage au-delà de 30 jours après la vente pour les lots vendus. La garantie en cas de dommage ou de perte totale ou partielle est couverte par Christie's selon les termes figurant dans nos Conditions de Vente et incluse dans les frais de stockage. Les frais s'appliqueront selon le barème décrit dans le tableau ci-dessous.

PAIEMENT

Merci de bien vouloir contacter notre service client 24h à l'avance à ClientServicesParis@christies.com ou au +33 (0)1 40 76 84 12 pour connaître le montant des frais et prendre rendez-vous pour la collecte du lot.

Sont acceptés les règlements par chèque, transfert bancaire et carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express)

SMALL PICTURES AND OBJECTS

All lots sold, will be kept in our saleroom at 9 avenue Matignon, 75008 Paris.

LARGE PICTURES, FURNITURE AND LARGE OBJECTS

Specified lots marked with a filled red square ■ will be removed to Crown Fine Art on the:

Tuesday 30 June

Lots transferred to Crown Fine Art will be available 48 hours after the transfer from Monday to Friday 9.00 am to 12.30 am and 1.30 pm to 6.00 pm.

130, rue des Chandonnerets,
93290 Tremblay-en-France

ADMINISTRATION FEE, STORAGE & RELATED CHARGES

At Christie's discretion storage charges may apply 30 days after the sale. Liability for physical loss and damage is covered by Christie's as specified in our Conditions of Sale and included in the storage fee. Charges will apply as set in the table below.

PAYMENT

Please contact our Client Service 24 hours in advance at ClientServicesParis@christies.com or call +33 (0)1 40 76 84 12 to enquire about the fee and book a collection time.

Are accepted payments by cheque, wire transfer and credit cards (Visa, Mastercard, American Express)

TABLEAUX GRANDS FORMATS, MOBILIER ET OBJETS VOLUMINEUX

| | |
|--|---|
| Frais de gestion et manutention fixe par lot | Frais de stockage par lot et par jour ouvré |
|--|---|

| | |
|-----------|----------|
| 70€ + TVA | 8€ + TVA |
|-----------|----------|

TABLEAUX ET OBJETS PETITS FORMATS

| | |
|--|---|
| Frais de gestion et manutention fixe par lot | Frais de stockage par lot et par jour ouvré |
|--|---|

| | |
|-----------|----------|
| 35€ + TVA | 4€ + TVA |
|-----------|----------|

LARGE PAINTINGS, FURNITURE AND LARGE OBJECTS

| | |
|---|--|
| Administration fee and handling per lot | Storage fee per lot and per business day |
|---|--|

| | |
|-----------|----------|
| 70€ + VAT | 8€ + VAT |
|-----------|----------|

SMALL PICTURES AND OBJECTS

| | |
|---|--|
| Administration fee and handling per lot | Storage fee per lot and per business day |
|---|--|

| | |
|-----------|----------|
| 35€ + VAT | 4€ + VAT |
|-----------|----------|



CHRISTIE'S

CHRISTIE'S INTERNATIONAL PLC

François Pinault, Chairman
Guillaume Cerutti, Chief Executive Officer
Stephen Brooks, Deputy Chief Executive Officer
Jussi Pylkkänen, Global President
François Curiel, Chairman, Europe
Jean-François Palus
Stéphanie Renault
Héloise Temple-Boyer
Sophie Carter, Company Secretary

INTERNATIONAL CHAIRMEN

Stephen Lash, Chairman Emeritus, Americas
The Earl of Snowden, Honorary Chairman, EMEA
Charles Cator, Deputy Chairman, Christie's Int.
Xin Li-Cohen, Deputy Chairman, Christie's Int.

CHRISTIE'S EUROPE, MIDDLE EAST, RUSSIA AND INDIA (EMEA)

Prof. Dr. Dirk Boll, President
Bertrand Mueller, Managing Director,
Continental Europe, Middle East, Russia & India

SENIOR DIRECTORS, EMEA

Zoe Ainscough, Cristian Albu, Maddie Amos,
Simon Andrews, Katharine Arnold, Upasna Bajaj,
Mariolina Bassetti, Ellen Berkeley, Jill Berry,
Giovanna Bertazzoni, Peter Brown, Julien Brunie,
Olivier Camu, Jason Carey, Karen Carroll,
Sophie Carter, Karen Cole, Isabelle de La Bruyere,
Roland de Lathuy, Eveline de Proyart, Leila de Vos,
Harriet Drummond, Adele Falconer, Margaret Ford,
Edmond Francey, Roni Gilat-Baharaff, Leonie Grainger,
Philip Harley, James Hastie, Karl Hermanns,
Rachel Hidderley, Jetske Homan Van Der Heide,
Michael Jeha, Donald Johnston, Erem Kassim-Lakha,
Nicholas Lambourn, William Lorimer,
Catherine Manson, Susan Miller, Jeremy Morrison,
Nicholas Orchard, Keith Penton, Henry Pettifer,
Will Porter, Paul Raison, Christiane Rantzau,
Tara Rastrick, Amjad Rauf, William Robinson,
Alice de Roquemaurel, Matthew Rubinger,
Tim Schmelcher, John Stainton, Nicola Steel,
Aline Sylla-Walbaum, Sheridan Thompson,
Alexis de Tiesenhausen, Jay Vincze, David Warren,
Andrew Waters, Harry Williams-Bulkeley,
Tom Woolston, André Zlattinger

CHRISTIE'S ADVISORY BOARD, EUROPE

Pedro Girao, Chairman,
Contessa Giovanni Gaetani dell'Aquila d'Aragona,
Thierry Barbier Mueller, Arpad Busson,
Kemal Has Cingillioglu, Hélène David-Weill,
Bernhard Fischer, I. D. Fürstin zu Fürstenberg,
Rémi Gaston-Dreyfus, Laurence Graff,
Jacques Grange, H.R.H. Prince Pavlos of Greece,
Terry de Gunzburg, Guillaume Houzé,
Alicia Koplowitz, Robert Manoukian,
Contessa Daniela d'Amelio Memmo, Usha Mittal,
Polissena Perrone, Maryvonne Pinault,
François de Ricqlès, Eric de Rothschild,
Çiğdem Simavi, Sylvie Winckler

CHRISTIE'S FRANCE

Cécile Verdier, Présidente
Julien Pradels, Directeur Général
Virginie Aubert
Anika Guntrum
Pierre Martin-Vivier

DIRECTORS, FRANCE

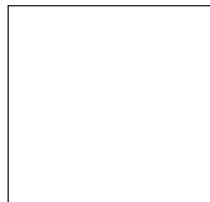
Virginie Hagelauer, Laëtitia Bauduin,
Antoine Lebouteiller, Élodie Morel

ASSOCIATE DIRECTORS, FRANCE

Fabienne Albertini, Marion Clermont, Victoire Gineste,
Valérie Didier, Tancredi Massimo di Rocca Secca,
Fleur de Nicolay, Tiphaine Nicoul, Paul Nyzam,
Etienne Sallon, Dominique Suiveng

COMMISSAIRES-PRISEURS HABILITÉS

François Curiel,
Camille de Foresta,
Victoire Gineste,
Lionel Gosset,
Adrien Meyer,
Cécile Verdier





CHRISTIE'S

9 AVENUE MATIGNON 75008 PARIS